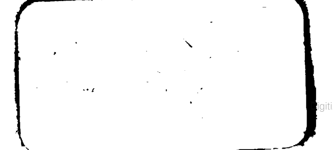


PARIS-VIVANT

LE

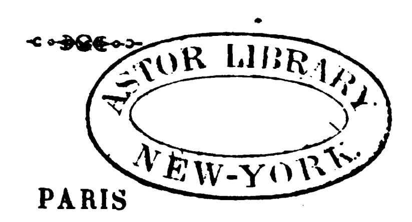
GRAND MONDE

PARIS, TYPOGRAPHIE DE PILLET FILS AINÉ
rue des Grands-Augustins, 5.

PARIS-VIVANT

PAR DES HOMMES NOUVEAUX

LE GRAND MONDE



PARIS

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

G. DE GONET, éditeur, 6, rue des Beaux-Arts.

1858

LE GRAND MONDE

SOMMAIRE :

L'aristocratie et la roture. — L'ancienne et la nouvelle noblesse. — Les satellites. — Les nobles marchands. — Les laborieux. — Le protecteur des arts. — L'Épée, l'Église, la Loi. — Le faussaire. — L'escroc. — Le diplomate. — L'homme d'État. — Les oisifs. — Le *lion*. — Le fat. — Le séducteur. — Le *sportsman*. — L'*anglomane*. — Les blasés. — Les spéculateurs. — Le grand monde en province. — Le seigneur du pays. — Les mésalliances. — L'héraldique et le cérémonial — *Dérogeance* et *forfaiture*. — La grande dame. — Les aïeux — Les enfants. — Les *parasites*. — La femme de chambre et ses prouesses. — Les valets. — Les amants. — Le précepteur. — Le crime. — La prise de voile. — La Trappe.

Le grand monde est l'aristocratie de la société.

Strictement, il commence au roi ou à l'empereur — le premier gentilhomme de la monarchie — et finit aux premiers vilains

aux roturiers opulents, à la haute bourgeoisie.

Mais nous sommes tellement mêlés en France depuis 1789, que cette classification rigoureuse n'est plus parfaitement exacte.

D'abord, à côté des vieux noms, des descendants des preux de l'ancienne monarchie, il y a la nouvelle noblesse créée par Napoléon Ier, noblesse d'épée en général, source première de toute noblesse, abolie avec l'ancienne par la république de 1848, et dont Napoléon III a consacré les droits par le décret sur les titres de noblesse.

Auprès de ces deux rameaux de l'aristocratie française, on rencontre dans les salons du grand monde les écrivains en renom, les grands artistes, les financiers, — des vilains dont les uns sont acceptés, les autres subis.

En somme, il n'y a plus de grands seigneurs dans la vérité du mot, depuis l'abolition du droit d'aînesse.

Les plus grands noms de France peuvent être dans la misère, et partant ne plus pouvoir aller dans le monde, malgré le droit que leur donne leur naissance d'y paraître.

Pour y revenir, il faut qu'ils aient fait fortune.

C'est ce à quoi travaille M. le comte de A***, qui s'est fait éditeur de livres ;

C'est où ne parviendra pas le baron de B***, qui, sous le modeste nom de Durand, exerce la profession de pédicure, laquelle exige qu'il soit presque constamment courbé, lui, ce descendant des croisés qui, de par son blason, a le droit de se tenir debout et couvert devant les têtes couronnées.

*
* *

En somme, en France, le grand monde, c'est à peu près tout ce qui a un nom célèbre

ou cinquante mille livres de rentes, ou assez d'esprit pour faire croire qu'il les a, — ou même plus.

Le grand monde a pour occupation prin cipale de manger son argent le plus nobl ment et le plus voluptueusement possible.

Mais il a aussi un but plus social et plus grand.

A côté des oisifs on doit, pour être juste, placer les laborieux.

*
* *

Nous procéderons ici par des portraits ; le lecteur fera lui-même les nuances et les degrés ; il adoucira ou foncera les tons à son gré, le trait subsistera toujours, et nous n'en serons pas moins vrais ; les gens qu'il connaît et ceux que nous peignons ne diffèrent que du plus au moins.

*
* *

Commençons par les laborieux.

Le duc de C***, qui doit ses parchemins à la mère de sa grand'mère, qui fut la concubine d'un roi paillard, est un aimable protecteur des arts.

Grand, pâle, sec, la main belle, la jambe fine, l'œil bleu, — le front fuyant et découvert, — toujours vêtu avec une extrême simplicité; les doigts n'étant pas surchargés de grosses bagues d'or et de diamants, — comme celles des bourgeois parvenus à la fortune, — il a fait de son délicieux hôtel du faubourg Saint-Germain, un musée et un théâtre.

Il y donne des fêtes dont on parle et qui l'occupent beaucoup.

*
* *

M. le marquis de M***, général de division, offre le type des grognards de Charlet

Il est toujours éperonné et botté, prêt à monter à cheval.

Il a deux haras et tient, dans chacun d'eux, un journal des faits principaux qui s'y passent.

Il conserve religieusement les extraits de naissance de ses chevaux.

Il a sensiblement concouru à améliorer la race des chevaux français.

Il a rendu également de grands services à l'agriculture : une des lumières du conseil général de son département, il y a fondé deux fermes modèles.

Sa noblesse date de Henri IV.

*
* *

Son frère est un évêque distingué par son affabilité, célèbre par quelques écrits histo-

riques qui lui ont ouvert les portes de plusieurs académies.

Lors du choléra, il s'est endetté pour les pauvres et a fait de son palais un hôpital.

Quoique prêtre, il a pleuré quand il a vu sa sœur, aujourd'hui abbesse, entrer dans un couvent, après que son fiancé, le jeune prince de K*** (nouvelle noblesse), eut été tué en duel par le petit chevalier de Z***, le frère cadet du comte de S***.

Z*** prétendait que K*** l'avait triché au jeu.

Le fait était-il vrai ?

On n'oserait l'affirmer.

Mais un autre prince, quoique fort riche, n'avait-il pas, quelques années auparavant, été condamné à Paris, par la cour d'assises, pour avoir fabriqué et mis en circulation de faux jetons du jockey-club ?...

C'est que ce malheureux avait épousé une

bourgeoise avare, la fille de l'agent de change N***, laquelle *portait la culotte,* et tenait les clefs de la bourse.

Il avait commis un crime qu'il espérait réparer ou qu'il croyait ne devoir point lui être imputé, — et cela tout uniment pour éviter une scène de sa femme, pour quelques misérables louis qu'il avait perdus.

Aujourd'hui cet infortuné, exilé du grand monde, vit seul avec son repentir, au fond d'un château, en province, et se répand en aumônes.

Dieu lui a pardonné, mais non pas les hommes.

Un escroc, le comte de P***, marchand de décorations étrangères, propriétaire d'un *cabinet héraldique* et auteur d'ouvrages sur blason, lui a extorqué des sommes impo tantes.

Le prince ne s'est pas plaint.

Il n'a pas voulu perdre un homme.

*
* *

Le baron H*** est magistrat.

Il a de grands bras, de grandes jambes, un cou long, des doigts longs, un nez long;

Il ressemble à la lame d'un couteau à découper.

Il est chaud comme la glace, tolérant comme un fanatique, doux comme la loi.

Mais c'est un travailleur actif.

Dur, mais juste, il est le plus redoutable président de la cour d'assises.

Son aïeul, ancien conseiller au parlement de Paris, reçut des parchemins de Louis XIV, pour avoir pris une part active aux luttes

de l'Espagne contre la cour de Rome d'une part et contre les protestants d'autre part.

On n'a jamais vu rire cet homme glacial.

Il passe la plupart des nuits dans son cabinet, enfermé avec des livres de droit.

Il se distingue comme gallican et libéral.

Il a boudé Napoléon Ier et a fait de l'opposition à la restauration.

Ses salons sont ouverts aux bourgeois graves et austères comme lui, aux hommes de robe, aux médecins, aux écrivains ennuyeux.

L'art et la littérature légère ne comptent pas pour lui.

Il ne joue jamais et ne va au spectacle qu'une ou deux fois l'an, — au Théâtre-Français, quand il y a *Cérémonie.*

Il a un carosse vieux, haut et lourd, traîné par deux chevaux normands.

On ne l'a jamais vu que de noir habillé.

*
* *

Son frère le vicomte est diplomate.

Il lui ressemble physiquement et moralement ; seulement, quoique aussi froid que lui, il est plus souple.

Il sait se dérider, — un peu ; — il est vra que son sourire est faux.

Il n'est pas *libéral,* comme son frère.

Il a pour les bourgeois une haine instinctive.

Il a refusé d'épouser la belle-fille d'un boucher qui avait 1,200,000 fr. de dot, et s'est marié à sa cousine, mademoiselle Camille de S***, femme du plus grand ton, mais qui n'avait pas 500,000 fr.

Nul ne sait mieux recevoir que lui.

Ses dîners sont fameux, quoiqu'il ne soit pas précisément un gastronome.

Avec la philosophie de la diplomatie, il possède la philosophie de la table.

Il recommande comme un aphorisme d'une haute importance cette vérité, à savoir qu'un dîner doit toujours être calculé sur le motif qui le fait donner et sur la qualité des convives.

Il varie dans ses dispositions et les approprie aux circonstances. Il se fixe bien sur le sens du festin qu'il donne, avant d'en régler les apprêts.

Quoi qu'il en soit, le luxe y préside toujours.

Dans un dîner *d'affaires,* il sait « *associer les convives,* » comme il dit, ce qui signifie qu'il les accouple par *spécialité,* pour qu'ils se trouvent bien ensemble, se comprennent et n'ennuient pas trop les autres.

Aux bourgeois, il parle aux yeux.

Pour les hommes de loi, il a plus de scrupule dans le choix et le nombre des plats; Thémis est gourmande.

Quant aux vins, les gens de robe sont peu connaisseurs.

Aux militaires, il donne des vins froids, comme ceux de Bordeaux et du Rhin, et modère les vins chauds et spiritueux, ces gens-là s'animant facilement et devenant bruyants.

Aux diplomates, ses collègues, à ceux dont il veut obtenir quelque chose ainsi qu'aux personnes de son rang, il offre la cuisine la plus délicate, la table la plus élégante, une conversation variée.

Si l'affaire dont s'agit doit se traiter sans délai, et qu'elle exige du silence, il ne fait servir que des choses de digestion facile, des vins stomachiques, point capiteux.

Si au contraire le motif qui a fait dresser la table est une résolution vive à emporter, d'un entraînement à décider, d'un enthousiasme à enflammer, de passions à exciter, — surtout des passions nationales, — il multiplie les excitants, force les préparations épicées, fait verser les vins liquoreux et petillants inconnus du bas monde, tels que le champagne, le xérès, l'ermitage.

Une de ses flatteries consiste à ne pas négliger les vins et les mets du pays où il se trouve, ou des gens dont il attend quelque chose.

***

Qu'il y a loin des repas de ce diplomate madré aux festins si substantiels des bour-

geois enrichis : force viande de boucherie, fricassée de poulet et le pâté de rigueur !... et ces mets de la maison dont l'amphitryon offre la recette avec un gros rire, commun comme sa personne.

*
* *

Le marquis de P*** est un homme d'État.

Il a été trois fois ministre, deux fois chef du cabinet.

Fils et petit-fils d'homme d'État, il a été élevé pour la diplomatie, comme tel autre gentilhomme a été élevé pour l'Église.

Tout jeune on l'a dressé aux belles manières, à l'arrogance et aux voies tortueuses.

Sa nourrice avait reçu l'ordre de l'appeler *Son Excellence* au berceau.

La révolution en fit un émigré et un maître d'école dans un village de Suisse; la chute de la république le replaça dans sa route.

Orateur, il fait faire ses discours par G***, son secrétaire et son âme damnée.

Écrivain, le livre qui l'a fait entrer à l'Académie est de S***, un homme de plume sans capitaux mais non sans talents.

C'est l'histoire de la maîtresse d'un de nos rois, à laquelle les P*** doivent leur fortune et leur blason.

Le marquis de P*** n'est cependant pas un imbécile; il a eu de bons mouvements d'improvisation dans ses luttes ardentes contre C***, son concurrent qui, bien que sorti des rangs de la bourgeoisie, représente la politique de l'immobilité absolue.

*
* *

Le marquis de P*** a eu aussi un rôle superbe quand il a rappelé notre ambassadeur d'un pays où l'honneur français ne permettait pas qu'il restât plus longtemps.

Le marquis menaça et il allait obtenir une réparation éclatante et solennelle, quand il fut renversé par quelques voix de la majorité qui l'abandonnèrent.

Petit, gros, gras, rouge de peau et de poil, ce grand seigneur ressemblerait à un tripier s'il n'était si bien élevé.

Il parle peu; on prend volontiers ce silence pour une réserve habile, pour de la prudence diplomatique.

Avec sa figure il devrait, au contraire, être bavard.

Au Palais-Royal son masque aurait un succès fou de rire.

Il est plus flexible d'esprit que de corps.

Il sait flatter et attraper, il n'insulte jamais.

Défiant, il laisse peu de liberté à ses agents, tout en leur laissant croire qu'ils en ont beaucoup.

C'est pourquoi on l'a surnommé *Diète germanique,* cette réunion ayant été créée pour faire croire aux peuples qu'ils sont libres et aux princes qu'ils sont souverains.

Les représentations se donnent à Francfort sur le Mein.

*
* *

Au tour des oisifs :

Le prince d'O*** est le type le plus exact que nous puissions *silhouetter* ici.

Le voilà :

Vingt-huit ans;

Taille élégante, favoris épais, blonds et frisés comme ses cheveux, main de femme, dents fort blanches, air dédaigneux et ennuyé, morgue et *spleen*, — au physique, c'est lui. Moral nul.

Occupations :

Prendre des bains parfumés;

Passer deux heures à sa toilette;

Changer quatre fois par jour de vêtements;

Donner audience à son coiffeur, à son tailleur, à son pédicure et manicure, à son cordonnier, à son chemisier, à son chapelier, — et autres fournisseurs;

Déjeuner;

Faire un tour au bois en voiture ou à cheval;

Aller au tir, au concert;

Dîner;

Aller au club, au cercle;

Flâner;

Aller à la chasse;

Tenter de faire des conquêtes;

Jouer;

Satisfaire tous ses vices, toutes ses passions, toutes ses fantaisies, tous ces caprices.

*
* *

Par-dessus tout, c'est un fat.

Il est convaincu de sa perfection.

Il passe des heures entières à se mirer dans sa glace.

Il ne doute pas d'être l'objet de l'adoration perpétuelle de la plus belle moitié du genre humain.

Il a une impertinence policée, élégante, fashionable, ce qui la distingue de l'impertinence commune et de mauvais goût d'un insolent parvenu.

Il est droit sans roideur, sourit toujours pour montrer ses dents blanches.

Ses toilettes font sensation et guident la mode.

Brave, il se bat en duel, s'il le faut, avec les maris de ses maîtresses.

Gentilhomme, il met l'épée à la main avec un manant, par cela seulement qu'il l'a offensé.

Victorieux, il fait dans le monde sa rentrée comme César à son retour des Gaules.

Blessé, il y rentre pâle, le bras en écharpe, affectant une délicieuse gaucherie.

Comble de l'impertinence et de l'hypocrisie, il pose en victime.

*
* *

Le vicomte de T*** est cet homme.

Il a avec les femmes les allures insidieuses du serpent auprès d'Ève.

Il ne hasarde pas une déclaration, — cela ne se fait pas auprès des dames du grand monde, — il l'attend, il la provoque, il la voit venir, lentement mais sûrement

Les femmes en général et celles du monde en particulier aiment les fats.

*
* *

Le vicomte Arthur de T*** est si galant, si aimable, si prévenant, il a de si exquises manières et possède si bien le jargon amoureux, romanesque!

Il sait dire pendant une heure des bêtises qui paraissent charmantes, des platitudes et des lieux communs qui vont droit au cœur

des femmes du monde, qui, oisives comme lui, s'ennuient d'être riches et de n'avoir rien à faire.

Le désœuvrement est pour les classes élevées ce que la misère et l'excès du travail manuel et abrutissant sont pour les basses classes : un chemin qui conduit au vice, au crime même.

S'il eût su occuper sa vie autrement qu'à être l'amant de la gouvernante de ses enfants, le marquis de *** n'aurait pas assassiné sa femme.

Si elle eût été occupée de son côté, elle n'eût point écrit à son mari ces longues et ennuyeuses lettres qui l'ont agacé et n'ont pas peu contribué, quoique involontairement, à faire de lui un scélérat.

*
* *

Le vicomte Arthur de T*** parle aux femmes sans les regarder; quand il leur fait un compliment, c'est lui qu'il contemple dans la glace.

Dans les salons et les boudoirs il est sans cesse en représentation; toujours armé de sa toilette et de son jargon, comme un soldat de son armure, toujours prêt au combat.

Et ce manége, il le recommence souvent plusieurs fois de suite, dans la même journée avec des femmes différentes.

Au bal c'est lui qui se fait inviter.

Il saura tôt ou tard provoquer cette phrase :

« Vous ne dansez pas ce soir, monsieur Arthur? »

Alors, Arthur de T***, qui est un danseur émérite, — surtout un valseur très-lascif, — offre sa main et caresse celle sur laquelle il a jeté son dévolu de quelques phrases charmantes qui se perdent dans le bruit de la musique et le brouhaha de la fête.

*
* *

Comme tous les fats, Arthur de T*** réussit parce que ses vices sont séduisants et qu'il s'adresse à des femmes que les chiffons, les fêtes, les plaisirs ordinaires ne peuvent occuper toujours.

Et puis on n'est pas fâchée intérieurement de réduire la superbe de ce beau garçon!...

* * *

Rentré chez lui, Arthur de T***, qui a cessé de poser en montant dans sa voiture, jette son chapeau, ses gants et son *steeck* à son valet de chambre, s'approche de sa glace, se contemple, interroge ses propres yeux, regarde avec inquiétude s'il a l'air fatigué, caresse ses cheveux et sa barbe, qu'il a fort beaux, bâille et lit nonchalamment les lettres qu'on lui présente dans une coupe de prix ou sur un plateau de vermeil.

Il se jette sur un divan et se fait déshabiller par son domestique, — Scapin à la face

servile, qui semble obéir sans comprendre, — automate à face humaine.

Il est trompette dans la garde nationale cheval, où son maître est lieutenant.

Ils sont de service une fois par an.

Ce jour mémorable est un jour d'orgueil pour Arthur, d'ivrognerie pour son valet.

Arthur est si fatigué le lendemain qu'il prend le lit pour quatre jours.

Les jeunes seigneurs (autrement dits *lions, petits-maîtres, dandys, fashionables, incroyables, mirliflores, beaux-fils*) ne sont pas nés pour jouer à la garde civique.

Quand ils sont soldats, c'est tout de bon : Ils s'appellent alors Luxembourg, Condé, Turenne.

*
* *

Le comte Frédéric de B*** est un de nos plus brillants *sportsmen parisiens.*

Homme inutile s'il en fût, car jamais il n'a contribué à l'amélioration de la race chevaline; le cheval n'a été pour lui qu'un prétexte pour être ridicule.

Le maquignonage l'a hébété.

L'anglomanie l'a défrancisé.

Il affecte de s'habiller, de marcher, de se tenir comme les Anglais.

Du reste, son attelage est irréprochable; ses équipages donnent le ton.

Il est plus fier d'être *gentleman* que d'être *gentilhomme*.

Toute sa vie est concentrée dans le *monde-cheval.*

Son éducation a été soignée, mais il ne sait rien.

De même, le seigneur du moyen âge était sans instruction, bien plus, il tenait à gloire de ne savoir ni lire ni écrire. Le notaire, dit alors *tabellion*, mettait au bas de l'acte : « Lequel noble et puissant seigneur a déclaré ne savoir signer. »

Dans la force de leur puissance, les grands de cette époque auraient cru déroger s'ils avaient connu autre chose que les armes.

Ils ne voulaient pas dérober au noble métier des armes et aux plaisirs de la galanterie et de la chasse le temps nécessaire à nourrir leur esprit par les lettres.

Le métier de la guerre était le seul noble

aux yeux des seigneurs et maîtres du peuple.

Toutefois, comme aujourd'hui, le seigneur ruiné, oblige de se faire fermier ou réduit à cultiver lui-même le seul champ qui lui restât, ne dérogeait pas à sa noblesse.

La fabrication du verre conservait aussi la noblesse intacte. On disait *noble verrier*.

Louis XIV permit, quelques siècles plus tard, aux gentilshommes des ports de mer de faire le commerce en gros, c'est-à-dire de se livrer au commerce extérieur par mer; les nobles des républiques de Venise et de Florence étaient presque tous négociants.

De même, quelques-uns de nos nobles se sont jetés qui dans le commerce, qui dans l'industrie, qui dans les spéculations sur la bourse, les chemins de fer, les terrains, les maisons.

Le comte de R*** est intéressé dans le fameux magasin de nouveautés de ***.

Le marquis de L*** spécule sur les grains et escompte le papier de commerce.

Le duc de E*** commandite... oserai-je le dire?... il le faut bien... une maison de .... une maison peu honnête, où lui et ses amis intimes ont leurs entrées gratuites.

⁂

Le grand seigneur est plus charitable que le bourgeois parvenu.

Noblesse oblige!

L'argent est fait pour rouler.

Donner lui est naturel; ensuite il aime à se débarrasser des importuns et de la vue des fâcheux et des gens malpropres.

Il méprise les *carottes* que lui tirent les pauvres et les intrigants; le bourgeois lui, se donne, trompé, les embarras de se plaindre, de faire un procès, d'être témoin, le tout par amour pour *son droit*, par entêtement pour la loi, et par rage d'avoir été dupé!

Naturellement généreux et naturellement ennemi des soins et des tracas, l'homme du monde regarde ces préoccupations comme indignes de sa race.

*
* *

A Paris, il donne aux souscriptions, aux mendiants et à ceux des *trucqueurs* qui peuvent parvenir jusqu'à lui.

Mais c'est surtout à la campagne qu'il se montre bienfaisant.

Il est le seigneur du pays et tient à se populariser.

Il est même assez familier avec les gens du bas monde.

Il chasse avec Claude le jardinier.

Il demande à Didier le journalier si sa femme va bientôt accoucher, car madame la comtesse doit lui porter des secours et une layette faite par ses doigts de fée.

*
* *

Il n'en agit de même avec les bourgeois.

Si on en excepte M. le curé, qui a son

couvert mis au château, il ne fraye pas avec les membres de cette tribu sans blason et souvent sans honneur, qui n'aime que l'argent, dont elle se sert souvent si mal, tribu envieuse du noble et dure au pauvre, à l'ouvrier.

Il rend froidement son salut au maire et à ses adjoints, au notaire et même aux membres du parquet qui ne sont pas de sa caste.

S'il a servi lui-même, il fait exception pour les militaires.

Et il en a toujours été ainsi, même au temps de la féodalité. L'égalité dans le danger rapproche les rangs, et puis en France le courage est une noblesse!...

*
* *

A tout seigneur tout honneur.

Nous avons commencé par le sexe le plus laid, parce que c'est lui qui a l'autorité; maintenant la main aux dames.

J'ai l'honneur de vous présenter madame la duchesse de V***.

Elle descend d'un joli coupé.

Elle est suivie à douze pas par un valet en petite tenue.

Vous devinez du premier coup d'œil que c'est là une fleur rare, son parfum vous embaume.

Elle ne porte point de couleurs éclatantes;

sa robe est fort simple, mais la coupe en terrifie les bourgeoises.

Les grisettes de Paris, qui sont si élégantes, elles aussi, sourient en la voyant, s'écartent pour la laisser passer, et disent :

« Voilà comment je serai quand je serai duchesse ! »

Et pourquoi non ?

Dans le grand monde on se mésallie quelquefois.

Le prince de G*** (ancienne noblesse) n'a-t-il pas, au grand scandale des siens, épousé une célèbre coureuse des bals publics ?

Pour excuse il dit qu'il est heureux...

C'est quelque chose...

Eh bien ! cette femme du plus bas monde a l'air, d'honneur, d'une vraie princesse.

Elle sait comme la princesse de V*** s'envelopper dans un cachemire, du col à la

chute des reins, en dessinant ses formes tout en les voilant.

Elle sait marcher coquettement et avec harmonie; sa forme suave et voluptueuse frissonne, perfide et amoureuse, dans la soie qui la couvre, comme une couleuvre dans les herbes frissonnantes.

Elle a cette brise de la Parisienne qui nous embaume en passant, comme un courant électrique de parfums.

Comme la Mnémosyne antique, toute sa parure révèle la science des plis.

C'est pourquoi les peintres et les sculpteurs la suivent comme par instinct.

*
* *

La comtesse Aurélie de S*** a beaucoup étudié la généalogie, l'héraldique et le cérémonial.

Tout le reste lui semble peu digne d'attention.

On est noble chez elle depuis Louis le Juste.

En parlant du quai Voltaire elle dit *quai des Théatins*, comme autrefois.

Elle dit aussi *le marquis de Buonaparte.*

Elle se croirait coupable de *dérogeance*, voire même de *forfaiture*, si elle fréquentait des gens sans quartiers de noblesse, et si ses valets n'étaient point poudrés comme des postillons d'opéra-comique.

Elle a sa loge aux Italiens qu'elle appelle *Bouffes*.

Les deux filles ont des gouvernantes anglaises.

A table elle parle anglais, bien que son mari — qui passe son temps à être antiquaire — n'en sache pas un seul mot.

Au surplus, ce mari est une bonne pâte de comte.

Il croit néanmoins à l'homœopathie, pour laquelle sa femme possède le mépris le plus altier.

La comtesse est abonnée à tous les journaux fashionables et ne lit que les écrivains qui défendent les principes de 1788, ne pa confondre avec ceux de 1789.

Sa voiture est garnie d'un pupitre avec un encrier; madame prend des notes, en se promenant, pour ses *mémoires* futurs.

Elle est même soupçonnée d'être un tantinet *bas bleu* et d'avoir publié, sous le voile de l'anonyme, un volume rose intitulé : *Souvenirs et Rêveries*, où elle raconte avec enthousiasme le combat des trente Bretons à Ploërmel en 1351, et parle avec un mépris belliqueux de la nuit fameuse où certains nobles vinrent déposer leurs titres sur le bureau de l'assemblée nationale.

*
* *

Berthe, l'aînée de ses filles, — brune et sévère comme elle, — s'est comme son père jetée dans la science gothique.

Elle fait des lavis à l'encre de Chine.

Sa sœur Irène, jolie blonde, est une musicienne agréable.

Elle lit en cachette des romans avec sa gouvernante.

Elle ne tient pas à son rang, et aime en secret un sous-lieutenant de spahis, qu'elle a entrevu à l'église.

Ce sous-lieutenant est riche et brave; mais sa mère est une duchesse de l'empire

qui, si elle dit à chaque instant : *la reine ma tante,* pourrait dire aussi exactement : *mon grand-père le palefrenier.*

Jamais la mère d'Irène ne consentira à cette mésalliance.

Et pourtant — parmi ses ancêtres on trouve un marchand de bas, — et plus haut encore Adam, le père de tous, qui n'avait pas d'état du tout.

*
* *

Quand elle reçoit, la comtesse Aurélie de S*** n'est pas visible avant quatre heures.

Tout est de bon goût chez elle.

Il fait chaud dans l'escalier.

Il y a partout des fleurs et de ces coûteuses bagatelles que les parvenus entassent sans goût, comme dans une boutique de curiosités.

Sa conversation est charmante de finesse.

Elle intéresse, elle n'effraye pas, comme fait la bourgeoise.

Elle a en toute chose des hésitations pleines de coquetterie.

Elle n'a le pied sûr que s'il est question de religion, de monarchie, de conservation sociale ou d'étiquette.

Alors, pour défendre les principes, sa main délicate fait sentir une vigueur nerveuse.

Aux riens, aux petits manéges, aux petites choses, à la musique de la voix, à toute la diplomatie féminine succède alors un sermon et un premier-Paris.

En ce moment, il lui manque la poudre, les mouches, les mules à talons.

Elle parle si honnêtement, qu'on voit tout de suite qu'elle n'est pas une femme de ce siècle.

Elle a lu Bossuet et de Maistre et en a fait son profit.

On la quitte en disant :

« C'est une femme supérieure et de plus une femme honnête. »

Combien ne savent pas donner d'elles la même opinion?...

La comtesse Aurélie de S*** eût orné le grand siècle de Louis XIV.

*
* *

Ses filles se marieront, et son fils aussi, un bambin de huit ans, — qui appelle son

précepteur *Robespierre* et son chien *Marat.*

De là trois ménages, et la fortune paternelle divisée en autant de parts.

Chacun de ces hoirs n'aura plus que 50,000 livres de rentes; chacun d'eux sera père ou mère de plusieurs enfants, qui seront obligés de vivre comme des bourgeois, dans un appartement au premier ou au deuxième étage, avec la plus grande économie.

Ainsi enterrés dans le mariage et dans la médiocrité, les femmes du plus grand monde peuvent devenir des ménagères.

Elles soldent la note de leurs fournisseurs avec difficulté, ruinent leurs maris si elles veulent garder leur rang, payent en commun leur loge avec des amies, enfin tombent dans les vulgarités de la bourgeoisie.

Leur éventail ne sert plus, sur les tabourets de la cour, à chuchoter, se cacher,

rire, se montrer, rougir; il sert prosaïquement à les éventer.

Salut à toi, néanmoins, dernière image du bon goût, de la grâce, de l'esprit et de la distinction.

Salut, belle étoile qui file et que ne remplaceront pas les inventions modernes, pas même le gaz.

*
* *

La duchesse Hermance de V*** a un air décent et modeste qui provoque les sens et donne le vertige.

On la désire, on la respecte, on l'admire.

Elle ne heurte personne dans sa marche charmante, elle attend avec une modestie

pleine de fierté que les manants lui fassent place.

Il y eut de ce bel orgueil dans la résignation de Marie-Antoinette.

*
* *

La duchesse Hermance, étant d'une noblesse très-ancienne, a des petits sourires dédaigneux pour les duchesses et les princesses de nouvelle fabrique.

Elle a été élevée dans un couvent célèbre, non dans un pensionnat comme les bourgeoises.

Elle a commencé par aimer son cousin le

baron Édouard de X***, qu'elle voyait pendant les vacances, et qui, sans qu'elle cessât d'être vierge, déflora ce bouton de rose.

Plus tard, on la maria au duc de V***, un diplomate, le baron Édouard de X*** menant une conduite scandaleuse dans le demi-monde.

Dès-lors elle s'occupa exclusivement de chiffons, de toilettes, de bals, de théâtres.

Elle reçut beaucoup et alla beaucoup dans le monde.

Aujourd'hui elle s'ennuie et dirait volontiers comme ce seigneur qui voyait un manant dévorer de tout cœur un énorme morceau de pain :

« Que ce gueux-là est heureux d'avoir faim! »

* * *

Et de fait, les gens riches n'ont jamai faim.

De même s'amusent-ils rarement.

Ils sont blasés de tout.

Il n'en est pas de même des gens occupés; les récréations, qui font toute la vie des oisifs, étant pour eux des exceptions, ils en jouissent à pleine âme.

Ils ne tarderaient pas, eux aussi, à s'ennuyer, s'ils pouvaient se les procurer tous les jours.

*
* *

La duchesse Hermance de V*** s'est mariée comme se marient les grandes dames, presque en secret, ou du moins avec un mystère chaste et discret.

Point d'invitations, point de noce, point de bal, comme chez les gens du commun.

Son premier enfant — un garçon tout délicat et tout blond — a été élevé par la mère de la duchesse, la douairière de Z***, — qui, quoique vieille femme, est encore une femme charmante.

C'est la *maman gâteau* des enfants de ses enfants.

Tous la tutoient, tandis que pas un ne tutoie son père ou sa mère; cela ne se fait pas dans le grand monde.

*
* *

Les enfants sont confiés aux domestiques plus tard à des précepteurs.

Ils ne mangent à la table de leurs parents que quand ils sont grands.

En bas âge on les apporte au dessert et on les emporte cinq minutes après.

De la sorte, les parents n'ont pas l'ennui qu'occasionnent les enfants, même les plus beaux, les plus aimables et les mieux élevés.

*
* *

La duchesse Hermance de V*** n'est pas seulement le type de la femme *comme il faut,* elle est aussi celui de la *femme honnête.*

On ne lui a jamais connu aucune intrigue.

Elle va à la messe les dimanches et parfois dans la semaine, et fait ses pâques.

Quoiqu'elle se regarde comme d'un autre sang que celui des manants, sa charité est grande, — quoiqu'elle ne soit pas *dame de charité.*

Elle est l'ange des pauvres, qu'elle va le matin dévotement visiter, consoler, soulager sur leur grabat.

Il est vrai que ces pauvres-là sont généralement des paresseux, peu dignes d'intérêt.

Car les pauvres vraiment intéressants se cachent et ne demandent rien; les riches ne les connaissent pas.

∴

La baronne Edwige de F*** est, elle, *dame de charité.*

Elle a plus d'ostentation que la duchesse de V***. Elle fait le bien avec bruit.

Elle organise bruyamment des loteries, des concerts et des bals pour les pauvres;

Elle brode pour eux dans son boudoir;

Elle quête pour eux avec fracas;

Elle a toujours des billets à vous fourrer dans les poches, moyennant deux louis.

Dans les visites que les grandes dames se rendent dans la journée, au lieu de parler diamants et fêtes ou de faire des *médisances*, elle parle *pauvre*.

Cette femelle du philanthrope — autre type de vanité — a quarante ans.

Elle dit trente-deux.

Les domestiques se plaignent d'elle.

Elle est « *regardante*, » c'est leur mot pour dire ladre.

Elle est d'une humeur insupportable.

Tous les mercredis elle distribue une soupe et quatre sous à une vingtaine de pauvres, ses clients, qu'on voit alors encombrer la cour de son splendide hôtel de leurs guenilles et de leur gueuserie.

Les voisins crient à la bienfaisance, mais les mendiants ne s'y trompent pas; ils savent que c'est vanité.

En allant au bois l'été, elle se penche souvent pour jeter un sou aux pauvres.

Chaque sou, préparé d'avance, est enveloppé dans un papier parfumé.

Cela ressemble à une raillerie.

Blonde, maigre et sèche, fanée, la baronne Edwige de F*** a, dit-on, engagé jadis ses diamants à l'usurier Gripsous, pour sauver le petit vicomte de H***, menacé d'aller à Clichy.

Le vicomte a dévoré l'argent des diamants avec une danseuse.

*
* *

Le mari, le baron de F***, qui fait lit à part, comme tous les gens du monde, a tout su et n'a rien dit.

Il est mélomane et entretient une *prima donna*, qui entretient à son tour un premier violon.

La *prima donna* a de plus belles voitures que la baronne Edwige.

*
* * *

Le baron et la baronne reçoivent des *parasites*, qui caressent leur orgueil et leur monomanie.

A leur table et dans leur salon on parle *parure* pour plaire à madame, et *musique* pour plaire à monsieur.

*
* *

Parmi ces parasites se fait remarquer surtout M. Dublet, homme d'affaires de la mai-

son et de plusieurs autres du grand monde.

Il a gagné à cette industrie une fortune très-ronde.

Le duc de P*** lui a fait épouser une de ses anciennes maîtresses, dotée *par sa femme*, dont elle avait été femme de chambre, 150,000 fr.

* *
*

La femme de chambre joue un rôle important dans le grand monde.

Elle est la confidente et parfois l'entremetteuse de madame,

Ou la maîtresse de monsieur.

Parfois vive, jeune, alerte, rusée, elle sait,

comme le singe, prendre les manières de ceux avec qui elle vit.

Au premier abord, on la prendrait pour la maîtresse du logis, tant elle a l'air important; mais, à l'examiner de plus près, la taille cambrée de Rose, d'Adèle, de Louise (autrefois elle s'appelait Dorine), sa grâce piquante, sa désinvolture provoquante, son œil mutin et sa main leste disent qu'elle est soubrette.

Elle porte et reçoit les bouquets et les lettres, protége les amants de *madame* et de *mademoiselle,* tend la main à leurs galants, et se contente volontiers pour sa part, de l'affection d'un commis en nouveautés ou encore du valet Germain, Prosper ou François (jadis Frontin, Crispin ou Mascarille).

Mademoiselle Rose, comme l'intitulent les autres laquais, est au-dessus de la domesticité, plus que le *chef* et même que *l'inten-*

dant, par les secrets qu'elle surprend ou qu'on lui confie.

On la consulte pour la toilette et même pour les amours.

On cause avec elle, et souvent familièrement, pendant des heures entières.

Elle est toute-puissante sur l'esprit et même sur le cœur de sa maîtresse; aussi l'amoureux qu'elle protége est-il presque certain de la victoire.

Elle fait pour lui un siége de tout instant, provoque les expansions, raconte, écoute, recueille, remarque, fait profit de tout : d'un geste, d'un regard, d'un plissement du front ou des lèvres.

Nul n'observe plus qu'elle, ce qui développe chaque jour la finesse de ses sens.

Comme madame, nulle n'est aussi plus habile à dissimuler ses pas; elle ne marche pas, elle glisse.

Comme madame encore, elle raffole des romans; elle imite les airs de madame, et met ses parures en son absence, en se mirant dans les glaces...

Surprise en flagrant délit de coquetterie, elle pleure et on lui pardonne; elle est si dévouée! si discrète!... et surtout on a tant besoin qu'elle le soit!

La chasser, ce serait s'exposer à des révélations cruelles... On a vu, dans le grand monde, des dames préférer la doter, comme le fit la duchesse de P***, et la marier elle-même plutôt que de se brouiller avec elle.

Mademoiselle Rose abuse un peu trop, parfois, de ses avantages pour faire enrager sa maîtresse, pour lui extorquer des robes, des chapeaux, des bijoux, de l'argent.

*
* *

Par contre, elle est bonne pour les enfants; elle les entoure de tendresses, de caresses, de chatteries; elle les gâte plus que leur mère, — qui a sa dignité à garder, surtout devant les étrangers, et ne peut s'adonner aux épanchements vulgaires des boutiquières.

Et plus tard, après vous avoir aimé enfant, n'a-t-elle pas été souvent votre première maîtresse ?

Et quelle amante plus complaisante et plus désintéressée avez-vous trouvée depuis ?

Quand elle entrait dans votre chambre à

pas de loup et se laissait prendre par vous, ingrat! la taille et le reste, n'y avait-il pas dans son : *Finissez, monsieur Paul* (ou *monsieur Charles*), un encouragement charmant à continuer.

Oublieux! voyons, une fois par hasard, ça ne comptera pas, soyez franc : osez-vous bien dire qu'elle n'était pas plus propre, plus ferme, plus jolie, plus douce, plus aimante, meilleure fille enfin, que toutes ces mauvaises guenons que vous avez entretenues depuis, que vous avez promenées dehors, au grand scandale public, qui vous ont coûté cher et gangrené le cœur et le corps même?

Comparez leur langage au sien, leur cynisme à sa mutinerie charmante, quand elle vous faisait des niches, quand, en vous frôlant de sa robe, de sa main ou des longues tresses de ses beaux cheveux, elle vous donnait le frisson amoureux, jeune homme, cette chair de poule que vous n'avez éprouvée depuis auprès d'aucune autre.

Elle a été, la bonne fille, votre initiatrice désintéressée et bienheureuse dans la route de l'amour, qu'elle vous a faite belle au début, avec un nid tout douillet, alors que, pauvre petit oiseau, vous n'aviez pas encore d'ailes.

Et quand elles vous ont eu poussé, vous vous en êtes servi pour la fuir, et vous êtes devenu un libertin.

Qui alors vous a pardonné, vous a soigné, a caché vos premiers désordres à votre mère et surtout à votre père ?

C'est elle !...

Elle n'a pas gémi sur votre amour envolé, et ses belles mains ont tendrement soigné des blessures qu'elles n'avaient pas faites.

Elle ne vous a pas adressé un reproche, et pourtant cet amour, dont vous avez abusé, c'était son ouvrage !

C'est elle qui vous a appris à balbutier le

mot *aimer*, et qui vous a montré — et vous ne le cachez pas et n'en rougissez pas — la manière de s'en servir.

C'est elle qui vous a déniaisé.

Sans elle, quelle femme eût voulu de vous?

Votre inexpérience en ces choses vous eût rendu la risée de vos amis et même des courtisanes.

Jeune homme de famille, il fallait faire vos premières armes sous les jupons d'une amie de votre mère ou de sa femme de chambre.

Mais toutes les amies de votre mère étaient, les unes prises, les autres honnêtes, les autres trop timides, les autres trop laides.

Et puis l'eussiez-vous osé?

Tandis que cette charmante Rose a fait plus de la moitié du chemin.

*
* *

En somme, pour tout cela, que lui avez-vous donné ?

Un sourire par-ci par-là, une caresse sous le menton, un baiser, des transes, des craintes, des ennuis, de la mauvaise humeur.

Les commis, les clercs et les valets au moins la respectent, l'emmènent dîner sur l'herbe et danser, et au théâtre; ils lui offrent des tabliers de soie, des foulards des Indes à 1 franc 25 centimes, des montres d'argent, des chaînes en ruolz, des fichus coquets pour les plus coquettes épaules et le cou le plus gracieux.

*
* *

Mais c'est son lot de donner ses soins, son temps, sa jeunesse, sa beauté, son amour, à des ingrats.

Et puis, quand elle a pris de l'âge et de l'embonpoint, elle quitte le service, ne voulant pas revêtir le tablier blanc, qui est ce qu'elle méprise et ce qu'elle redoute le plus au monde.

Autrement, elle entre *dame de confiance* chez un monsieur seul, qu'elle soigne comme elle a soigné son jeune maître, qu'elle affectionne et tyrannise comme elle a fait de sa maîtresse.

*
* *

Le valet de chambre est à *monsieur* ce que la femme de chambre est à *madame;* cependant il y a entre eux une différence assez notable.

S'il est vrai de dire qu'il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre, il est exact aussi d'ajouter qu'entre le maître et le valet ne règne jamais l'intimité expansive qu'on remarque entre la maîtresse et la servante.

Le domestique n'a pas, comme la femme de chambre, la finesse naturelle au plus beau des deux sexes; quoi qu'il fasse, celle-ci aura toujours plus d'autorité dans la maison

et plus d'empire que tout autre sur l'esprit de sa maîtresse.

Et puis ses occupations, à lui, ne sont pas aussi nettement dessinées.

Tandis que mademoiselle Rose est tout entière et exclusivement à *madame,* monsieur prête souvent son valet à celle-ci.

On a vu des valets de chambre faire, au besoin, et cela dans les plus grandes maisons, l'office de cocher, de suisse, de laquais.

*
* *

Le plus généralement, les domestiques espionnent, volent, exploitent et trahissent leurs maîtres.

Le plus bête des laquais est le *chasseur;*

Le plus fripon est *l'intendant.*

Le *chef* et le *cocher* sont également pas mal filous.

Les plus fidèles sont la femme de chambre et le vieux valet qui a vu naître *monsieur,* — mais ce type rare, qui a fait, dit-on, des prodiges de dévouement pendant la révolution, sans doute parce que la révolution avait appelé les domestiques *officieux* et leur refusait le titre et les droits de *citoyen,* — tend à se perdre tous les jours.

Aujourd'hui les domestiques spéculent à la Bourse et se retirent de bonne heure *chez eux,* où ils sont les pires des maîtres, et passent à l'état de *rentier,* — tribu des mammifères ridicules, famille des ganaches, genre de l'ordre des Parisiens.

*
* *

Le demi-monde dit et le bas-monde croit que les dames du grand monde, où ils ne sont reçus ni l'un ni l'autre, ont généralement leurs laquais pour amants.

C'est là une calomnie odieuse et bête.

Le fait a pu se produire, mais si rarement qu'il n'en faut pas parler.

Les gens du monde méprisent souverainement les domestiques, les coiffeurs et les bourgeois ; ils n'ont guère d'estime, toute distance gardée, que pour les soldats et les ouvriers.

Ils sont très-affables pour ces derniers —

au contraire des marchands, qui ne sont que trop disposés à les exploiter, à en faire des *nègres blancs*.

*
* *

Entre les maîtres et les valets se placent, auprès des hommes d'affaires, les précepteurs des enfants de grande maison.

Le précepteur est souvent un prêtre.

Autrement, c'est un ancien élève de l'école normale.

Il doit être instruit, distingué de manières, officiellement chaste, avoir le ton exquis, mais un peu maniéré du grand monde; cette allure de convention que les roturiers pren-

nent difficilement, savoir bien se mettre; se présenter dignement, peu parler, écouter avec patience, partager, au moins en apparence, les préjugés de la caste qu'il fréquente et qui le nourrit.

Il doit surtout rappeler à propos les grands services que la noblesse a rendus au pays.

Il lui sied bien, à lui bourgeois, d'afficher des opinions légitimistes, car dans le salon du prince de C*** il rencontre les nobles écrivains, les nobles orateurs et les roturiers avocats du parti.

Il fait partie de la catégorie des *singes* de la noblesse.

Dans laquelle catégorie il faut ranger tous ceux des enrichis qui sont admis dans les salons de l'aristocratie.

*
* *

C'est surtout la politique qui rapproche ici les distances et mêle les rangs.

Le marquis de P***, le comte de M***, le comte M***, le duc d'E***, le duc de N***, le vicomte P***, ont conspiré avec des avocats et même des prolétaires, qui, contre leur argent, leur ont donné les plus belles espérances pour entretenir leurs chères illusions.

Dès lors, les grands seigneurs se sont rapprochés des bourgeoises; et comme les bourgeoises sont appétissantes aussi, le prince de C*** est tombé, étant âgé et infirme, sous

la domination d'une roturière, qui avait épousé le baron F*** et en était séparée.

Cette baronne par mariage, sinon par droit de naissance, s'est fait faire un testament en sa faveur et en faveur du duc de F***.

Et quelques jours après, son vieil amant a été trouvé pendu.

Une ordonnance de non lieu l'a déclarée innocente.

*
* *

Elle s'était faufilée dans le grand monde par la politique.

Aussi bien, la *femme politique* ne peut être qu'une femme du monde.

On en a vu faire et défaire des ministères, fournir de l'argent à des prétendants, faire triompher ou échouer des candidatures, aider même à renverser des trônes.

*
* *

Le grand meurt avec dignité et avec luxe, comme il a vécu.

Aux premiers médecins succèdent les croque-morts les plus propres.

L'administration des pompes funèbres déploie pour lui toutes ses sombres beautés.

Carrosses splendides avec les armes du mort;

Chevaux caparaçonnés;

Cochers à fouet blanc, comme pour une noce.

Le noble, qui s'est marié sans bruit, est enterré avec fracas.

*
* *

Un croque-mort rencontrant un de ses collègues qui vient de procéder aux funérailles d'une jeune fille du grand monde, reçoit de lui cette confidence :

« Je viens de *faire* une *demoiselle.* »

Si c'était une fille du peuple, il aurait dit :

« Je viens de *faire* une *fille.* »

Le croque-mort est silencieux et respectueux chez les gens riches ; le luxe lui impose, et il est surtout dominé par l'espoir d'un bon *pourboire*,

Dans le *demi-monde*, il est déjà plus familier ; dans le *bas monde*, il est cynique.

Pour ne pas effrayer les parents, non le mort, il dit, quand il *arrange les gens à la consolation* :

« Que voulez-vous ? nous sommes *tous* mortels. »

Mais dans le *grand monde*, s'il trouve jour à placer le mot sans inconvenance, c'est ainsi qu'il procède :

« Que voulez-vous ? nous sommes *presque tous* mortels ! »

*
* *

Le mot *aristocratie* vient du grec *aristos*, le meilleur, et *cratos*, force ou puissance.

Aristocratie, du grec *aristocrateia*, gouvernement des meilleurs et des plus puissants.

Ainsi l'étymologie elle-même indique que l'aristoratie, gouvernement où le pouvoir souverain est exercé par un certain nombre d'hommes considérables 'a pas pour seules conditions la naissance et fortune; on s'élève à l'aristocratie par le t ent, par l'industrie, par l'exercice des fonctions publiques.

De l'étude de l'histoire de l'humanité il

ressort qu'il y a dans la société une tendance naturelle vers les institutions aristocratiques ; l'homme sent le besoin d'être dirigé, d'être conduit. Il est sériaire comme les abeilles.

L'aristocratie anglaise est véritablement une institution dans la constitution monarchique de l'Angleterre.

Partout ailleurs, tel qu'en France, il y a des nobles, des grands, des gentilshommes, comme individus isolés ; dans quelques pays une noblesse, nulle autre part, une aristocratie proprement dite.

Dans les républiques l'aristocratie n'est plus une institution, elle est le souverain. Pendant la révolution française, le mot *aristocrate* servait à désigner les nobles et même tous ceux qui se montraient opposés aux doctrines révolutionnaires et partisans de la monarchie.

« L'aristocratie, a dit le campagnard maré-

chal Bugeaud, est, dans toutes ses variétés, aussi nécessaire pour cimenter la société, que la diversité des grades entre le général et le simple soldat l'est dans une armée.

« Vouloir abolir l'aristocratie, sous prétexte d'améliorer les institutions, c'est comme si l'on voulait abolir les grades dans l'armée, sous prétexte de la faire plus vaillante et de rendre le soldat plus heureux. »

Le rôle de l'aristocratie est tout tracé par Massillon.

« Toute puissance vient de Dieu, dit-il, et tout ce qui vient de Dieu n'est établi que pour l'utilité des hommes. Les grands seraient inutiles sur la terre, s'il ne s'y trouvait des pauvres et des malheureux. Ils ne doivent leur élévation qu'aux besoins publics; et *loin que les peuples soient faits pour eux, ils ne sont eux-mêmes tout ce qu'ils sont que pour les peuples*. Quelle affreuse Providence, si toute la multitude des hommes

n'était placée sur la terre que pour servir aux plaisirs d'un petit nombre d'heureux qui l'habitent, et qui souvent ne reconnaissent pas le Dieu qui les comble de bienfaits!... Si Dieu en élève quelques-uns, *c'est donc pour être l'appui et la ressource des autres. Il se décharge sur eux du soin des faibles et des petits;* c'est par là qu'ils entrent dans l'ordre des conseils de la sagesse éternelle. Tout ce qu'il y a de réel dans leur grandeur, c'est *l'usage qu'ils en doivent faire pour ceux qui souffrent;* c'est le seul trait de distinction que Dieu ait mis en nous; *ils ne sont que les ministres de sa bonté et de la Providence*, et ils perdent le droit et le titre qui les fait grands dès qu'ils ne veulent l'être que par eux-mêmes. »

Tel est le rôle de l'aristocratie, du grand monde, tracé par la morale religieuse et la philosophie.

* * *

Et puisque nous avons cité un orateur sacré, rappelons ici que les gens du grand monde restés ou devenus libres, quand ils ont bien goûté de la vie mondaine, entrent volontiers en religion.

Et hommes et femmes choisissent alors les ordres les plus sévères.

Cela les change.

Rien n'est curieux à voir comme une *prise de voile.*

Quand c'est une demoiselle du grand monde qui quitte la vie riante et périlleuse des passions pour la vie austère du cloître, les équipages les plus brillants versent à la porte du couvent des flots de femmes parées qui viennent assister aux fiançailles avec Jésus de noble demoiselle Gertrude-Alice-Hélène-Marie de Burat de Villequemont.

(Les nobles ont toujours beaucoup de noms de baptême; en Espagne cela a l'air d'une mauvaise plaisanterie.)

Elle paraît avec ses vêtements mondains, des diamants, un grand luxe; puis disparaît, revient vêtue de blanc comme une fiancée, consomme son sacrifice, disparaît de nouveau et revient encore, mais maintenant revêtue de l'habit de religieuse.

Désormais elle ne s'appellera plus que *sœur Marthe.*

Il y a là un contraste frappant qui arrache des larmes à bien des yeux, des soupirs à bien des cœurs.

Et pourtant, patience! elle deviendra abbesse.

* * *

Qui donc a déterminé cette noble et belle enfant à quitter ce beau et grand monde, qui lui promettait tant de joies, tant de bonheur, tant de succès?

C'est...

Le sentiment religieux, la vocation!

Ou bien c'est...

Un amour trompé, déçu, rendu impossible par les distances sociales, les haines de famille ou la trop grande différence de fortune.

C'est enfin que la jeune fille de race étant duchesse et fière n'était pas assez riche pour

épouser un grand seigneur, et, dédaignant un roturier opulent, préfère se retirer au couvent avec la majesté d'un orgueil qui n'a jamais dérogé.

Elle préfère s'appeler *sœur Marthe* dans la maison de Dieu, que de s'appeler madame Durand dans la maison de M. Durand.

Mais tandis que la femme ou la fille du grand monde qui entre en religion le fait avec éclat, avec une sorte d'ostentation, l'homme du grand monde qui se fait moine disparaît sans bruit; il glisse comme dans une *trappe*, soit dit sans jeu de mots.

Ainsi fit autrefois le comte Ignace de Loyala, qui, soldat débauché, se retira tout à coup de la société, et finit par fonder l'ordre célèbre des Jésuites.

*
* *

Et de nos jours un autre grand seigneur, M. de Rancé, s'est mis à restaurer l'ordre des *Trappistes* en France, — et cela en pleine Normandie, l'une de nos provinces les plus lettrées , après avoir mené la vie mondaine que nous a racontée M. le vicomte de Châteaubriand, son illustre biographe.

*
* *

De même encore, M. de Ravignan, ancien magistrat, quitta la robe de la justice humaine pour la robe de la justice divine.

De procureur il devint jésuite.

Et combien pourrions-nous en citer d'autres ?

*
* *

En somme, le *grand monde* n'est ni meilleur ni pire que le *demi-monde* et que le *bas monde*.

Il a seulement sur ceux-ci l'avantage de la position, de la fortune et de l'éducation.

Il est plus agréable à fréquenter; il exhale ce parfum aristocratique, suprême, délicat, élégant, qui n'appartient qu'à lui.

Ses vertus sont plus aimables, ses vices moins repoussants;

Son langage est exquis;

Ses manières fines, distinguées; dans le crime même, il apporte de la dignité, quelque chose qui n'est pas vulgaire.

FIN.

PARIS-VIVANT

LE

MARIAGE

HECTOR BOSSANGE & FILS



PARIS. — TYPOGRAPHIE DE PILLET FILS AINE
rue des Grands-Augustins, 5.

PARIS-VIVANT

PAR DES HOMMES NOUVEAUX

LE

MARIAGE

HECTOR BOSSANGE & FILS

PARIS
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

G. DE GONET, éditeur, 6, rue des Beaux-Arts.
1858

LE MARIAGE

SOMMAIRE :

La chaîne. — Le mariage et ses définitions. — Les mariages d'*inclination*, de *raison*, d'*argent*. — Par *bonté*, par *jeunesse*, *pour faire une fin*. — Le régime de la *communauté* et le régime *dotal*. — Les fiancés. — Les *bans*. — La rupture. — Manœuvres *avant*, *pendant* et *après*. — La noce. — Les violons, les garçons d'honneur. — Les *pique-niques*. — La *jarretière* de la mariée. — La première nuit. — Le *droit du seigneur*. — — La *lune de miel*. — La *lune rousse*. — La femme honnête, la femme faible. — L'adultère, la bigamie et le célibat. — Les ennemis et les amis du mariage. — Les veufs et les veuves. — Les mensonges, les scènes, les querelles. — Les mauvais et les bons ménages. — Les *tyrans domestiques*. — Un seul lit. — Deux lits. — Le *juste-milieu* de la politique conjugale. — Les faux maris. — Les bannis du mariage. — *Profession matrimoniale*. — Le pour et le contre.

Gai, gai,
Marions-nous,
Mettons-nous dans la misère;
Gai, gai,
Marions-nous,
Mettons-nous la corde au cou!

On entend chanter cela tous les jours,

et pourtant tous les jours on voit de nouvelles noces, ce qui tendrait à démontrer le peu d'influence de la poésie sur les mœurs, si tant est que ces bouts-rimés soit de la poésie.

Mais ici ce n'est pas à la *forme* qu'il faut s'arrêter, c'est à l'*idée*.

*
* *

On est donc généralement convenu de dire que le mariage est une *chaîne*.

Quoique presque tout le monde se marie.

Le célibat, sauf le célibat religieux et le célibat militaire, est flétri comme le calcul de l'égoïsme.

Voilà la vérité.

Expliquera qui pourra toutes ces contradictions.

*
* *

— Le mariage, a dit Pascal, est ce qui distingue l'homme des animaux.

— L'homme se marie, a dit Bossuet; la bête s'accouple.

— La bête s'accouple, l'homme aime, a dit Châteaubriand.

— Aimer et se marier même chose, a dit de Maistre, car l'amour comporte le respect et la chasteté ; c'est un sacrement qui s'appelle le *mariage*, ou ce n'est plus l'amour tel que Dieu l'a fait.

— Le mariage dérive de la loi divine et de la nature, dit saint Paul.

— Bah! bah! bah! dit le réformateur, l'utopiste Fourier, si vous voulez :

Le mariage est la fonction naturelle,

l'emploi d'une des notes de la gamme passionnelle qu'il a décrite; note que dans son langage imagé il appelle *la papillone,* mais dont le nom seul nous fait supposer dans le *milieu* où nous sommes que ce mariage ressemble assez à l'union anglaise de *Gretna-Green,* à celle de la main gauche du spirituel Gozlan et au mariage interlope d'un arrondissement fantastique de la bonne ville de Paris.

*
* *

— Le mariage, a dit Napoléon devant le conseil d'Etat, lors de la discussion du Code civil, — le mariage ne dérive point de la nature. — La famille orientale diffère entièrement de la famille occidentale. — L'homme est le ministre de la nature, et la

société vient s'enter sur elle. — Les lois sont faites pour les mœurs, et les mœurs varient. — Le mariage peut donc subir le perfectionnement graduel auquel toutes les choses humaines paraissent soumises.

*
* *

— La sévérité des lois conjugales, dit Balzac, est assez généralement tempérée par l'*adultère*, mot immense, qui traîne à sa suite un lugubre cortége :

Les Larmes, la Honte, la Haine, le Désespoir, des crimes secrets, de sanglantes guerres, des familles sans chef, le Malheur.

*
* *

Des bibliothèques entières ne suffiraient pas à contenir tout ce qu'on a écrit sur ce sujet.

Quoi qu'il en soit, le mariage ou association de deux personnes de sexe différent qui se réunissent pour vivre en commun, — est un de ces contrats, une de ces transactions nombreuses qui se font chez les peuples sauvages comme chez les peuples policés.

Son résultat est de perpétuer la famille par un accroissement de population.

La religion du Christ a considéré le mariage sous un aspect plus noble.

Elle en a fait un état saint, béni de Dieu et *indissoluble*.

Son but n'est pas seulement de procréer,

mais de montrer l'amour sanctionné et sans partage.

A ses yeux l'adultère prouvé peut autoriser la séparation des époux, mais non la rupture de l'union conjugale.

Il est de principe religieux que rien ne peut entraîner la dissolution du nœud conjugal;

Cela est aussi de principe législatif dans les pays catholiques; mais il en est autrement dans les pays protestants et dans les pays musulmans.

Par exemple : le divorce est admis en Prusse; il est vrai que le clergé protestant lui-même, qui l'a introduit, commence à y voir de grands inconvénients, et qu'il demande des lois plus restrictives; car on fait un jeu de se marier et de divorcer.

*
* *

Mais c'est dans la république des Etats-Unis que les divorces sont le plus fréquents.

Voici un fait historique :

« Un habitant de Syracuse fut abandonné, il y a quelque temps, par sa femme, qui se rendait dans l'ouest dans le but d'y obtenir un divorce. Depuis lors le mari, qui n'avait pas, à ce qu'il paraît, fait d'objection à cette séparation définitive, ne désirait qu'une chose, c'était d'apprendre de façon certaine qu'il était rendu à la liberté. A cet effet il écrivit à divers greffiers de comtés pour s'informer si le divorce espéré n'aurait pas été accordé dans leurs juridictions. Parmi les réponses qui lui sont parvenues se trouve celle-ci :

« Mencee, Indiana, 18 janvier.

« Cher monsieur,

« Il n'y a point eu jusqu'ici de demande en divorce adressée à notre tribunal au nom de... ; mais je pense que nous avons bien divorcé la moitié des citoyens de votre Etat, et pour peu que nous continuions de ce train, je suppose que d'ici à quelques années nous aurons épuisé les ménages de New-York et du Massachusetts.

« En attendant l'occasion de vous rendre ce service, je suis, etc. »

*
* *

Paris-Vivant doit distinguer :

Les *mariages d'inclination*, les *mariages de raison* et les *mariages d'argent*.

* * *

Les *mariages d'inclination* sont ceux qui ont lieu entre deux personnes qui s'aiment ou qui croient s'aimer d'un amour assez robuste pour durer autant qu'eux-mêmes.

Le temps se charge de prouver si c'était là une erreur.

Le *mariage d'inclination* est quelquefois un *mariage de bonté*, — quand un homme épouse une jeune fille pour l'arracher au despotisme d'une belle-mère ;

Dans cette catégorie rentre surtout le *mariage par jeunesse*.

Combien se marient ainsi étourdiment!

*
* *

Les *mariages de raison* ont lieu dans divers cas, tels que ceux-ci :

Un jeune homme se laisse marier par son père à une femme dont la famille est pour lui une alliance avantageuse pour son avenir ;

Un autre se marie par ambition ;

Celui-ci fait un mariage de raison par colère, pour deshériter les collatéraux ;

Celui-là parce que la vie de garçon lui est devenue monotone ;

Cet homme d'un âge mûr, pour pouvoir tenir maison dans le monde ;

Cette jeune veuve, pour avoir un appui, un soutien dans la vie, pour elle-même et pour ses enfants, si elle en a ;

Cette autre femme, parce qu'elle est enceinte et pour donner un nom de père à l'enfant qui va venir ;

Cet homme, par le dépit que lui cause l'infidélité d'une maîtresse qu'il aimait ;

Cet autre, par laideur, en craignant quelquefois de manquer de femme ;

Cet autre, pour donner une position à un fils ;

Cet autre, pour terminer un procès ;

Cet autre, parce qu'il sent ses cheveux blanchir ou s'éclaircir et *qu'il faut faire une fin ;*

Cet autre, pour faire comme tout le monde;

Cet autre, et ce fait est moins rare qu'en général on ne le croit, par zèle religieux, pour ne pas pécher, et conformément à cette parole de saint Paul :

« *Il vaut mieux se marier que de brûler.* »

Attendu que, au point de vue de l'Eglise, si on peut se sanctifier dans le mariage,

le célibat *avec la continence* est un état beaucoup plus saint.

Ici, la virginité a le pas sur les vertus de la famille;

Cet autre convole par honneur, pour expier un entraînement qui autrement ferait le désespoir et la honte d'une jeune fille;

Mais ce dernier cas est extrêmement rare.

*
* *

Tandis que les mariages par calcul, les mariages d'argent sont les plus fréquents.

Celui-ci épouse une dot bien plutôt qu'une femme;

Celui-là se marie *contre* une vieille dame, dans l'espoir machiavélique d'en hériter bientôt.

*
* *

Cet autre se marie parce que son oncle décédé a grevé son héritage d'une fille à épouser (souvent sa bâtarde) ;

Cet autre, parce qu'il est le débiteur de celui qui sera son beau-père.

*
* *

Pour le mari, le meilleur mode est le *régime de la communauté,* dont il est le chef;

Pour la femme, c'est le *régime dotal* (le mari n'ayant droit qu'à disposer du revenu de la dot et non de la dot elle-même).

*
* *

Dans les *mariages d'argent,* les femmes sont absolument traitées comme une mar-

chandise, comme ces pauvres esclaves circassiennes dont on peuple les sérails des Turcs, — ces fanatiques de promiscuité.

La jeune fille ainsi livrée, — avec un peu plus de francs, mais non moins de vergogne que la dernière *demoiselle* de carrefour, aimera-t-elle cet époux qui l'aura ainsi achetée, marchandée, avilie?

Il est permis d'en douter;

Car il ne saurait y avoir amour là où manquent l'estime et cette poésie du cœur qui, si elle n'est plus qu'une illusion, est la plus charmante de toutes, — celle qui fait battre les cœurs de vingt ans, — qui rend heureux d'un mot, d'un serrement de main, d'un regard, d'un sourire, d'une fleur donnée ou reçue, — d'un mouvement de jalousie saisi au passage, — enfin de tous ces riens charmants qui forment la vie des amoureux et qui procurent des jouissances ineffables que ne donnent jamais ni l'ambition, ni le jeu, ni la gloire.

Ah ! quand ils se marient ceux-là, ils ont atteint tous leurs désirs, et ils se disent, — car pour eux le mariage, c'est de l'égoïsme à deux :

— Ces yeux, cette voix, ce cœur, tout cela est à moi seul (ou *seule* si c'est la femme qui parle).

Dessein charmant, qui se réalise quelquefois, — pas toujours.

*
* *

La jeune fille qui va se marier prend le nom de *fiancée* quand les choses sont *très-avancées* et que les *bans* vont être publiés à la municipalité et à l'église.

C'est-à-dire quand la publicité aura donné déjà à ce projet d'union une certaine importance, et pour ainsi dire déjà sanctionné in-

directement le contrat. Il arrive donc que les mariages qui se rompent, quand ils en sont venus à ce point, donnent sujet à une foule de suppositions désagréables pour toutes les parties, et dont chacune s'efforce de faire supporter les conséquences à son adversaire d'à présent, son futur ou sa future d'hier.

* * *

Si c'est un mariage d'amour, la fiancée est déjà par l'imagination dans ce ciel que se forgent entre elles toutes les petites filles en pension, — poëme tendre et chaste dont le héros s'appelle *mon petit mari*.

Et quand bien même on lui fait faire un *mariage de raison* ou un *mariage d'argent*, elle est encore émue... non par l'amour, mais par la curiosité... ce petit défaut propre

aux femmes, qui fut le premier mauvais pas de l'épouse d'Adam, et qui valut à l'humanité mythologique l'ouverture de la boîte de Pandore.

*
* *

L'aspirant, le *fiancé*, est, dans tous les cas aussi, ému par certains frémissements :

Amour,

Volupté,

Intérêt.

Il est empressé, prévenant, galant; il ramasse le mouchoir qui tombe; il débite les mots si vieux et toujours neufs du *dictionnaire de la passion*, un maître livre que les uns ont dans le cœur, les autres, — et en bien plus grand nombre, — dans la tête;

Pour inspirer la confiance, ou s'il aime,

parce que le bonheur rend généreux, il donne aux pauvres devant *elle*, et devant *elle* se plait à caresser les petits enfants, — images vivantes des promesses matrimoniales;

Il joue avec l'éventail;

Il a toujours quelque gracieuseté à glisser tout bas à l'oreille; il déclare ne pas pouvoir dormir;

Il ne mange pas devant *elle*, c'est trop prosaïque; enfin il se fait charmant; il a toutes les qualités imaginables, le bon jeune homme!

Il ne fume pas et prise encore moins;

Ne joue jamais;

Se retire de bonne heure;

Porte du linge irréprochable;

Parle doucement;

Ne s'emporte jamais;

Insinue qu'il est brave comme Bayard et que son cœur est un volcan.

A la promenade, il tient par la main sa

fiancée, tout en lui donnant le bras; il a toutes les attentions, toutes les délicatesses;

Il envoie des bouquets, apporte des bonbons.

Fait le whist de la belle-mère.

Ecoute avec respect le beau-père et les grands parents, qui disent quand il n'est pas là :

— Quelle perle!

Hélas! il faudrait souvent dire :

— Quel fumier!

*
* *

De son côté, la fiancée se livre au même petit manége.

Elle aussi tend ses toiles, si innocente soit-elle; — ce qui n'est pas du calcul est au moins de l'instinct.

*
* *

Le jour de la noce venu, — le grand jour! — les gens du grand monde font généralement la chose comme en cachette; ni festin, ni bal.

Usage mesquin, qui nous fait regretter les mariages d'apparat qui donnaient autrefois motif à une série de fêtes et perpétuaient cette bonne gaieté française ou, plutôt gauloise, comme on est maintenant convenu de l'appeler.

*
* *

Les gens du petit monde mettent leurs plus beaux habits, se carrent dans des voi-

tures de louage, invitent à la cérémonie leurs amis et les amis des amis.

Dans les campagnes et aux barrières, les garçons ont des rubans à leur chapeau, — comme les conscrits, — des fleurs à leur boutonnière; ils sont en habits de fête, et la fête est aussi sur leur visage et dans leur cœur; on crie, on boit, on mange, on danse, et puis l'on finit parfois par se battre, —

* * *

surtout s'il y a un *pique-nique*, car si les violons rapprochent les cœurs, la note à payer divise les intérêts.

— C'est toi qu'a bu tous les brocs!

— C'est toi qu'a mangé tout le veau!

— J'ai pas eu de mouton!

Telles les aimables récriminations des convives repus, sans compter celles qu'ils adressent au cabaretier :

— La gibelotte était brûlée.

— Tu nous comptes soixante-quatre francs de vin et d'eau-de-vie; nous n'avons pas bu tout ça!

*
* *

Les querelles de noces sont aussi vieilles que l'institution du mariage.

La célèbre rixe entre les Lapithes et les Centaures ne s'éleva-t-elle pas aux noces de Pirithoüs et d'Hippodamie?

*
* *

Cependant, un peu avant qu'éclatent ces orages, quelques danseurs et surtout buveurs et mangeurs intrépides ont disparu.

Ce sont les *pique-assiettes*, des étrangers qui

font métier, à Paris et ailleurs, de s'introduire à la suite des noces afin d'y boire et d'y manger *gratis*.

Les amis du mari les prennent pour des invités de la mariée, — ceux de la mariée pour des invités du mari;

Parmi ces *industriels* sont des repris de justice ou des gens dignes de l'être, qui pratiquent le vol concurremment à la mazurka.

*
* *

Mais les rois de la fête — après les mariés — les rois en second, ce sont les *garçons d'honneur*; à eux le plaisir de prendre la jarretière de la mariée et le privilége insolent de lui adresser les plus grossières plaisanteries, — ce qui est un supplice pour sa pudeur, si peu *bégueule* soit-elle.

*
* *

Quand le traiteur est soldé, les ménétriers muets, les lumières éteintes, chacun rentre chez soi, — le marié et sa *femme* — enfin! — vont se livrer aux douceurs ou aux fatigues de la première nuit de noces.

Ici tout se passe à peu près exactement la même chose dans le palais, dans la villa, dans la mansarde et dans la chaumière.

* *
*

La première nuit des noces est l'objet, chez les modernes, de suppositions que la pudeur nous interdit de nommer.

Il n'en était rien autrefois; — jusqu'au

quinzième siècle il fut enjoint par la loi religieuse, aux jeunes mariés, de consacrer à la continence les *trois nuits mystérieuses*, c'est-à-dire les trois premières.

On dit même que les seigneurs féodaux s'arrogeaient le droit monstrueux de passer la première nuit des noces avec la jeune mariée, — mais ceci n'a été avancé que par les écrivains ennemis déclarés du régime féodal, et on n'en a fourni aucune preuve historique, ainsi que le constatent MM. Thierry et Guizot. On appela, dit-on, plus tard *droit de cuissage* ou de *jambage* le droit dérivant de celui-là, mais moins exorbitant, par lequel le seigneur avait le droit de poser seulement la jambe dans le lit de la nouvelle mariée.

Il est même probable que ce dernier usage n'était que la marque du servage de la fille qui se mariait, et qu'il a donné lieu à cette énormité connue sous le nom de *droit du seigneur*.

On ajoute que ce droit se rachetait pour peu de chose.

*
* *

Jusque vers la fin du onzième siècle, les mariages se célébraient sans aucune publicité, — ce qui donnait lieu à de graves abus; les uns se mariaient quoique mariés déjà, les autres se passaient du consentement de leurs parents.

Pour obvier à ces bigamies et à ces irrégularités, il fut ordonné que les mariages, avant d'être célébrés, fussent annoncés publiquement, — par les prêtres seuls, jusqu'en 1789; par les prêtres et par les maires depuis cette époque.

C'est cette publicité qu'on désigne sous le nom de *bans*.

*
* *

Le mari s'est aperçu dès le jour même de la noce — fût-elle des plus modestes — que le bonheur n'est pas un don gratuit.

C'est surtout à Paris et dans la petite bourgeoisie que l'épouseur se jette dans les dépenses du luxe et de la représentation, par vanité, par étourderie, ou par calcul, — pour complaire à la future et à la sottise de ses parents et connaissances.

*
* *

Cependant on est en pleine *lune de miel*, ce qui console de bien des choses, — même d'une noce dispendieuse.

Les mariages par inclination sont les seuls qui aient une véritable *lune de miel;*

C'est le temps ou l'on est tout entier l'un à l'autre;

On ne cherche qu'à se plaire et à se prouver qu'on y a réussi.

Si on a la vocation du mariage et un amour vrai au cœur, la lune de miel est éternelle;

Autrement elle ne tarde pas à être suivie de la *lune rousse.*

* * *

Celle-ci est précédée de la lassitude.

Le bonheur fatigue ceux qui n'en sont pas dignes; ceux qui se sont imprudemment trompés sur son objet et ont pris l'ombre pour la proie.

Pour ceux qui s'aiment réellement, il n'y a ni lassitude ni dégoût, qui suit la lassitude.

S'il est dans la nature humaine d'aimer le changement,

Il est aussi dans la nature humaine d'aimer ses habitudes.

La femme habile est donc celle qui fait préférer à son mari les habitudes du foyer domestique aux changements de toute sorte qu'il peut trouver au dehors;

C'est aussi celle qui sait que l'époux sûr de retrouver chez soi un bon visage et ces soins délicats qui sont les ancres de ces frégates qu'on appelle femmes, revient au logis heureux, confus, repentant, après une escapade, et aime d'autant plus sa femme qu'il compare son honnêteté et le doux bonheur qu'elle lui offre à la malhonnêteté et aux plaisirs menteurs que lui procurent les autres.

*
* *

Car la vertu de la femme est le plus sûr instrument du repos conjugal.

La *femme honnête* est un type moins rare que ne le disent ces romanciers qui font de l'adultère un acte d'héroïsme à l'avantage de l'épouse, et qui couvrent l'époux du plus profond ridicule.

C'est dire légèrement.

On ne place plus si bas l'honneur des hommes.

Un galant homme qui a une *gueuse* pour femme ne s'en trouve nullement déshonoré, s'il ne connaît pas ses désordres,

Ou si, les connaissant, il ne les tolère pas et n'en vit pas.

Il est, il faut bien le dire, des maris qui

en vivent, dans le grand et dans le petit monde, et se font les proxénètes de leurs propres femmes!...

C'est là le dernier degré de la honte!!!

*
* *

La femme honnête est cette épouse pudique qui respire dans toute sa personne et dans tous ses discours le bon air de la vertu;

Digne sans hypocrisie; chaste sans une affectation déplacée d'austérité; veillant toujours sur son cœur, sans en étouffer les légitimes aspirations, mais sachant refouler profondément toutes celles qui sont des encouragements à s'égarer hors la ligne du devoir;

Quand elle passe elle impose à tous le

respect, même aux débauchés, qui se contentent de la contempler, — ce qui est la gastronomie de l'œil.

On la désire sans espoir de la posséder;

On l'aime sans oser le lui dire;

On serait heureux de la défendre.

*
* *

Il y a ensuite la *femme faible*, honnête de fait, si l'honnêteté matérielle suffit,

Mais coupable par la pensée;

Celle-là est soumise aux passions, aux entraînements du monde;

Elle plonge ses regards au fond de mille voluptés;

Elle trouve son mari vulgaire, quand elle le compare à tant de jeunes gens gracieux, qu'elle ne tarderait pas à trouver grotesques

et insupportables si elle était condamnée à vivre deux jours avec eux;

Elle lit des romans et raffole de leurs héros.

Eh bien ! qu'un garçon énergique, tendre et résolu se présente, réunissant les conditions romanesques qu'a rêvé cette âme faible, ce tempérament nerveux, cette nature curieuse, inquiète ou lascive, et il aura raison tôt ou tard de cette vertu chancelante.

*
* *

Elle passera alors à l'état de femme *coupable*, que l'on ne craint plus de compromettre — comme la femme honnête et la femme faible — et qui souvent ne craint pas de se compromettre elle-même.

On en a vu tomber de degrés en degrés,

et après l'abandon du mari outragé, au plus bas de la prostitution sociale ....

On a calculé qu'il ne devait y avoir que quatre cent mille femmes honnêtes en France;

De celles qui n'accordent aucune faveur d'aucune sorte;

Et qu'il y avait plusieurs millions de femmes adultères en *fait;* car en *pensée* le nombre ne peut en être déterminé.

*
* *

Mais les adversaires de cette statistique ont prétendu qu'elle émanait de quelque célibataire chagrin, de quelque amoureux éconduit, ou d'un mari trompé.

*
* *

Enfin il est des écrivains qui ont distingué les femmes *honnêtes* des femmes *vertueuses*; mais ceci est jouer sur les mots.

*
* *

Les ennemis du mariage sont de plusieurs sortes :

1° Les amants; les gens qui s'introduisent dans les familles pour séduire les femmes ou les filles;

2° Les familiers, les pique-assiettes, les *amis intimes* du mari, — gens sans foi ni loi qui

en mangeant le dîner du brave homme font la cour à sa femme et abusent lâchement de son absence pour le dénigrer, pour envenimer les plaies conjugales en y répandant le baume perfide des consolations et des conseils *amicaux;*

On n'est presque toujours trompé que par les siens;

Ceux-là seuls vous trahissent à qui vous avez donné votre confiance.

3° Les excitations que le mari ou la femme reçoivent du dehors ou à l'intérieur;

4° Les *amies* de madame, qui lui font connaître les amis de leurs amants, ou bien encore qui font les coquettes avec *monsieur*;

5° Les vulgarités de la vie maritale, qu'on n'a pas su dissimuler;

6° La trop grande complaisance de *madame,* ou encore son trop peu de complaisance;

7° La belle-mère, qui s'impose au jeune ménage, brouille *monsieur* avec sa fille, ou

son fils avec *madame*; qui fait des réflexions désobligeantes, qui fait des cancans, qui médit, qui jette de l'huile sur le feu des querelles domestiques au lieu de les apaiser.

8° Les occasions;

9° Le manque de respect de soi-même;

10° Le désœuvrement;

11° L'ardeur des sens, que la loi morale et une volonté droite et ferme ne savent pas apaiser, éteindre;

12° Une multitude d'autres gens et d'autres choses qui rendent le mal facile, lui qui est si appétissant, si attrayant de sa nature, et vers lequel la pauvre humanité n'est que trop portée.

Sans compter les enfants de plusieurs lits, qui sont un grand sujet de désordre chez les veufs et chez les veuves qui ont convolé en nouvelles noces.

*
* *

Les veufs et les veuves peuvent se remarier, d'après toutes les législations modernes,

Même au Malabar, où naguère encore les veuves étaient obligées de se brûler vives sur le tombeau de leurs époux;

Loi barbare, disent les âmes tendres et surtout les femmes de nos pays;

Loi fort sage, disent les Hindous, car elle était un frein pour les femmes, — trop souvent tentées de mal soigner la santé de leurs époux — et souvent même d'abréger leurs jours.

Mais depuis quelque temps nous avons vu les veuves du Malabar s'insurger contre cette législation désagréable pour elles.

*
* *

Les veufs sont le plus généralement de vieux *boujons* très-lestes avec leur nouvelle épouse et exigeant d'elle certaines douceurs, certaines complaisances dont fort souvent ils se vantent, les adroits menteurs, d'avoir été gratifiés par leur première *moitié*.

Les femmes sont volontiers en défiance contre un veuf.

Elles s'inquiètent beaucoup de la manière dont est morte leur première femme.

— Il l'a tuée en lui chatouillant la plante des pieds, dit tout bas la meilleure.

— Il l'a traitée—le vil débauché — comme François Ier, le roi galant, l'a été par la *belle Ferronnière*.

— Ah! épouser un veuf, fi donc! c'est trop roué!

*
* *

Les veuves ne sont pas mieux traitées.

On les appelle avec plaisir des Brinvilliers et des Lafarge.

On leur prête des relations criminelles avec un tas de gens.

Il n'y a pas longtemps encore que, lorsqu'une veuve se remariait, il était d'usage parmi le peuple de se munir d'instruments discordants, d'ustensiles de cuisine, et d'aller faire à sa porte ce qu'on appelle un *charivari*.

*
* *

Pour beaucoup, une veuve est un bien plus grand objet de dégoût qu'une courti-

sane, surtout si elle a des enfants, — ces *portraits vivants* du premier mari, ou tout au moins ces éternelles preuves de son existence;

Et puis la veuve a une manie insupportable :

Son second mari va-t-il à droite, elle se pose en martyre et s'écrie en parlant de *son premier* :

— Adolphe était bien plus aimable, il allait toujours à gauche!

Cette éternelle et fastidieuse comparaison, tout à l'avantage du mort, n'eût-il été qu'un gredin, est un supplice irritant pour le mari vivant.

Ce mort est son épée de Damoclès, sa statue du commandeur.

Sa mémoire lui est un supplice, une humiliation, un sarcasme, une honte, un boulet, une misère sans pitié, un tourment sans relâche.

La veuve a-t-elle des enfants du premier lit,

Elle dira :

— Jamais je n'en aurai de pareils!..

N'en a-t elle pas,

Elle dira :

— Ah! Jugulaire (deuxième mari) ne fera pas ce qu'Adolphe (premier mari) n'a pu faire!

C'est-à dire que le premier mari avait toutes les vertus, toutes les qualités possibles, et que le second n'est qu'un idiot, un crétin.

*
* *

Il y a aussi un certain nombre de veufs et de veuves qui ne se remarient pas et é-

crient, quand on leur fait des propositions de ce genre :

— Merci, bien obligé, j'en ai eu assez d'une fois!

Ceci peut paraître peu galant, mais c'est palpitant de vérité.

* * *

Autrefois les Parisiennes qui avaient perdu leurs maris n'osaient point se produire, même en grand deuil, dans les promenades publiques.

Il leur était permis de fréquenter l'*allée des Veuves*, dans les Champs-Elysées, à Paris, — voie sombre et solitaire où elles pouvaient aller prendre l'air après dîner.

Comme nos mœurs sont changées!

Les veuves paraissent aux spectacles, — sans observer le moindre deuil.

D'autres font du deuil de leurs maris un prétexte de parure qui rend plus piquantes leurs allures.

En ceci semblables aux anciennes filles de joie qui se félicitaient d'un *deuil de cour*, parce qu'alors on leur fournissait des vêtements gratis, qui relevaient leurs charmes en leur donnant quelque chose d'honnête et de respectable.

Par contre, il est des gens qui ont trouvé moyen de jeter du ridicule même sur la mort, — cette si peu joyeuse compagnone.

Tel ce M. de Z..., qui ayant perdu sa femme, fit acheter des tonneaux d'encre et mit en deuil les jets d'eau de son parc, en les teignant de cette couleur réputée lugubre.

*
* *

Les douceurs de la *lune de miel* sont empoisonnées par la présentation des mémoires des fournisseurs de toutes sortes;

Par la révélation réciproque des caractères qui font souvent maudire au fond de l'âme un mariage trompeur.

Si le mariage a ses joies, il a aussi ses querelles; quelques-unes sont entamées avec justice; d'autres sous les plus frivoles prétextes.

Enfin chacun de son côté ne tarde pas à s'apercevoir qu'il s'est donné une chaîne, — de fer ou d'or.

La tyrannie conjugale introduit le mensonge dans la maison, — le mensonge, — ce monstre qui déprave les cœurs.

On ne s'aime plus dès qu'on a des secrets l'un pour l'autre.

La femme est jalouse, — vice énorme qu'on devrait tenir caché; — pour avoir la paix, le mari le plus innocent du monde invente un tas de fables.

D'avance il se prépare à répondre aux interrogatoires de sa femme, comme fait un roué coquin qui va paraître devant son juge.

Veut-il aller s'amuser *sans trainer sa femme*, il écrit à un de ses amis intimes ou à un de ses parents sur lequel il croit pouvoir compter :

« Mon cher Polydore,

« J'ai demain un bal d'artistes et veux y aller *seul*, sans qu'on sache où je vais, pour n'être pas *relancé*.

« Ecris-moi donc aujourd'hui même ou viens en personne pour m'inviter à aller

passer deux jours à ta campagne, ce *afin que je puisse m'habiller* sans avoir de scènes.

« Tout à toi,

« Société Biencoiffé »

* * *

Cette invitation permet à ce mari Biencoiffé d'exiger de sa femme son habit noir, sa chemise en fine batiste, la chemise des grandes occasions ! et ses souliers en veau verni.

* * *

Mais quand il s'embrouille dans ses mensonges ou quand arrive chez lui, absent, un

ami malencontreux avec lequel il avait prétendu être, — ce sont des querelles affreuses, qui font de la maison un enfer, surtout si la femme est acariâtre et jalouse.

*
* *

K..., mari peu régulier dans ses habitudes, rencontre son ami B... sur le boulevard des Italiens :

— Ah ! cher, voici deux jours que je ne suis rentré au logis. Toi qui connais tous les *trucs*, dis-moi donc quelle *blague* à raconter à mon épouse ; j'ai tout épuisé.

— Attends, tu es parti avant-hier... avant-hier... il y avait... voyons... quoi donc ?... Ah ! l'incendie du cirque... Tu étais à l'incendie du cirque.

Le mari se va mettre sous une pompe et est inondé d'eau.

Il rentre.

— D'où viens-tu ?

— De l'incendie du cirque ! La preuve c'est que je suis encore trempé.

— Comment, mais c'était avant-hier.

— Eh bien, je ne suis pas encore séché !

*
* *

Mais ceci n'arrive pas aux maris résolus qui dès le premier jour ont su faire acte d'autorité souveraine et déclaré entendre rester les maîtres, et sans être contrôlés, de toutes leurs actions.

Il est vrai que les susdits époux risquent d'être appelés *tyrans* et de subir des insurrections, — voire même pire, s'ils n'allient

pas à cette force une certaine habileté de formes.

La femme veut être dominée; elle méprise un mari mou qui fait toutes ses volontés, un mari faible qui lui laisse *porter la culotte;*

Mais aussi la femme veut être caressée, choyée, promenée;

Les satisfactions maritales, un cadeau par-ci par-là; un bouquet, des meringues, une soirée au théâtre ou au bal,

Cela est utile de temps en temps; on pardonne alors au mari de ne pas rentrer dîner et de laisser sa femme seule assez souvent; d'ailleurs, il a deux grandes excuses :

— *Je vais aux affaires;*

Et si l'union a été disproportionnée :

— *Je vais dans le monde.*

*
* *

On reconnaît le mari maître chez lui en ce qu'il ne fait pas avec sa femme un seul et même lit;

S'il est passablement maître chez lui, il couche dans un lit jumeau de celui de sa femme et dans la même chambre;

Mais s'il est tout à fait le chef du logis, il a son appartement à part.

Un *seul et même lit* est le mode de cohabitation des époux amoureux, mais non celui des époux consommés dans la science du mariage, qui exigent des chambres à coucher séparées.

Pour en arriver là, il a fallu avoir à faire un véritable coup d'Etat, si on n'a pas pris ce pli dès le commencement.

Des *chambres à coucher séparées*, c'est là le chef-d'œuvre.

Enfin, *deux lits jumeaux dans la même chambre* est un système entre les deux, — c'est le *juste-milieu* de la politique conjugale.

L'usage de coucher ensemble est beaucoup moins ancien que le mariage lui-même.

Parce que ce n'est pas toujours décent,

Pas toujours propre;

Parce qu'il y a des gens désagréables et importuns au lit,

Qui ronflent de la façon la plus ennuyeuse, la plus malséante;

Celui-ci *souffle des pois*;

Celui-là fait trembler les vitres et les planchers;

Enfin bien peu de gens dorment avec élégance.

Alors le sommeil est le plus redoutable rival de l'homme (ou de la femme) qui se laisse voir en cet état;

Et puis, le bonnet de coton ou toute autre coiffure de nuit prêtent passablement au ridicule ;

Les poëtes, les gens de goût et les gens habiles prennent l'habitude de dormir la tête nue.

*
* *

Deux êtres différents au physique et au moral ont beaucoup de peine à s'entendre toujours.

Ici la chaîne est trop tendue; là elle est lâche ;

On s'accuse de tyrannie, d'indifférence, de jalousie, d'infidélité, de paresse, d'inconséquence, de prodigalité, de légèreté.

De fait, les espérances des fiançailles tombent souvent de toute la hauteur de la *lune*

de miel, — et c'est pour cela peut-être que cette période du mariage est appelée ainsi.

Cet astre est placé si haut!

*
* *

Cette jeune fille timide, si doucement occupée aux soins de la maison paternelle, est devenue une femme altière et exigeante, dépensière, dont les folies ou l'insouciance ruinent le ménage : premier désordre qui enfante tous les autres.

Ce jeune homme, hier si empressé et si comme il faut, est aujourd'hui un débauché et un brutal, et ses enfants mêmes, la dignité et les devoirs de la paternité, ne peuvent le ramener au devoir conjugal.

Il entretient une femme au dehors et préfère ses bâtards à ses enfants légitimes;

et comme nouveau trait à cette *étude*, pour couvrir ses hontes, il fera épouser sa maîtresse et reconnaître le fruit de son adultère par un désœuvré, un aventurier pour qui l'honneur n'est rien et qui, comme du Barry, ira manger la pension qu'on lui fait pour prix de ce marché dans quelque province éloignée.

*
* *

Voilà les *bannis du mariage*, les *faux maris*, qui vendent leur nom.

Ceci se passe dans les sociétés où les mœurs sont perdues et les lois insuffisantes.

Hélas! les lois humaines n'ont pu tout prévoir!

*
* *

Les époux destinés à s'aimer toute leur vie ne connaissent que la *lune de miel;* la *lune rousse*, qui est le revers de cette belle médaille, leur est inconnue.

C'est là l'exception, s'il faut en croire les *moralistes,* — gens qui, sous prétexte de morale, prennent à tâche de dire des sottises à la société, — semblables aux *réformateurs,* autres fâcheux qui ne trouvent rien de bien.

Mais pour le philosophe, il y a à côté des mauvais ménages les bons ménages, toujours tendres, toujours unis, — tel ce beau ciel de pays fortunés qu'aucun nuage n'attriste jamais.

Ces époux privilégiés ont compris que le bonheur est la fin que doit se proposer le mariage, et pour y arriver ils se sont faits

de mutuelles et caressantes concessions ; ils se sont aimés avec fidélité; ils se sont respectés ;

Exemple rare mais touchant, qui fait la force, la grandeur, la sublimité de la famille.

L'homme commande avec amour en parlant au cœur et à la raison ;

La femme obéit avec dévouement et indulgence, se contentant de l'empire légitime de ses charmes et de ses vertus.

Voilà ce qui constitue cette chose sacrée qu'on appelle la *famille*, le foyer domestique,

L'un des plus grands s'il n'est le seul bonheur légitime et vrai de l'humanité ; le calme après l'orage ; le ciel bleu après la tempête.

Ce sont des voix chéries qui nous disent les douces choses du cœur. Ce sont les chastes et pures caresses de mains aimées, bien préférables aux grossiers embrassements du

vice, aux viles étreintes de ses plaisirs perfides et menteurs.

C'est la poésie, l'harmonie, la paix.

Quand nous avons bien souffert, quand nous revenons bien las et tout brisés des luttes de la vie, quand notre âme est triste jusqu'à la mort, le foyer domestique nous rassemble comme la poule rassemble ses poussins sous son aile.

A peine avons-nous franchi son seuil sacré que nous nous sentons meilleurs et plus heureux.

Il exhale un délicieux parfum qui nous pénètre l'âme des sentiments les plus doux, les plus tendres, les plus élevés. Il semble alors qu'on rentre en possession de soi-même.

Quand nous avons bien souffert, quand nous nous sommes vautrés dans les hontes, les fanges et les folies sociales, la famille nous console avec ses vertus touchantes, sa

noblesse, ses joies infinies et son trésor d'indulgence et d'affection.

Là tout est calme et quiétude.

Le cœur, échauffé par les luttes humaines et les passions désastreuses, s'y retrempe, comme le soir la fleur penchée se relève sous la fraîcheur qui tombe des grands arbres.

C'est l'oasis enchantée où l'on retrouve une compagne aimable et de beaux enfants toujours souriants;

On y revient avec joie, comme, au tomber de la nuit, revient l'oiseau domestique au colombier.

*
* *

Et qui nous a fait ce repos, cet attendrissement, ce port sûr et tranquille?

C'est la *femme honnête*, c'est la bonne épouse qui fait tout cela.

*
* *

Les femmes sont, il faut le dire à notre honte, infiniment meilleures que nous, et surtout beaucoup plus fidèles :

Parce qu'elles aiment mieux, plus fortement et plus longtemps ;

Leur cœur est plus affectueux, plus tendre, plus délicat ;

Elles ont aussi plus de pudeur, plus de retenue ; elles n'ont pas, comme l'homme, le vin et les liqueurs, — ces auxiliaires si énergiques de la débauche.

Que toutes les épigrammes dirigées contre la femme par des plumes légères ou cruelles, par des lèvres étourdies ou injustes, tombent devant cette grande vérité, brillante et chaude comme le soleil :

— *Une femme ne nous est jamais si attachée que quand nous souffrons!*

N'y eût-il que cela de bien et de vrai dans la *Physiologie du mariage*, de Balzac, que c'est assez pour lui faire pardonner tous les paradoxes étonnants que contient ce livre.

Ce qui permet à tous d'aborder le même sujet.

*
* *

Meilleure que nous, plus douce et plus dévouée, plus délicate et plus scrupuleuse, la femme est aussi plus forte que nous contre les passions.

Le premier *cotillon* venu attire l'attention de l'homme le plus grave, de l'homme réputé le plus vertueux;

Tandis que rien ne distrait la femme honnête de son devoir.

Pour bien des hommes il semble que l'amour physique soit un besoin comme la faim;

Pour la plupart des femmes l'amour physique seul n'existe pas; il leur faut avant tout l'amour moral, l'amour de l'âme.

*
* *

Voilà l'amour, ce que donne la *femme honnête*;

Ce que les autres femmes ne peuvent donner.

Or l'amour est la vie de notre cœur.

Vivre sans être aimé, — c'est un martyre, ou mieux, — c'est la mort.

*
* *

Bien avant nous l'a dit Horace :

— *Comment se fait-il que jamais personne ne soit content de son sort?*

La raison en est simple : c'est parce que personne ne veut trouver bon et suffisant ce qu'il a.

Pauvre humanité! quand l'amour lui tend la main dans sa route, comme l'ange de Tobie, et quand sa sollicitude vigilante guide pieusement ses pas incertains, elle hésite encore plutôt que de s'abandonner aveuglément à son guide naturel.

*
* *

Mais si le mariage est beau, si la famille est sublime dans son union, comme elle est hideuse dans ses luttes et dans ses vices, qui parfois sont des crimes!

Malheur à ceux qui ont porté la désunion et la discorde dans le sanctuaire de la paix!

Ces divisions sont déplorables, et elles prouvent combien l'humanité est imparfaite et avec quelle facilité le misérable qu'on appelle mortel foule parfois aux pieds son bonheur et est le propre instrument de son humiliation et de ses revers.

*
* *

Il en est du mariage comme de toutes les meilleures institutions; parfaites dans leur essence et dans leur but, elles sont souvent corrompues par le génie du mal.

Il y a des maris indignes et des épouses infâmes qui empoisonnent la source de leur propre bonheur.

Sont-elles heureuses, ces femmes qui ont fléchi les genoux devant l'idole du veau d'or et devant la statue de la Lubricité...

Imprudentes! Elles se sont privées des jouissances que procure le respect gardé de soi-même.

Le repentir est là qui guette l'épouse coupable pour empoisonner ses fragiles et honteuses voluptés.

Sa tête devient vide et son cœur gonflé; ses jours sont entourés d'abîmes; elle pleure sur le théâtre de son déshonneur et ne peut trouver le repos.

Malheureuse dans le présent, elle ne peut interroger le passé que pour se maudire elle-même, et elle ne peut jeter ses regards sur l'avenir sans frissonner de honte et de peur.

Bientôt — car le temps marche vite — la vieillesse vient, à la suite du remords rongeur, saisir l'infortunée; elle sent son front se riåer, ses yeux s'éteindre, son éclat disparaître, ses lèvres pâlir, et l'isolement se faire autour d'elle... Elle reste seule, seule avec ses souvenirs et les lambeaux souillés de son voile de fiançailles!

Alors elle se plaint et elle pleure... Mais qui entendra sa voix?

Qui aura pitié de ses larmes?

— Son époux?...

— Il a fui, renonçant à provoquer un

scandale qui, dans une société dépravée, doit *déshonorer* son nom;

Il a fui, emmenant avec lui ses enfants, dégoûtés eux-mêmes de la conduite de leur mère.

Triste spectacle! tableau trop vrai!

Cette femme mourra solitaire et désespérée; son agonie sera horrible; elle mourra loin des siens qu'elle a trahis, et son dernier regard ne s'éteindra sur aucun des chers objets de sa tendresse;

Elle mourra dans les bras de mercenaires, attendant son heure dernière avec impatience pour la dépouiller;

Son cadavre sera renfermé tout entier dans une bière, qui ne sera pas accompagnée à la dernière demeure par une famille aimée, aimante, respectueuse et désolée...

Sa tombe sera délaissée et les ronces diront au passant qu'aucun cœur chéri n'est là pour y apporter des fleurs.

*
* *

En peu de mots voilà la vie, voilà la fin de la femme adultère.

*
* *

Combien est différent le sort de celle qui n'a jamais manqué à ses devoirs d'épouse et de mère !

Elle est heureuse, elle n'a pas prostitué ses grâces ; ses lèvres sont pures de baisers coupables ; elle a aimé et elle a conservé sa pudeur ; elle a élevé ses enfants dans le bien, — et elle meurt — comme elle a vécu — en souriant ; elle meurt calme et résignée.

L'époux soutient jusqu'à la fin ce délicat et charmant roseau.

Sa bière n'est pas abandonnée ; son convoi est suivi par tant d'êtres qui l'ont chérie, et sur sa tombe fermée on verse des larmes sincères.

* * *

En morale il n'est permis à personne de violer sa foi ;

Mais il est permis d'avancer que les devoirs de la femme, en matière conjugale, sont bien plus austères que ceux de l'homme.

En trompant sa compagne, celui-ci n'est qu'infidèle ; celle-là est infidèle et de plus perfide, — car elle lui impose comme étant siens les enfants d'autrui.

C'est on ne peut plus désagréable.

*
* *

Mais l'adultère n'est pas seulement une infidélité et une lâcheté, il engendre l'infanticide.

L'adultère que l'on commet si légèrement dans les sociétés où la civilisation raffine la corruption, est en désaccord avec le bonheur et avec les instincts vrais de l'homme, qui, contrairement aux mauvais penchants nés de cette civilisation exagérée, le portent à s'éloigner du genre de vie des animaux.

Il change les joies les plus douces, les plus nobles, les plus majestueuses, en remords éternels;

Il apaise les besoins grossiers du corps sans satisfaire la faim du cœur;

Il fait naître une source intarissable de troubles et de remords.

Les amants que prennent les femmes ma-

riées sont généralement très-inférieurs à leurs époux.

Les femmes qui contractent ces liaisons illégales avec une déplorable légèreté ne trouvent pas seulement leur punition en elles-mêmes, dans le sanctuaire de leur conscience; elles sont presque toujours trompées ou délaissées, avilies, dégradées, par ceux auxquels elles ont sacrifié leur repos.

Elles s'aperçoivent trop tard qu'elles ont été séduites par les dehors trompeurs d'êtres ingrats qui ont plus d'esprit que de cœur et plus d'éclat que de tendresse.

Combien cette réflexion vraie, faite après coup, n'a-t-elle pas laissé de sentiments tristes et de regrets profonds?

Mais la condition humaine veut que l'expérience vienne après la faute, et que chaque progrès ait été acheté par une douleur!...

Cela est vrai dans la vie sociale, privée et politique des peuples.

*
* *

La femme se croit très-forte en raison même de sa faiblesse ; aussi est-ce quelquefois par cela même qu'elle succombe.

D'un autre côté, elle est souvent esclave et victime de son dévouement ; — il en est ainsi de tous les grands sentiments !

*
* *

Toutes les fois qu'une femme mariée cesse de s'appuyer sur le mariage, elle fait un faux calcul, elle se trompe.

Incertitudes cruelles, inquiétudes poignantes, cœur dévasté, longues douleurs, enivrement affreux, — voilà son lot.

Et puis elle a encore pour châtiment ses propres rêveries, car cet amour-là est plus que tout autre jaloux.

Elle forme des soupçons sur la fidélité de son complice ;

Elle est assiégée par toute sorte de méfiances ;

Martyre de sa faute, elle se montre ingénieuse à se faire souffrir, — juste punition qu'elle s'inflige d'elle-même !...

*
* *

Sans compter qu'elle risque chez nous de passer en police correctionnelle avec son complice et d'être condamnée de *six mois* à *deux ans* d'emprisonnement.

Et c'était bien pis autrefois !

Les lois anciennes étaient impitoyables pour l'adultère.

Nous lisons dans le *Lévitique* de Moïse :

« Si quelqu'un abuse de la femme d'un autre et commet un adultère avec la femme de son prochain, que l'homme adultère et la femme adultère meurent tous deux. »

Nous lisons dans la Bible (*Proverbes de Salomon*) :

— « Celui qui est adultère perdra son âme par la folie de son cœur ;

— « Il s'attire de plus en plus l'opprobre et l'ignominie, et son opprobre ne s'effacera jamais ;

— « Car la jalousie et la fureur du mari *ne pardonneront point au jour de la vengeance ;*

— « *Il ne se rendra aux prières de personne ;* car il ne recevra point pour satisfaction tous les présents qu'on pourra lui faire. »

Nous lisons dans le *Deutéronome* :

— « Si un homme dort avec la femme d'un autre, l'un et l'autre mourront, l'homme

adultère et la femme adultère; et vous ôterez le mal du milieu d'Israël.

— « Si après qu'une fille a été fiancée étant vierge, quelqu'un la trompe dans la ville et la corrompt,

— « Vous les ferez sortir l'un et l'autre à la porte de la ville, et ils seront tous deux lapidés; la fille, parce qu'étant dans la ville elle n'a pas crié; et l'homme, parce qu'il a abusé de la femme de son prochain, et vous ôterez le mal du milieu de vous. »

L'adultère était également puni de mort par les lois de Lycurgue.

On retrouve la même législation partout.

Plus tard, en France, on faisait marcher nus par la ville les adultères, hommes et femmes; d'autres fois, on les faisait monter à l'envers sur un âne et on les promenait pendant un nombre de jours déterminé.

Cette promenade honteuse était aussi infligée aux maris qui se laissaient battre par leurs femmes.

Ce qui dénote une certaine logique dans les idées populaires.

En effet, le mari qui se laisse battre ou qui n'a pas su inspirer assez de respect à sa compagne pour l'empêcher de le mettre dans l'obligation de se défendre par la force brutale, n'est-il pas une cause d'adultère et ne doit-il pas pour ainsi dire en subir la peine?

*
* *

L'adultère est surtout le passe-temps des gens oisifs, que le désœuvrement mène à la débauche, dont l'amour-propre les engage à ne douter de rien, qui fréquentent ce monde où l'immoralité emprunte, pour séduire, des formes entraînantes et des paroles spirituelles, où les serments sont profanés le plus joliment possible, où un

homme qui aime sa femme est le sujet de cent quolibets, et où il devient plus ridicule encore s'il est trompé par elle ; enfin qui usent leur temps à exciter leurs désirs, et, à leur défaut, à s'en faire naître.

Les gens laborieux ont moins de ces vices élégants.

*
* *

L'adultère, — auquel nous consacrerons une étude spéciale, — voilà la plaie qui saigne, béante et douloureuse, au flanc du mariage, et qui sert de prétexte aux attaques dont cette institution est parfois l'objet.

*
* *

Mais si le mariage a ses dénigreurs et ses ennemis, il a aussi ses partisans.

Ce sont d'abord les grands parents et pas mal d'ecclésiastiques, qui, dans la crainte que les hommes ne se fassent pas une position tout seuls,

Dans la crainte, d'autre part, que les jeunes filles n'aient des *faiblesses* qui pourraient être suivies de fâcheuses conséquences,

S'occupent de *faire des mariages*, en assortissant les gens le mieux qu'ils peuvent.

*
* *

Les mères qui ont des filles à établir se font surtout remarquer au premier rang des marieurs les plus acharnés.

Il faut voir comme elles les parent, les font valoir, les mettent en évidence, les placent en montre, — comme une marchandise, — sous les yeux des célibataires constituant *un bon parti!...*

*
* *

Il y a ensuite, à côté de ces marieurs désintéressés, les *marieurs d'argent,* des gens dont la profession consiste à *faire des mariages;*

Étrange industrie, qui rapporte des sommes énormes à ceux qui l'exercent avec une effronterie cynique dont rien n'approche.

Ils appellent cela *profession matrimoniale.*

Ils ont des cabinets à Paris et en province, ainsi qu'à l'étranger des succursales.

Ils ont pour agents des notaires, des avoués, des huissiers, des médecins, des magistrats, et nous nous le sommes laissé dire, des prêtres indignes de ce caractère, — des gens fort honorablement posés, ma foi! — qui ne craignent pas de s'entremettre

dans ces tripotages secrets dans un but de lucre, pour avoir une prime, une *sous-remise*, sur la remise qui sera faite au marieur, d'après le chiffre de *la dot* par eux *trouvée*.

*
* *

Voici un modèle de leur correspondance :

« Paris, 25 février 185*.

« Mon cher monsieur,

« Avez-vous, dans votre localité, ou connaissez-vous, aux environs, un homme jeune, ambitieux, ayant un patrimoine de cent mille francs environ, ou dont les fonds sont engagés dans une étude ou autre.

« On tient à un homme bien élevé, ayant des habitudes citadines, de vingt-quatre à

trente-deux ans ; une famille de robe ferait bien l'affaire ; à la rigueur on se contenterait d'une famille marchande.

« Il faudrait qu'il fût disposé à *réaliser* et à venir habiter Paris, dans la famille de la future, qui est en position de le lancer.

« La jeune fille a vingt et un ans, blonde, très-passable ; elle apporte quatre-vingt mille francs environ *comptant*, mais des espérances magnifiques, et, je vous le répète, la possibilité certaine de procurer à son époux une position toute faite.

« Je vous avise que K*** n'est qu'une *canaille*, attendu qu'il n'est pas mort du tout.

« Il s'est fait passer pour tel afin de ne pas solder ce qu'il était convenu de nous donner.

« Il a même eu l'audace de m'envoyer un billet tout imprimé pour me faire part de son décès.

« C'est là une friponnerie sans précédent chez moi, une escroquerie contre laquelle je vais me plaindre en justice ; car ce pas

grand'chose a réellement épousé Mlle S***, la fille du fermier de F***, et a touché les vingt mille écus de dot.

« Prenez, de votre côté, des renseignements sur M*** ; voyez si les bans sont publiés et informez-vous si la *maison blanche* est hypothéquée.

« Agréez, etc.

« FOLLOYOT,
« négociateur en mariages. »

*
* *

Et encore :

« Monsieur,

« J'apprends par les annonces que vous faites dans les grands journaux que vous vous chargez de négocier des mariages.

« Quoique ce ne soit pas là ma spécialité, j'ai une grande habitude des hommes et des choses, et je suis agent de la *Compagnie d'assurances* la RAYONNANTE.

« J'ai en ce moment sous la main quelques bons *partis*, hommes et femmes, avec dots avantageuses : ne pourrions-nous pas faire quelques *affaires* ensemble ?

« Comme vous le dites si excellemment dans vos *réclames*, c'est un *bienfait du ciel* qu'une maison comme la vôtre, et je serais heureux d'en profiter, sinon pour mon propre compte, puisque je suis marié depuis sept ans avec la fille du deuxième adjoint, mais d'en faire profiter mes concitoyens ; et cela d'autant plus volontiers que je suis certain que vous savez récompenser les peines qu'on se donne pour vous.

« Si vous agréez ma proposition, je vous prie de me faire savoir vos conditions.

« En attendant l'honneur de votre réponse, je suis, etc. »

*
* *

Que peuvent être des unions faites par de pareilles gens?...

Ils prétendent que le hasard étant un *grand maître*, elles sont généralement fort heureuses.

— « Tout est loterie dans la vie, dit Mme de S*** N***, la *marieuse*, prendre un numéro chez moi ou ailleurs, qu'importe! »

*
* *

Et puis, ces négociateurs ennemis du célibat ne manquent pas d'habileté, bien ser-

vis qu'ils sont, d'ailleurs, par des compères de toute sorte ; nous le répétons.

Ils savent ménager aux *futurs* des entrevues sans qu'ils se doutent eux-mêmes du rôle qu'on leur fait jouer et de celui qu'on leur réserve ; de sorte qu'il arrive souvent, disent-ils, que ces mariages d'argent deviennent des mariages d'inclination.

Rien n'est drôle et comique comme la manière sentimentale dont le célèbre Folloyot explique la chose.

Il soutient jouer dans le monde le rôle de la Providence ;

Il se pose en philanthrope,

En apôtre de la morale,

En conservateur de la famille ;

Il n'exerce pas un métier, mais un sacerdoce ;

Et s'il accepte quelque chose des clients, c'est uniquement parce qu'il a de grands frais, et qu'il est tout naturel que le *prêtre vive de l'autel.*

*
* *

Il a même le front d'imprimer dans ses prospectus et dans ses annonces qu'il a marié des *princes* et je crois même des têtes couronnées.

Ce qu'il y a de positif, c'est que cet ami du mariage a maison à la ville et maison à la campagne ;

De l'argent placé partout et qu'il jouit, dans le monde industriel, d'une extrême considération.

Je sais cependant deux occasions où il a eu la main malheureuse :

D'abord pour lui-même, car il est séparé d'avec sa femme (il est vrai que le cordonnier est généralement mal chaussé) ;

Ensuite pour l'infortuné qui fut, il y a

quelques années, empoisonné par sa femme, qu'il tenait des soins de M. Folloyot.

*
* *

Les adversaires du mariage tiennent ce langage :

Le mariage est une convention humaine qui unit pour toute la vie des êtres qui ne se connaissent pas ou se connaissent à peine, qui ne se sont ni étudiés, ni appréciés;

C'est une loterie;

C'est la mort de la passion, aussi le mariage sera brisé par la passion;

C'est une institution contraire aux lois de la nature, la fidélité étant impossible à l'homme;

Il a pour palliatif le *divorce*, dont ne veulent pas ses vrais et logiques partisans, et il a pour résultat inévitable l'*adultère*,

qui occasionne plus de crimes et plus de maux que le mariage ne procure de bien ;

*
* *

Il y a des maris riches et beaux, dont les femmes ont pour amants des êtres misérables et laids, parce que l'*habitude* - ce ver rongeur du mariage — ne tarde pas à rendre le mari insupportable à la femme la mieux douée, lequel mari elle eût adoré s'il n'eût été que son amant, et auquel elle préfère le premier goujat venu, celui-ci ayant sur le mari d'une femme cet avantage de n'être pas son mari ;

De son côté, le mari ne se fait pas faute de *donner des coups de canif dans le contrat*, et la loi française l'y autorise ; en effet, en ne punissant le mari comme adultère qu'autant qu'il a installé sa concubine sous

le toit conjugal, elle l'invite implicitement à avoir des maîtresses en ville;

On reconnaît bien que ce sont les hommes et non les femmes qui ont rédigé le code!

*
* *

Il se voit une foule d'unions illégitimes très-heureuses devenir un enfer dès que la loi les a sanctionnées.

*
* *

De leur côté, les partisans du mariage parlent ainsi :

Le mariage est une institution divine in-

dispensable au maintien de la société, la source première de la famille et de la propriété ;

Il offre à l'ordre public et à l'ordre moral les plus sûres garanties de sécurité ;

Encore bien même que la fidélité fût chose très-difficile, c'est une erreur de la proclamer impossible, et malgré la perpétuité de fraudes et de trahisons que nous voyons depuis Eve, le mariage a résisté à tout.

En dehors du mariage il n'y a que concubinage, prostitution, communauté bestiale comme chez Lycurgue, les Tartares et les sauvages, ou séquestration et esclavage comme chez les Ottomans.

Toute la morale de la vie est renfermée dans le mariage ;

Le divorce n'est que la prostitution qui mine la base de la famille et de l'économie sociale.

*
* *

Entre ces deux opinions tout à fait contraires, nous laissons nos lecteurs choisir en toute connaissance de cause; quant à nous, notre rôle devait se borner à décrire avec impartialité.

FIN.

PARIS-VIVANT

LA

FILLE

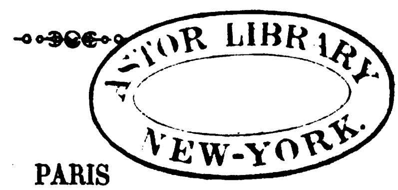
PARIS. — TYPOGRAPHIE DE PILLET FILS AINE
rue des Grands-Augustins, 5.

PARIS-VIVANT

PAR DES HOMMES NOUVEAUX

LA

FILLE



PARIS

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

G. DE GONET, éditeur, 6, rue des Beaux-Arts.

1858

LA FILLE

SOMMAIRE :

Notre but. — Nos autorités, Parent Duchatelet, Trébuchet, Duval, Fregier. —Origine des filles. —Les femmes galantes, les femmes à parties, la lorette, la grisette, l'actrice, etc.... — Angélina. — Les maisons de tolérance. — Location des vêtements. — Défauts et qualités des filles. — Les souteneurs. — Santé. — Stérilité des filles. — Les hôpitaux. — La prison. — La Charité. — Conclusion.

Notre tâche était ici délicate.

Comment taire cette plaie sociale dans PARIS VIVANT ?

Impossible.

Comment décemment mettre une enseigne sur ce type de dégradation et de misère ?

— La prostitution ? — La courtisane ? — Les filles de marbre ? — Les déesses de carrefour? — Le sérail public ? — Le coin de rue ? — Un gros numéro sur notre couverture ? — A l'exemple du fin et observateur Lemercier, intituler ce livre *St*, *st*, *st* ? tout cela était à côté du mot vrai, réel, pratique : *la Fille*. D'ailleurs, en mettant une étiquette dont l'ambiguïté eût été stimulante, ne craignions-nous pas que cette étude ne tombât dans des mains auxquelles elle n'est pas destinée, tandis qu'une indication franche, naturelle, réelle, permet à tout le monde, et en connaissance de cause, d'accepter, lire et étudier un travail fait dans le but de dévoiler un mal né de la civilisation même, d'éclairer par la discussion, faciliter par là les réformes que toutes les administrations ont tentées et ont souvent apportées dans l'intérêt de la santé et de la morale publique.

*
* *

Le caractère tout exceptionnel de cette étude fera comprendre que nous avons dû emprunter ici des documents officiels ou semi-officiels à qui nous en pouvait donner.

Nous le disons tout d'abord, contrairement à l'habitude de certains écrivains, qui ne se font nul scrupule de faire des *livres avec des livres*, et souvent même avec rien autre chose.

Parmi les ouvrages que nous avons consultés, nous citerons surtout le travail de Parent-Duchatelet sur la *prostitution*, rajeuni, annoté, commenté et complété d'une façon si distinguée par deux fonctionnaires publics appartenant à la préfecture de police de Paris, MM. A. Trébuchet et Poirat-Duval, le livre des *classes dangereuses* de M. Frégier.

Les travaux spéciaux des auteurs antérieurs et particulièrement celui de Restif de la Bretonne nous ont aussi servi; nous serons heureux si à notre tour il est un jour permis de nous citer.

*
* *

L'appellation fille, qui autrefois répondait à celui de demoiselle de nos jours est, par suite de circonstances inconnues, arrivé à désigner, avec celui de courtisane, les prostituées, c'est-à-dire les femmes qui vendent leurs faveurs, depuis la femme la plus richement entretenue jusqu'à celle tombée au plus bas de l'échelle de la prostitution. Cependant on désigne encore maintenant, comme dans la Grèce antique, sous le nom de courtisanes, les plus riches prostituées. Le mot *Filles de marbre* est venu se placer entre celles-ci, et c'est *la fille*, abréviation de

fille de joie, qui a remplacé le nom de P.·. du moyen âge.

* * *

La prostitution n'est pas chose nouvelle en ce monde. On la retrouve, dès une antiquité reculée, dans l'histoire sociale de tous les peuples.

Et nous ne parlons pas ici seulement de la débauche, mais de la prostitution organisée.

Les Romains appelaient les maisons de tolérance *lupanaria*, de *lupa*, louve, faisant allusion à la vie brutale qu'on y mène.

Dans l'origine, à Rome, les lupanars étant voûtés, on donna aux actions qui s'y commettaient le nom de *fornicatio* (fornication), de *fornix* (voûte).

Cette dénomination de *lupanar* fut con-

servée par les Français jusqu'aux lois répressives de la prostitution dues à saint Louis (treizième siècle); on les nomma alors *bordeaux*, de *bord* et *eau*, parce qu'ils étaient situés au bord des rivières ou dans les établissements de bains publics.

De *bordeau* on fit *bordel*; on dit aussi un moment *clapier*, qui est le nom des souterrains où logent les lapins, les prostituées vivant alors dans des lieux obscurs et retirés.

Aujourd'hui on dit *maison de tolérance* ou *maison tolérée*, ce qui indique de suite que l'autorité qui la tolère y veille aussi dans l'intérêt de tous.

* * *

Le spectacle de la prostitution a toujours révolté les peuples; toujours ils l'ont mar-

qué du sceau de l'infamie. Elle engendre des désordres, des délits, des crimes, d'affreuses maladies.

Et cependant l'expérience démontre qu'on ne peut l'anéantir; Louis IX, un saint! a fait des lois répressives, mais non des lois prohibitives de la prostitution.

Dans les grands centres de population, les prostituées sont aussi inévitables que les égouts et les voiries. Le devoir de l'autorité est le même pour celles-là que pour ceux-ci : les surveiller, les assainir, les cacher autant que possible.

Toutefois, pendant longtemps, chez les anciens et chez les modernes, un costume particulier ou une marque distinctive a été imposée par l'autorité aux prostituées.

Mais cette prescription fut souvent éludée, aussi bien chez les uns que chez les autres.

Il n'en est plus de même depuis plus d'un siècle.

Au contraire, on exige d'elles aujourd'hui qu'elles aient un costume décent; qu'en

tout temps elles aient la tête et la gorge couvertes.

*
* *

Autrefois, en France, les prostituées étaient soumises à un impôt; il fut supprimé il y a une trentaine d'années.

L'antiquité nous offre plusieurs exemples de cette taxe sur la prostitution publique. A Rome, elle s'appelait *aurum lustrale*. L'argent provenant de cet impôt fut, d'après l'ordre d'Alexandre Sévère, affecté à l'entretien des égouts et des cloaques de Rome.

*
* *

La prostitution est une plaie sociale qu'on n'a pu guérir.

Ne pouvant détruire ce mal honteux, on doit du moins s'efforcer d'en voiler les horreurs et d'en atténuer les dangers.

C'est là le but que se sont proposé plusieurs grands personnages, parmi lesquels on remarque aussi plusieurs saints.

Quant à nous, nous nous contenterons ici de raconter les mœurs et les habitudes des courtisanes, — ce peuple à part dans la société.

Ce travail peut, du reste, opérer quelque bien en montrant le mal tel qu'il est. Nous n'avons pas plus reculé dans notre œuvre que le chirurgien ne recule, le scalpel à la main, sur un cadavre fétide.

* * *

Au point de vue administratif, on donne en France le nom de *prostituées* à celles

d'entre les femmes débauchées dont on a plusieurs fois constaté les mauvaises mœurs, la scandaleuse brutalité, et dont l'autorité a le droit et le devoir de réprimer les excès.

*
* *

Il y avait à Paris, avant 1789, moins de 1,000 prostituées exerçant *légalement* leur métier; il y en a aujourd'hui plus de quatre mille.

Cela s'explique par la diminution toujours croissante des salaires, par l'accroissement de la population et du paupérisme, et par une surveillance plus active de la police dans la recherche des prostituées.

La plupart des filles publiques sont françaises; le département de la Seine en fournit un assez grand nombre; près de trois cents

sur mille; les autres départements ensemble, plus de six cents.

Ce sont les contrées où le degré d'immoralité est le moins élevé qui en approvisionnent le plus Paris; les prostituées restent généralement, au contraire, dans le pays où elles sont nées, quand ce pays est très-immoral.

Quant aux prostituées étrangères, c'est la Belgique qui en fournit le plus à Paris; vient ensuite l'Angleterre, puis l'Allemagne, les Etats sardes et l'Espagne.

*
* *

Après Paris, les villes de France où l'on trouve le plus grand nombre de prostituées et de *maisons de tolérance* sont les villes de garnison, les ports de mer et les grands centres industriels.

*
* *

A de très-rares exceptions près les prostituées appartiennent toutes à la classe des artisans, et cela aussi bien celles nées à Paris que celles nées dans les départements ou à l'étranger.

Un très-grand nombre ne savent ni lire ni écrire, et leurs parents étaient eux-mêmes très-ignorants.

*
* *

Les familles auxquelles appartiennent les prostituées sont, en général, profondément immorales. Il n'est pas rare de voir inscrite à la fois sur le registre de la prostitution les deux sœurs, les deux cousines germaines, la tante et la nièce, et ce qui est plus affreux, la mère et la fille !...

La police interdit à la mère et à la fille d'exercer la prostitution ensemble, dans la même maison; elle l'interdit également aux deux sœurs, lorsque l'une d'elles est mineure.

*
* *

Contrairement à une opinion souvent émise, les prostituées sont en grande majorité des enfants légitimes.

La plupart étaient ouvrières avant d'être inscrites au *bureau des mœurs*; mais l'absence d'appui, l'insuffisance des salaires dans les ateliers et les fabriques, les séductions, les mauvais exemples, et par-dessus tout la coquetterie, le besoin de luxe, la paresse, la gourmandise et le manque de croyances religieuses les ont jetées dans la débauche.

Ainsi donc les premiers désordres, voilà la cause principale de la prostitution. On pourrait résister à la misère, à l'abandon d'un

séducteur; mais on est devenue paresseuse, coquette et débauchée.

Parmi les autres causes de prostitution, nous citerons les mauvais traitements de parents barbares, — fait heureusement fort rare;

Un long séjour dans les maisons garnies de bas étage, que hantent les agentes de la corruption, ou encore dans les hôpitaux, où une jeune fille est exposée à rencontrer des femmes aux perfides conseils;

L'inconduite des parents, le mauvais exemple que donnent certaines mères veuves ou mariées, qui ont des amants, ou certains pères veufs, qui vivent avec des concubines;

Un dévergondage maladif de Messaline;

Le mauvais exemple que donnent les camarades d'atelier ou de fabrique.

On commence par devenir *concubine* d'un individu et l'on finit, après son abandon et celui de plusieurs autres, par se prostituer au premier venu, parce qu'on a perdu le goût du travail et les habitudes de régularité.

Il y a encore, et nous voudrions n'avoir pas à le dire, les femmes qui, veuves ou abandonnées, se font prostituées dans l'espoir de pouvoir élever leurs enfants; d'autres pour soutenir des parents vieux ou infirmes.

*
* *

En Algérie et dans les Etats qui suivent la loi du Koran, qui permet la pluralité des femmes, les prostituées sont presque toutes des femmes mariées divorcées, qui préfèrent la liberté de la débauche à une union qui n'est qu'une chaîne affreuse sous un maître qui les séquestre, les courbe sous de rudes labeurs et leur fait subir de mauvais traitements.

Il en est de même dans les autres pays où le divorce permet de rompre le lien de la famille et de la maternité, et où des hymens prématurés flétrissent la jeunesse.

En Angleterre, la prostitution jouit de la

liberté absolue; elle gangrène la société sans entraves, sans surveillance, sans contrôle; comme chez les Arabes, elle marche tête levée.

Aussi là plus que partout ailleurs le niveau de la moralité publique s'abaisse, la santé des populations s'altère; les armées de terre et de mer sont infectées de maladies vénériennes, dont les désordres et les ravages trouvent les législateurs et les hommes d'Etat indifférents.

C'est là un égoïsme implacable, un fétichisme de liberté qui laisse déshonorer la civilisation et plonge un grand peuple dans la honte et la misère.

A Londres seulement il y a plus de cent mille prostituées, ce qui est hors de proportion avec le nombre des prostituées de Paris. On compte à Londres cinq mille cabarets où se réunissent les prostituées, et plus de six mille maîtres ou maîtresses de maisons publiques, proxénètes, pourvoyeurs ou pourvoyeuses des lieux de débauche.

La prostitution y dévore par an *deux cents millions de francs*, sans compter l'argent qui se dépense à faire fabriquer et à acheter des livres licencieux et des gravures obscènes qui se vendent publiquement et se trouvent exposés aux étalages de certaines boutiques. Les prostituées de Londres ont même un journal *illustré !...*

Un club célèbre a créé, dit-on, des billets d'amour en tout semblables aux bank-notes, payables à la caisse de ce cercle aristocratique. On assure même que cette *valeur* est escomptée ici à Paris par un de nos premiers changeurs.

Parmi les prostituées de Londres un très-grand nombre sont des enfants!...

* * *

Parmi les prostituées on distingue : 1° les *filles publiques*; 2° les *femmes galantes*; 3° les *femmes à parties*.

Chacune de ces trois grandes catégories se subdivise en plusieurs autres dont il sera parlé.

Les filles publiques sont de deux sortes : 1° Celles qui logent dans des maisons de tolérance tenues par une femme qui les exploite ; elles sont dites *filles d'amour* ou *filles en numéro*, parce qu'elles ont un numéro d'ordre dans les maisons où elles exercent ;

2° Celles qui habitent dans leurs meubles ou qui logent en garni ; elles sont dites *filles en carte*, parce qu'on leur délivre une carte portant l'indication des visites sanitaires qu'elles ont été subir auprès des médecins du dispensaire.

On distingue dans ces deux classes de filles publiques celles qui provoquent habituellement le public au dehors, et celles qui attendent les *pratiques* à domicile, soit chez elles, soit dans la maison de débauche.

*
* *

Lorsqu'une femme est inscrite (sur sa demande ou en vertu d'une décision administrative) sur le registre spécial de la prostitution, on la met en présence des inspecteurs du dispensaire, afin que ceux-ci puissent plus tard la reconnaître.

On prend son signalement et l'on porte sur le registre dont nous venons de parler, avec un numéro d'ordre, ses nom, âge, lieu de naissance et profession.

(Il est des pays où l'on prend son portrait au daguerréotype.)

On lui fait ensuite connaître dans quelle situation la place son inscription sur le contrôle de la prostitution ; puis on la fait signer si elle le sait, autrement elle fait une croix.

Jusqu'en 1828 on inscrivait à Paris, sans information sur leur état civil ni sur leur fa-

mille, des enfants de quinze, quatorze, et même dix ans dont le développement était précoce, et auxquelles les maîtresses de *maisons publiques* avaient fait la leçon. Mais depuis cette époque nulle ne peut être inscrite si elle n'a quinze ans révolus ; encore faut-il qu'elle ait l'autorisation de ses parents.

En attendant cette pièce, toute mineure qui se présente pour être inscrite ou qui est arrêtée pour fait de prostitution, est provisoirement déposée dans un quartier spécial de la prison de *Saint-Lazare*, dont il sera parlé plus loin.

Du reste, les administrateurs habiles chargés de cette mission délicate s'efforcent de diminuer le nombre des *filles*, par leurs fréquents refus d'inscriptions de mineures.

*
* *

L'enregistrement des prostituées date de l'antiquité. A Rome, celles qui négligeaient

d'aller se faire inscrire chez les édiles étaient bannies.

Cela importe en effet essentiellement au bon ordre et à la santé publique.

On observe de grandes précautions avant d'inscrire une mineure ou une femme mariée.

*
* *

Les filles qui renoncent à la prostitution peuvent obtenir leur radiation des registres des prostituées.

Il faut pour cela : 1° qu'elles en aient fait la demande par écrit; 2° qu'elles *passent à la visite*, afin que leur état sanitaire soit constaté; 3° qu'elles donnent les raisons qui les poussent à faire cette requête, et démontrent qu'elles ont d'honorables moyens d'existence.

On raye aussi : 1° les filles disparues; 2° les filles condamnées à plus d'une année

d'emprisonuement (à leur retour on les réinscrit si elles le demandent ou si la police sait qu'elles recommencent leur *métier*); 3° les filles qui prouvent qu'elles vont contracter mariage; 4° celles qui prouvent qu'elles sont rentrées dans leur famille et justifient d'une conduite régulière; 5° celles dont la radiation est demandée par des gens honorables et qui répondent désormais d'elles; 6° celles qui justifient avoir des moyens d'existence suffisants; 7° celles qui sont munies du certificat d'un des médecins du dispensaire, qui atteste qu'elles sont atteintes de quelque maladie organique qui les empêche de se livrer à la prostitution.

Le style des demandes en radiation des registres de l'infamie est remarquable, en ce que presque toutes les prostituées qui les adressent dépeignent l'horreur qu'elles éprouvent de vivre ainsi.

*
* *

Il arrive fréquemment qu'après avoir obtenu leur radiation, des filles reprennent leur ancien *commerce*.

Elles viennent alors se présenter d'elles-mêmes et on les inscrit de nouveau.

Il en est de même pour celles qui ont été arrêtées par les inspecteurs en exerçant l'infâme métier.

*
* *

Les *femmes galantes* sont presque toutes entretenues par un ou plusieurs individus, ce qui ne les empêche pas de *raccrocher* dans les bals, les théâtres et autres lieux publics.

Seulement elles le font habilement et mettent, comme les actrices, dont beaucoup font de même, un prix assez élevé à leurs viles faveurs.

*
* *

Les *femmes à parties* sont des femmes galantes qui donnent des dîners, des soirées, des bals, qui font jouer, se prostituent et servent d'entremetteuses à des personnages opulents.

Elles exercent la *prostitution clandestine*, dont il sera parlé plus bas.

*
* *

La *lorette*, la *grisette*, l'*actrice*, l'*ouvrière factice*, ne sont souvent que des variétés de

l'espèce *prostituée*. Beaucoup sont en *carte*. Il en est de même de la *voleuse*. Un grand nombre de voleuses de profession font de la prostitution par goût ou par calcul, cet *état* permettant d'approcher les gens de très-près et de s'emparer de ce qu'ils ont dans leurs poches au moment où ils s'y attendent le moins.

*
* *

Il y a encore les *proxénètes*, qui sont de vieilles filles publiques, adroites, insinuantes, qui, sous le masque de marchandes à la toilette ou autre, s'insinuent dans les garnis, bals, ateliers, etc. Elles procurent des amants aux lorettes, femmes entretenues, actrices, danseuses et autres; elles servent d'entremetteuses pour tous les genres de débauche; se chargent, pour le compte des teneuses de maisons publiques de province, de leur envoyer des filles.

*
* *

C'est près de cette catégorie qu'on peut placer la *marcheuse*, fille publique âgée qui *fait la porte*, c'est-à-dire qui, du seuil des maisons de joie, appelle les passants; qui, d'autres fois, sort avec une jeune et jolie fille et la promène afin qu'elle trouve *pratique*.

C'est elle qui conduit les filles en ville chez les gens qui les demandent. Au logis, elle fait les commissions dans la journée.

*
* *

Les prostituées ne peuvent stationner sur la voie publique; elles ne peuvent *raccrocher* partout où il leur plaît; et ce, dans

l'intérêt du commerce et des mœurs publiques.

Les inspecteurs attachés au bureau des mœurs sont choisis parmi des hommes âgés de trente ans au moins et jugés intelligents, actifs, impartiaux, incorruptibles; ils sont chargés de la surveillance de la voie publique pour ce qui regarde les prostituées, de celle des *maisons tolérées* et de la recherche des filles insoumises et de celles qui ont négligé de se rendre aux visites sanitaires.

Ils doivent procéder aux arrestations et aux autres actes de leur ministère avec la plus grande réserve et éviter, autant qu'il est en eux, le scandale.

*
* *

Parmi les prostituées du plus bas étage nous citerons les *pierreuses*, les *femmes à soldats et des barrières*.

Les *pierreuses* ou *femmes de terrain* sont des créatures repoussantes de laideur ; elles ne sortent que la nuit et rôdent dans les lieux sombres et retirés ; elles fréquentent les places vagues ou couvertes de pierres de taille, de bois, de matériaux, le bord des rivières, les chantiers de construction, les escaliers des quais et autres endroits isolés. Elles pratiquent l'onanisme et s'exposent rarement à attrapper la syphilis.

Elles sont de connivence avec les pédérastes.

*
* *

L'histoire d'*Angélina* (un nom de guerre) nous donnera le tableau à peu près complet de ce monde à part de la prostitution ; la voici :

Angélina est née on ne sait où ; elle l'ignore elle-même absolument ; quand elle

était enfant, elle répondait ingénûment à ceux qui lui demandaient quels étaient ses parents :

— *Je n'ai jamais eu ni père ni mère !*

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle est arrivée un beau matin à Paris, vers l'âge de sept ans, à la suite d'une troupe de juifs bohémiens, qui exerçaient ostensiblement la profession de saltimbanques et clandestinement une foule de métiers honteux ou criminels.

L'enfance d'Angélina se passa à vendre des paniers et des petits balais sur la voie publique ;

A faire des tours de force ;

A avaler des sabres ;

A manger des étoupes enflammées ;

A faire des armes ;

Le tout dans les baraques des Champs-Elysées, de Saint-Cloud et d'une multitude de foires de campagne ;

A y être maltraitée, mal vêtue, mal nourrie;

A avoir sous les yeux les plus abominables exemples;

A vivre sans religion, sans affection, sans caresses, sans soin, — pire qu'un chien de bonne et même de mauvaise maison.

*
* *

Un soir qu'après avoir été cruellement battue elle pleurait à chaudes larmes derrière la baraque, elle fut accostée par une vieille proxénète qui, ayant remarqué sa gentillesse et sa précoce beauté, la couvait depuis quelques jours et l'endoctrina si bien qu'elle consentit à la suivre.

Angélina avait alors douze ans.

La vieille la logea et la nourrit un peu mieux que n'avaient fait les saltimbanques, et la vendit à un vieux monsieur à l'allure

vénérable. Et comme l'enfant, déjà viciée par la vie de bohème qu'elle avait menée et par les exemples qu'elle avait reçus, exigeait la moitié du prix de sa honte comptée par le vieux monsieur à la proxénète, celle-ci la traita de *débauchée, d'ingrate.*

Angélina finit par être placée par M. B. dans une maison d'éducation, où il la fit élever et instruire. Il passait dans le pensionnat pour le protecteur désintéressé, généreux, de cette pauvre orpheline, et sa réputation d homme de bien s'en accrut.

A peine sortie, au bout de deux ou trois ans, Angélina planta là le *philanthrope* pour un amant, peintre, sculpteur, homme de lettres ou acteur.

Puis elle devint *modèle,* passa de l'un à l'autre avec la plus grande facilité, et roula dans le *quartier Latin.*

*
* *

Ayant été arrêtée un soir dans un bal masqué, à cause de ses écarts chorégraphiques, elle se réclama de M. B. Le *philanthrope* accourut, la fit sortir, l'entretint, et la fit entrer dans un petit théâtre.

Quand elle l'eut bien trompé et lui eut mangé une fortune, elle le quitta de nouveau, cette fois pour suivre un cabotin.

Elle donna ensuite dans les employés, dans les commis ; quitta le théâtre par paresse et se *mit à la police.*

Dès lors elle ne dîna plus, par goût, afin de mieux souper au sortir des bals, qu'elle fréquenta très-assidûment.

Elle se fit ainsi parmi les débauchés une réputation de *soupeuse.*

Souper devint son espoir, son bonheur, sa vie, sa *profession.*

On la louait pour souper comme on loue une voiture pour la nuit.

Le mot *souper* comporte ici tout ce qui plaira à celui qui a acheté la femme.

En général, les *soupeurs* sont des artistes, des journalistes, et leurs Mécènes des gens à la mode.

Ces gens-là firent à Angélina une réputation de fille drôle, amusante, buveuse intrépide, et la firent entrer comme danseuse sur une scène de premier ordre.

Actrice en renom, elle ne tarda pas à être somptueusement entretenue ; ses équipages éclaboussèrent insolemment la vertu pauvre et à pieds, nu-pieds !...

Sur ces entrefaites elle fut emmenée par un *grec* en province et à l'étranger, où elle donna des représentations fructueuses.

Au milieu de ses ovations un prince régnant alors, séduit par ses charmes, en fit, à la honte de son pays, une sorte de reine; — une du Barry en 1847!...

Le *grec* avait été pris en flagrant délit de

tricherie au jeu, mais non jugé parse qu'il avait des lettres d'Angélina.

Le personnage susdit les lui acheta et se contenta de le chasser de ses Etats.

* * *

Cependant le peuple indigné de ce grand scandale se soulève, ou sans en être indigné en prend prétexte pour se soulever.

Le prince paillard est obligé de renvoyer la courtisane ; mais il la couvre d'or.

Elle part en Amérique, où elle se distingue par ses excentricités.

Elle cravache les gens par qui elle se dit insultée ; elle veut remonter sur les planches ; mais son succès baisse insensiblement parce qu'on reconnaît qu'elle n'a pas de talent.

Pendant ce temps elle fait la connaissance d'un adroit *souteneur*, qui la ruine.

Elle s'aperçoit qu'elle est volée, lui donne un coup de poignard, prend la fuite, revient à Paris, où elle vend le reste de ses diamants pour ouvrir une table d'hôte d'officiers.

Elle boit plus que jamais, et finit de chute en chute par devenir femme à soldats, puis *pierreuse*.

*
* *

On l'a trouvée un jour asphyxiée par l'eau-de-vie à l'angle d'une rue déserte.

Elle fut décrochée par un croque-mort, son dernier *amant de cœur !...*

*
* *

Quant aux *dames* ou *maîtresses de maison*, ce sont pour la plupart d'anciennes filles pu-

bliques, qui se sont amassé quelque argent ou qui ont trouvé un commanditaire peu scrupuleux sur les moyens de s'enrichir, seulement il exige le secret!...

Il y a à Paris cent cinquante maisons de prostitution *tolérées*, contenant douze cents filles environ; dans la banlieue il y en a soixante-cinq, contenant cinq cents filles environ.

Dans les deux cas il faut défalquer celles qui sont en prison ou à l'hôpital, — lieux où les prostituées passent une partie de leur vie.

*
* *

Les femmes seules peuvent tenir une *maison de tolérance*.

On les appelait jadis *maquerelles, baillives, supérieures, mamans, abbesses*; on les appelle aujourd'hui *teneuses, maîtresses* ou *dames de maison*.

C'est là le *grade* le plus élevé auquel puisse prétendre une prostituée, à moins d'être épousée par un homme riche ou d'avoir par lui des rentes assurées par-devant notaire, ou encore d'en obtenir une très-forte somme d'argent, — mais tout cela est fort rare.

Pour recevoir un *livret* de tolérance, il faut 1° que la femme qui le sollicite soit majeure : 2° qu'elle ait des fonds suffisants pour le *commerce* qu'elle entreprend ; 3° qu'elle soit, entre autres, propriétaire de tout le mobilier de la maison ; 4° qu'elle fasse sa demande par écrit à la police ; 5° qu'elle soit munie du consentement de son mari, si elle est mariée.

Le livret qu'on lui délivre se divise en deux parties : l'une destinée à l'inscription des prostituées qui sont sous sa responsabilité, l'autre à l'inscription des *pensionnaires* ou filles libres de leur personne, auxquelles elle fournit une chambre et quelques effets.

Si elle est mariée, le livret ne porte pas

le nom de son mari, mais son nom de fille.

En tête de ce livret sont inscrites les obligations de la femme qui a une tolérance. Elle doit, par exemple, faire enregistrer dans les vingt-quatre heures, au bureau des mœurs, toute femme qui se présente chez elle, et faire au même bureau une déclaration, dans les vingt-quatre heures, quand une fille publique quitte sa maison.

Elle doit tenir constamment les croisées de sa maison fermées, en faire dépolir les vitres ou les garnir de persiennes fermées par des cadenas.

Celle dont les femmes peuvent circuler sur la voie publique ne peut les y *lancer* qu'une demi-heure après le moment où les rues sont éclairées, et doit les faire rentrer à onze heures.

Elle doit conduire au dispensaire toute femme qu'elle sait, entre deux visites médicales, être atteinte d'une maladie contagieuse.

Elle ne peut recevoir chez elle les mineurs



et les élèves des colléges, lycées, écoles civiles et militaires en uniforme, quel que soit leur âge.

Elle doit informer l'autorité des événements qui ont lieu chez elle ou au dehors, par le fait des filles qui demeurent chez elle.

La même femme ne peut être propriétaire à la fois de plusieurs maisons de tolérance.

Le seul signe distinctif que la maîtresse de maison soit autorisée à mettre sur son établissement est un gros numéro sur la porte (60 centimètres). On a proposé, pour la nuit, que ce numéro, comme jadis celui des maisons de jeu, fût reproduit au moyen d'un transparent.

***

Le quart des maîtresses de maison de tolérance est marié; celles qui sont filles ou veuves ont toujours un ou plusieurs amants en titre.

Maris et amants de ces femmes appartiennent presque tous aux dernières classes de la société ; ils sont la plupart ivrognes, souvent voleurs.

Ils ne doivent point intervenir dans les affaires de la maison tolérée.

Parmi les souteneurs des maîtresses de maison, les uns logent dans l'établissement et mangent avec les filles; les autres n'y viennent qu'à certaines heures; quelques-uns n'y couchent point.

La police interdit aux maîtresses de maisons tolérées d'y recevoir leurs enfants; du reste, elles les élèvent, à peu d'exceptions près, très-bien et loin du théâtre de leur ignominie. Quelquefois pourtant on a vu la fille succéder à la mère.

— Il est expressément défendu aux teneuses de maisons tolérées d'avoir chez elles des gravures et cartes obscènes ainsi que des livres licencieux, sous peine de fermeture pendant huit, dix ou quinze jours.

Chose remarquable! la vente de ces infamies, interdite par tous les gouvernements réguliers, a été au contraire autorisée ou plutôt tolérée par tous les pouvoirs transitoires, sous la première et la deuxième république française et pendant quelque temps après les journées de juillet de 1830.

De même ces pouvoirs ont toujours ouvert les portes des prisons aux prostituées et aux voleuses, et elles ont émancipé les filles publiques. Tous les anciens règlements qui les concernaient furent, au nom de la *liberté individuelle*, abolis au commencement de la première révolution française (1791). Une fois affranchies de tout joug par l'assemblée constituante, les filles publiques ne connurent plus de frein; elles s'abandonnè-

rent à la plus scandaleuse licence. Il en fut ainsi jusqu'au consulat.

Alors on comprit que les prostituées se sont rendues indignes de la plénitude de leur liberté, et qu'il importe essentiellement au salut public qu'elles soient placées sous la surveillance paternelle mais ferme de l'administration.

Du reste, il en était ainsi chez les peuples anciens; on a toujours compris que la société avait le droit de placer les prostituées sous la dépendance immédiate de la police, qui doit se montrer à la fois humaine et juste, douce et énergique.

Leur sort était bien plus misérable dans l'antiquité que chez les modernes. A Athènes, elles étaient privées de leurs prérogatives et dignités et reléguées parmi les esclaves. A Rome, elles étaient frappées de *mort civile*.

Bien différente est la manière dont, chez les peuples modernes, sont traitées ces

malheureuses créatures qui vivent en opposition permanente avec les lois. Cependant elles ne peuvent, et c'est de toute justice, prétendre au droit absolu de la liberté individuelle, puisqu'elles en ont volontairement abdiqué les prérogatives.

Ces considérations font vivement désirer, ainsi que le demande l'administration de la police depuis plus de cinquante ans, qu'une loi vienne enfin régler la répression de la prostitution et qu'elle ne soit plus laissée à son propre arbitraire.

*
* *

La *maitresse de maison* peut être une *reprise de justice* (on suppose que la peine qu'elle a subie l'a corrigée et que les moyens d'existence qu'elle va trouver dans son *industrie* lui seront un frein) : on retire

le livret à la *maîtresse de maison* qui, dans l'exercice de sa tolérance, est condamnée pour vol ou pour délit grave, à plus forte raison si c'est pour crime.

*
* *

Les *dames de maison*, anciennes prostituées pour la plupart, se croient néanmoins presque toutes fort au-dessus de ces malheureuses. Il semble que le profit leur fasse oublier la profonde abjection de leur état.

*
* *

Les maîtresses de maison des grands quartiers ont des courtières dans les hôpi-

taux de Paris, dans les bureaux de placement et autres lieux, lesquelles leur recrutent des jeunes filles malades, séduites, venant de province pour se placer, ou encore, dégoûtées du travail, — celui des femmes étant si peu rétribué.

Elles vont quelquefois elles-mêmes chercher des filles en province ou à l'étranger, bien qu'elles y aient à cet effet des correspondants.

Les maîtresses de maison des autres quartiers recrutent surtout leur personnel dans les prisons.

Du reste, leur dureté et leur orgueil envers toutes les prostituées expliquent l'inconstance de ces dernières. Ce qui les attire dans ces maisons, c'est l'assurance d'y avoir quotidiennement le logement et la nourriture, et surtout de beaux habits qui la plupart du temps leur sont seulement loués et fort cher; c'est là leur seul salaire; leurs profits dépendent de la générosité des libertins. Ce qu'ils donnent à la fille est *pour ses*

gants, dans l'argot du lupanar, et est indépendant du prix exigé par la dame de maison.

Celle-ci ne fait point de conventions écrites avec ses femmes; ces dernières sont toujours libres de s'en aller.

Les prostituées ont beaucoup de haine pour les maîtresses de maison, elles les appellent *exploiteuses*, *marchandes de chair humaine*, et leur mépris pour elles est tel qu'un grand nombre de celles qui veulent obtenir leur radiation allèguent, comme l'un des motifs qui doivent disposer l'autorité et les honnêtes gens en leur faveur, qu'elles n'ont jamais tenu de maison publique.

* * *

Ne pouvant empêcher l'existence des maisons de prostitution, la police les *tolère*; et elle doit s'efforcer d'en diminuer les inconvénients.

Les lois de police qui régissent la matière exigent 1° que chaque femme publique ait une chambre spéciale; 2° que la maison soit propre, sûre, salubre; 3° qu'il n'y ait point de cabinets noirs où puissent se cacher des libertins pour voir les *pratiques*; 4° que le local soit proportionné au nombre de personnes qu'il doit contenir; 5° qu'il ne soit établi aucune maison de débauche auprès des églises, des corps de garde, des marchés, de la demeure des hauts fonctionnaires, des écoles, des palais et des établissements publics; 6° que le propriétaire de la maison ait donné son consentement afin qu'un établissement de ce genre y soit installé.

*
* *

Les maîtresses de maisons de débauche ont toutes une ou plusieurs servantes, an-

ciennes filles publiques ou filles honnêtes que la misère a poussées à prendre la condition. Celles-ci en sortent dès qu'elles le peuvent. En tous cas, quand elles sont jeunes, la police exige qu'elles soient inscrites et visitées comme les prostituées.

Ordinairement ces servantes sont d'horribles vieilles femmes rompues à toutes les turpitudes, joueuses, gourmandes, altérées d'eau-de-vie.

Quant aux domestiques mâles chargés de faire les gros ouvrages dans certains lupanars, ils n'ont avec les filles que les rapports qu'ils doivent avoir; les uns et les autres seraient chassés s'il en était autrement.

D'ailleurs les dames de maison savent inspirer aux filles un souverain mépris pour les domestiques, et ceux-ci le leur rendent bien.

*
* *

Dans les maisons de prostitution il n'y a donc pas de femmes gagées, sauf les domestiques.

Les filles y sont nourries, entretenues et vêtues par la maison; elles n'ont, comme il est dit plus haut, d'autres profits que *leurs gants*. Quelquefois ces profits sont énormes; on a vu des filles *carotter* des sommes importantes à des individus auxquels elles persuadaient qu'elles *travaillaient* pour leurs vieux parents; qu'avec une avance « elles quitteraient ce vil et exécrable métier et en prendraient un plus honorable. »

Mais les sommes que ces mensonges et leur habileté leur font avoir, elles les dépensent le plus fréquemment avec leurs *souteneurs*.

*
* *

Toute fille qui est restée pendant trois mois de suite dans la même maison doit recevoir de la *maîtresse* un habillement complet et en bon état.

*
* *

Telles sont les seules conventions qu'à Paris la police reconnaît.

Néanmoins les filles prennent souvent d'autres arrangements avec les *maîtresses de maison*; le plus fréquent est celui-ci : elles s'entretiennent elles-mêmes et partagent avec les *maîtresses de maison* le produit brut

de la prostitution. Mais alors celles-ci font payer aux malheureuses les moindres choses des prix fous.

*
* *

Outre les filles dont nous venons de parler, il y avait jadis dans quelques maisons publiques des *pensionnaires* qui étaient en *carte* et louaient une chambre à la *maîtresse*; quelquefois aussi des vêtements.

Chambre ordinaire, par jour, 3 fr.
Idem avec une psyché, 4 fr.
Idem avec un canapé, etc., de 5 à 10 fr.
Une robe ordinaire, 2 fr.
Une jolie robe, 3 fr.
Une belle robe, de 4 à 5 fr.
Une chemise, 8 sous.
Une paire de bas, 6 sous.
Et le reste à proportion.

Plus la fille est misérable, plus la loueuse se montre rapace.

* * *

Les *maisons de tolérance* sont pour la plupart en même temps *maisons de passe*, c'est-à-dire que les individus de l'un et de l'autre sexe viennent y louer une chambre pour un temps généralement assez court.

Ce ne sont pas seulement les prostituées inscrites au bureau des mœurs qui viennent ainsi *faire des passes*, c'est la jeune fille qui ne peut recevoir son amant chez ses parents ou chez ses patrons; c'est la femme mariée qui n'ose recevoir le sien sous le toit conjugal. Fréquentent encore ces maisons les débauchés qui y amènent des femmes faciles, les *raccrocheuses* sans asile ou dont le domicile est trop éloigné de l'endroit où elles ont

rencontré un homme qui a consenti à les suivre; les ouvrières et les domestiques débauchées.

Du reste, les maîtresses de *maisons tolérées* ne doivent recevoir ainsi passagèrement que des prostituées enregistrées à la préfecture de police et qui leur justifient d'une carte d'inscription; autrement elles sont, quand on les surprend à exercer la prostitution clandestine, arrêtées et livrées aux tribunaux.

*
* *

Quelques teneuses de maisons publiques s'enrichissent, ce sont celles qui ont de l'ordre; la plupart végètent ou se ruinent.

Un fonds de maison de tolérance se vend comme tout autre fonds.

La dame retirée devient propriétaire et peut capter l'estime publique. On en a vu se marier à un jeune homme pauvre ou à quelque militaire ou employé, parfois dé-

coré, qui savait ou ignorait que sa fortune était le produit de spéculations sur la corruption publique.

*
* *

Les règlements auxquels les dames de maison sont astreintes étant souvent opposés à leur intérêt, elles sont toutes plus ou moins disposées à les enfreindre. L'administration, en l'absence d'une législation complète et précise sur les prostituées, est obligée de s'en rapporter à elle-même et de faire pour le mieux. Elle avait autrefois quatre moyens de punition : l'amende, l'emprisonnement, la fermeture de la *maison tolérée* pour un certain temps, le retrait du livret.

Aujourd'hui, la police n'inflige plus ni l'amende ni la prison aux teneurs de maison pour infractions aux règlements; elle emploie à leur égard la fermeture temporaire ou définitive, selon les cas.

De plus, en cas de crime ou délit grave,

tels que la prostitution des mineures, la police livre la dame de maison à la justice, qui la poursuit conformément à la loi.

*
* *

Au-dessous de la prostitution *officielle*, si l'on peut s'exprimer ainsi, il y a la *prostitution clandestine*.

Celle-ci est beaucoup plus pernicieuse que la prostitution publique; c'est elle qui propage l'immoralité et la contagion, corrompt l'innocence, en revêtant des formes décentes et donne le plus de peine à la police.

On la trouve exercée par des femmes galantes, des lorettes, des grisettes, des sages-femmes, des marchandes à la toilette, des tireuses de cartes, des somnambules, des couturières, des modistes, des fleuristes, des actrices, des figurantes, des teneuses de table d'hôte ou de garni.

Elles louent ou vendent à de riches débau-

chés, même à des sodomites, des enfants de *l'un et de l'autre sexe;*

Elles font le métier de *proxénètes* dont nous avons parlé plus haut.

*
* *

Les *maisons à parties* sont des *maisons de passe* clandestines tenues par des femmes galantes, intrigantes, parfois spirituelles, instruites, ayant de bonnes manières, quelques-unes ont été élevées dans la *maison impériale de Saint-Denis* et autres grands établissements d'éducation.

Elles n'en sont que plus dangereuses.

Elles débauchent les jeunes filles et les livrent à d'opulents libertins; elles ruinent les jeunes gens de famille à l'aide de femmes rouées comme elles et de *grecs* qui les volent au jeu; elles donnent des dîners qui dégénèrent en orgies odieuses.

Les maîtresses de ces maisons échappent

plus facilement à la vigilance de l'administration.

Il en était de même autrefois des marchandes de gants et de parfumerie qui exerçaient la prostitution en boutiques; mais depuis quelques années, la police les a interrompues dans leur succès.

*
* *

La prostitution clandestine se pratique aussi dans les garnis de bas étage, chez les marchands de vins, traiteurs et autres établissements de ce genre.

Mais la police y veille avec beaucoup de vigilance, surtout depuis plusieurs années.

*
* *

L'*argot* des prostituées est très-borné; il se compose (sauf pour celles qui sont mariées aux voleurs et ont adopté leur langage) de

quelques mots seulement. Dans leur langage une jolie fille publique est une *chouette* ou une *gironde*;

Une fille publique laide, un *roubion*;

Celui qui paye pour avoir affaire à une femme publique, un *miché*;

Celui avec lequel elle *passe un caprice*, auquel elle se donne sans lui demander d'argent, un *paillasson*;

L'amant ou le *souteneur* de la prostituée, vivant de ses largesses, un *maquereau* (même nom est donné à l'amant ou au mari de la *maquerelle* ou femme tenant une maison de tolérance);

Un commissaire de police est un *flique*;

Les inspecteurs du bureau des mœurs, des *rails*, sans doute parce qu'ils sont la voie qui mène à la prison.

*
* *

Les prostituées se distinguent principalement par leur malpropreté; elles n'ont soin

que de ce qui les couvre extérieurement, de ce qui, en les parant, peut attirer les *chalands*.

Quand elles n'ont pas à chercher pratique, elles vivent dans la saleté. Cet amour des ordures se fait particulièrement remarquer chez celles qui, vivant dans les maisons publiques, sont, le soir, couvertes des plus belles parures.

Telle est l'origine de la gale et de la vermine de la tête et des parties génitales dont certaines prostituées sont infectées.

*
* *

Leur imprévoyance et l'indifférence de leur avenir, proviennent de la légèreté de leur esprit, qu'aucun travail ne fixe et que n'attache aucune pensée sérieuse.

Elles passent le temps qu'elles ont de libre à se faire ou à se faire faire les cartes ; quelques-unes, particulièrement celles qui fré-

quentent les soldats, les marins et les repris de justice, à se faire tatouer en bleu ou en rouge certaines parties du corps, surtout celles qui se découvrent le moins : le haut des bras, le haut des cuisses, la partie située entre le pubis et le nombril.

Ces signes représentent des cœurs entrelacés et percés d'une flèche, des fleurs, des serpents, ou encore le nom d'un amant, qu'elles effacent à volonté et remplacent par celui d'un autre plus récent à l'aide du bleu en liqueur (indigo dissous dans l'acide sulfurique).

***

Quelques-unes font semblant de broder ou de se livrer à quelque autre ouvrage que bien rarement elles achèvent; celles qui le peuvent lisent des romans.

* * *

Les prostituées aiment beaucoup le bal; celles qui sont dans des maisons de tolérance y vont avec leurs *amants de cœur* ou *souteneurs*, le jour de leur sortie : c'est-à-dire toutes les quinzaines.

Le mardi et le vendredi sont en général choisis de préférence pour la sortie des filles de joies, les autres jours de la semaine étant des jours de recette.

Certains bals publics aux barrières tiennent ces jours-là et ont cette spécialité pour clientèle.

Celles qui *travaillent* chez elles et dans la journée seulement, où elles reçoivent leurs *pratiques*, y vont les soirs avec leur amant particulier pour danser, ou bien seules pour chercher à ramener quelqu'un chez elles.

Qu'elles soient seules ou non, elles distri-

5

buent leur adresse à leurs danseurs. Cette adresse porte le plus souvent le *nom de guerre* ou sobriquet sous lequel elles sont connues dans leur maison. Quant à la police, elle veut savoir leur nom véritable, et le *pseudonyme* de la prostitution, contrairement à celui de la plume, est puni de l'emprisonnement.

* * *

Les prostituées sont très-menteuses et très-bavardes, ce qui vient de leur état de désœuvrement et aussi de la fausseté de leur position. Elles commencent par mentir par intérêt, de même qu'elles commencent à boire pour complaire aux libertins et pour s'étourdir: plus tard elles mentent et boivent par habitude.

Nous avons dit qu'elles dissimulaient la vérité par intérêt; effectivement, elles ont à cacher une faute, à contredire les rapports

des inspecteurs de la police, à échapper aux recherches judiciaires et à l'autorité paternelle; elles cherchent toujours à tromper leurs ennemis, ne pouvant les fuir. Et puis elles doivent encore mentir, dans l'exercice de leur profession, pour réussir à duper les débauchés.

*
* *

Parmi leurs autres défauts les plus saillants nous citerons leur gourmandise, leur goût pour le vin et les liqueurs fortes, leur voracité; les plus relevées se grisent avec du punch et du vin de Champagne; les unes et les autres tiennent tête, dans le même jour, à plusieurs individus différents.

C'est ce qui donne à beaucoup d'entre elles cette voix de *rogomme* qui est aussi celle des chiffonnières, — autres amoureuses de l'alcool, cet opium de la misère.

*
* *

Les prostituées sont aussi très-colères.

Dans leurs moments de fureur, provoqués par l'ivrognerie, la jalousie, le plus petit motif, elles déploient une énergie extrême, se battent entre elles ou avec des hommes avec une sauvage intrépidité.

Les cours d'assises et les tribunaux de police correctionnelle ont eu à punir de graves délits et des crimes même commis par elles dans ces moments-là, des blessures graves faites avec des bouteilles, des couteaux ou autres objets. Elles se servent surtout de leurs peignes et de leurs épingles à cheveux, qui peuvent occasionner des maux profonds.

Les prostituées affichent un grand cynisme; mais, comme les voleurs, elles sont contraintes de se mépriser, et leur conscience — ce foyer moral de justice qui n'est jamais complétement éteint — leur dit que le métier qu'elles exercent n'est point un métier ordinaire, qu'il est vil; elles sentent qu'il l'est à leur âme.

Pleines d'impudeur dans l'exercice de leur infâme profession, elles s'efforcent dans d'autres circonstances de la dissimuler. Elles seraient désolées d'être rencontrées par quelque ancien ami de leur famille, par un compatriote, par un parent dans la pratique de leur abjection.

Ces créatures qui ne rougissent plus devant le public qui les paye seraient plongées

dans la confusion si leur secret venait à être révélé aux personnes qui jadis les ont connues sages.

Le mépris des honnêtes gens, mépris qu'elles sentent mériter, leur est un châtiment de chaque heure, une torture morale qu'elles tâchent de dissimuler par les rires et l'effronterie.

Aussi, en leur parlant avec douceur, dans les hospices et les prisons, les aumôniers, les sœurs et les médecins s'en font-ils aimer plus qu'on ne saurait dire, et même écouter quand ils leur parlent de leur retour possible à la vertu.

Très-ignorantes en matière de religion, elles respectent les prêtres, elles prient quelquefois Dieu, surtout quand elles sont à l'hôpital ou en prison. Elles demandent les secours religieux à leurs derniers moments. Elles refusent ordinairement les rendez-vous dans les églises. Elles y brûlent souvent des cierges. Elles font dire des messes pour leurs parents trépassés, sur-

tout pour leurs enfants, et même, tant profond est l'abaissement de leur esprit, pour obtenir, le soir, un grand nombre de clients.

Superstitieuses, elles croient à l'influence du *vendredi*; elles prient leurs amis de les pincer légèrement ou encore de glisser un sou dans leur bas, *pour leur porter bonheur dans leur commerce.*

Elles pleurent quand on leur parle de leur mère, de leur chaste jeunesse, de Dieu, de leur première communion.

*
* *

Si bas qu'elles soient tombées, et si effrontés que soient en public leur langage et leur tenue, elles n'ont pas perdu toute pudeur.

Elles se montreront volontiers nues de-

vant qui les paye, mais elles se voileront avec un soin extrême devant les autres personnes, particulièrement devant les femmes honnêtes. Un grand nombre rougissent d'être forcées de se découvrir devant plusieurs personnes et adoptent au dispensaire, autant que possible, un médecin, et ne viennent qu'aux heures où elles sont sûres de le rencontrer.

Du reste, depuis quelques années elles sont de ce côté très-améliorées.

Un certain nombre même ont un maintien décent, et ne laissent échapper ni juron ni parole obscène.

Nous avons dit leurs défauts, pourquoi taire leurs qualités?

Elles ont bon cœur les unes pour les autres et pour les malheureux. La prodigalité est une des particularités de leur caractère, l'insouciance aussi. Elles se dénoncent rarement entre elles.

Elles se montrent généralement bonnes mères, et élèvent leurs enfants loin du

spectacle de leurs désordres, la maternité a rendu des prostituées saintes et les a arrachées à l'abjection.

Elles sont bien plus disposées à garder leurs nouveaux-nés pour en prendre soin que les filles mères. C'est que la maternité relève celles-là à leurs propres yeux et abaisse celles-ci aux yeux du monde.

*
* *

On se rappelle que, dans l'argot de la prostitution, on nomme *maquereau* l'amant ou le souteneur des filles publiques.

La plupart de ces malheureuses ont un amant particulier; suivant leur position, cet amant est un officier, un employé, un étudiant en médecine, un jeune avocat, un homme de lettres, un commis, un ouvrier tailleur, un garçon perruquier, un musi-

cien ambulant ou quelqu'un de ces mauvais sujets que les grandes villes recèlent.

La plupart des amants des prostituées sont entretenus par elles et n'ont pas d'autres moyens d'existence !

Quoiqu'il soit interdit aux filles logées dans leurs meubles et aux teneuses de maisons de débauche de donner asile pendant la nuit aux souteneurs, ceux-ci fréquentent les maisons à des jours fixés ou bien vivent en concubinage avec les filles qui *travaillent* chez elles.

Ces souteneurs sont grossiers, furieux; ils battent leurs concubines et les grugent; ce qui n'empêche pas celles-ci de leur porter un attachement extraordinaire, qui n'est pas partagé.

Les hommes du peuple seuls ne sont pas *maquereaux*.

On peut aussi ranger parmi les *souteneurs* certains nobles frelatés, certains bourgeois qui, assez riches d'ailleurs par eux-mêmes, mais mangeant beaucoup plus

que leurs revenus, vivent plus ou moins publiquement avec des femmes *qui les obligent*, mot d'une pudeur hypocrite pour désigner le plus vil des métiers le *maquereautage*.

Qui de nous n'a pas vu, en passant sur les boulevards, le palais splendide de la baronne de Z....., dont la colossale fortune provient de la banqueroute de l'officier ministériel D..., et près de ce palais le charmant petit hôtel du marquis de X...,un faiseur heureux, son proxénète.

Pourquoi faut-il aussi dire, qu'il est des pères et des mères qui se font les proxénètes de leurs filles, qui les promènent pour chercher *pratique*, les mettent en montre dans les magasins ou au théâtre, et ne vivent que de cette prostitution de la chair de leur chair?...

C'est ce professeur de musique, ce parfumeur, ce restaurateur, ce cafetier, ce négociant en bric-à-brac ; c'est cette veuve de colonel, tenant bureau de tabac, bureau de

papier timbré ou hôtel garni; c'est cette marchande de dentelles, de gants; c'est cette petite rentière; c'est même cette riche étrangère, duchesse ou princesse dans un pays où elle est séparée de son mari, et qui vend sa fille des sommes folles à des princes, ducs, comtes vrais ou faux, ou à des banquiers millionnaires.

*
* *

Le souteneur ne se contente pas de se faire loger par la prostituée, sur laquelle il est parvenu à prendre un empire absolu, il la surveille dans son commerce, l'oblige par les plus mauvais traitements à lui remettre tout ou la plus grande partie de l'argent qu'elle a *gagné*, et qu'il va dépenser en orgies.

Par contre, le souteneur rend certains

services à la fille publique; il la protége contre les violences, il l'aide, en faisant le guet à l'angle des rues, à échapper à la surveillance des inspecteurs.

Ces scélérats, l'une des hontes de la société, ne peuvent être tous atteints par l'administration; mais elle leur applique, quand elle peut les découvrir, le paragraphe 2 de l'article 1er de la loi du 9 juillet 1852, qui autorise à expulser du département de la Seine et des communes formant l'agglomération lyonnaise tout individu qui n'a pas, dans ces lieux, *de moyens d'existence.*

*
* *

Celles des prostituées qui n'ont pas de *souteneur* prennent un *amant* parmi les personnes de leur sexe.

Les femmes qui ont ce goût s'appellent

tribades. Ce goût dépravé n'est pas particulier aux prostituées ; il est dans le monde des femmes qui en sont également possédées.

Les filles publiques contractent ordinairement ces habitudes contre nature dans les prisons et aussi dans les lupanars où les débauchés les y excitent souvent.

Les *tribades* entretiennent ensemble des correspondances romanesques ; l'une est ordinairement plus âgée que l'autre. Elles se montrent très jalouses et furieuses quand elles sont délaissées. On a vu en prison des tribades se battre en duel à coups de couteau, de ciseaux ou de vases pour une autre tribade.

Ces créatures sont tombées par ce vice infâme au plus bas degré de l'avilissement.

Pour obvier autant que possible à ces dégoûtantes associations, il est interdit aux maîtresses de maisons publiques de permettre à leurs *pensionnaires* de coucher deux dans le même lit, et, à plus forte raison, de

coucher elles-mêmes avec l'une d'elles, attendu que les teneuses de ces sortes d'établissements ont souvent cet ignoble goût.

* * *

La prostitution a donné lieu à de curieuses questions médico-légales.

Ainsi, contrairement à l'opinion générale, contrairement même à ce que nous voyons, à savoir que les membres ou les organes dont certaines professions exigent un usage permanent, présentent des altérations plus ou moins fortes, les parties sexuelles des prostituées n'offrent aucune différence avec celles des plus chastes femmes.

Mais il n'en est pas de même de l'anus, par suite du commerce contre nature auquel la plupart se prêtent pour satisfaire la brutalité de ces débauchés blasés qui ne reculent devant aucune turpitude.

Quant à la menstruation, les excès de tous genres et les maladies vénériennes finissent par l'altérer chez les prostituées; plusieurs même ont trouvé le moyen d'en interrompre le cours, *afin de ne pas perdre de temps et par conséquent de l'argent.*

* * *

L'exercice de leur métier n'est pas sans influence sur la santé de ces créatures.

Elles sont, plus que les autres femmes, sujettes à la phthisie pulmonaire, à la gale, à la syphilis, aux pertes utérines, souvent essentielles, aux fistules recto-vaginales, aux abcès de la cloison recto-vaginale, aux affections nerveuses, à l'aliénation mentale, aux scrofules, aux tumeurs de l'épaisseur des grandes lèvres. Mais le cancer de la matrice est moins fréquent chez elles qu'on ne l'a prétendu. Ajoutons que le suicide est plus

commun parmi les prostituées que chez les autres femmes.

Quant à celles qui sont boiteuses ou qui ont quelque autre infirmité, cela, loin de les empêcher de *travailler*, leur attire au contraire des *pratiques*, surtout dans les maisons de bas étage. On a cité des *filles publiques à soldats* dont une jambe de bois ou l'absence d'un bras faisait la vogue des maisons des barrières.

*
* *

Les prostituées ne sont pas généralement stériles, comme on l'a prétendu; mais elles sont beaucoup moins fécondes que les autres femmes. Elles conçoivent souvent, mais souvent aussi elles avortent; souvent encore leurs enfants venus à terme meurent quelques jours après leur naissance.

Elles se font moins avorter que les femmes mariées et les filles mères.

Les médecins du dispensaire, choisis parmi les praticiens les plus honorables et d'un âge mûr, visitent les prostituées 1° au dispensaire, 2° chez les maîtresses de maison, 3° au dépôt de la préfecture de police.

Les filles libres sont tenues de se rendre au dispensaire deux fois par mois.

Elles y sont visitées sur un fauteuil élevé, à dos renversé.

Dans les maisons de tolérance, les visites ont lieu une fois par semaine.

En cas de maladie constatée, la fille publique est envoyée à la prison du dépôt, d'où on les transfère à l'hôpital jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement guérie.

La même chose a lieu pour les prostituées

insoumises, chez lesquelles d'ailleurs la syphilis est non-seulement plus fréquente, mais encore plus grave que chez les autres prostituées.

Il en est quelques-unes qui ont le don d'échapper à cette contagion.

Du reste, l'état sanitaire de ces malheureuses s'améliore depuis plusieurs années d'une manière très-sensible.

Cela surtout grâce aux mesures prises par l'administration, parmi lesquelles celle qui interdit aux prostituées malades de se faire soigner chez elles et exige qu'elles soient traitées à l'hôpital.

On a proposé plusieurs moyens préservateurs de la contagion syphilitique, mais la science et l'expérience ont démontré leur inefficacité; et la faculté de médecine de Paris, en rejetant de son sein un charlatan qui prétendait avoir découvert ce secret et se déshonorait par des expériences infâmes, déclare, dans sa séance du 8 août 1772 « *qu'un*

préservatif de la maladie vénérienne ouvrirait la porte au libertinage et produirait un dérèglement dont souffriraient la population, le bon ordre social et la pureté des mœurs. »

Et protestant au nom de la morale, elle montre encore « *Combien serait illicite une invention dont l'unique objet serait d'ajouter à l'attrait naturel du vice celui de l'impunité.* »

D'aucuns soutiennent que la docte académie a cru devoir changer d'opinion depuis 1789.

* * *

Les hôpitaux affectés au traitement de la syphilis à Paris sont l'hôpital de Lourcine, celui du Midi, la maison municipale de santé de la rue du Faubourg Saint-Denis, et la maison de Saint-Lazare.

Cette dernière sert également de prison aux prostituées et aux autres femmes.

A l'hôpital de Lourcine, desservi par des sœurs *de la Compassion*, on traite les femmes vénériennes qui appartiennent à la catégorie des prostituées *clandestines;* à la maison de Saint-Lazare, un quartier est spécialement affecté au traitement des prostituées *publiques*, filles *en cartes* ou *en numéros*, reconnues malades.

Sur deux cent cinquante malades, par exemple, il y a deux cents vénériennes, trente fiévreuses et vingt galeuses.

Elles sont visitées deux fois par jour par les médecins.

La direction et la surveillance des salles sont confiées à des religieuses de l'ordre de Saint-Joseph.

Les malades sont classées par catégories; de plus, les jeunes filles non inscrites au bureau des mœurs sont à part; on traite tout à fait séparément celles qui manifestent le désir de rentrer dans leur famille.

La durée du traitement est, en moyenne, de trois mois pour les filles insoumises, de quarante-cinq jours pour les filles publiques.

Une salle spéciale est réservée aux femmes enceintes de huit mois et aux nourrices avec leurs nourrissons.

Ces femmes ne sont, ni les unes ni les autres, contraintes d'aller assister à l'office religieux, mais presque toutes y vont et s'y conduisent avec recueillement et décence.

Dans les hôpitaux de femmes publiques, comme dans tous les autres, il y a des aumôniers qui s'efforcent de moraliser les malades.

* * *

La maison de Saint-Lazare a également un quartier spécial qui sert de prison aux prostituées.

Autrefois on les enfermait à la Salpétrière, puis aux Madelonnettes.

Elles ne font que passer vingt-quatre ou quarante-huit heures au *dépôt* de la préfecture de police.

Il y a à Saint-Lazare de quatre à six cents prostituées.

Elles y sont astreintes au travail et couchent dans des dortoirs situés au dessus des ateliers, qui sont au rez-de-chaussée.

Elles reçoivent chacune par jour sept cents grammes de pain, une soupe tantôt grasse, tantôt maigre, des légumes farineux. Deux fois par semaine elles reçoivent cent vingt-cinq grammes de viande.

Elles peuvent, avec le salaire affecté à leur travail et l'argent qu'elles reçoivent du dehors, se procurer d'autres aliments et diverses autres choses.

Les repas ont lieu au réfectoire, en présence des sœurs de Marie-Joseph. Les prosti-

tuées ont à Saint-Lazare un costume uniforme.

Le service est fait par des vieilles filles.

*
* *

Le temps de détention fixé par l'arrêté en vertu duquel les prostituées ont été écrouées peut être abrégé en plusieurs cas; par exemple pour celles qui demandent à entrer dans une maison de retraite ou de pénitence; pour celles que réclament leurs parents, s'engageant à les recueillir et à les surveiller; pour celles qu'appellent au dehors d'urgentes affaires de famille; pour celles qui sont atteintes de quelque maladie grave; pour celles qui sont grosses ou qui viennent d'accoucher.

Elles sont reconduites au dépôt en *voiture cellulaire,* comme elles ont été amenées,

ce qui est beaucoup plus convenable que ce qui se pratiquait autrefois.

Malheureusement on étouffe dans ces voitures. Elles sont à refaire.

Du dépôt, on les met en liberté, après leur avoir fait subir une visite au dispensaire.

* * *

Ce que nous avons dit sur le sort définitif des maîtresses de maisons de débauche, s'applique également aux prostituées : quelques-unes réussissent à se faire un sort ; la plupart se tuent, meurent folles ou dans la plus atroce misère, dans les prisons ou dans les hôpitaux ou au dépôt de Saint-Denis. Quelques-unes, touchées de repentir et prises de sentiments religieux, finissent leurs jours

dans le travail et la pénitence. La charité a ouvert pour elles des maisons de retraite.

La première de ces maisons fut fondée au commencement du treizième siècle, sous le nom de *Maison des Filles-Dieu*, par Guillaume III, évêque de Paris. Saint Louis accorda une somme considérable à cet établissement.

En 1492, Jean Tisserand, religieux, fonda la communauté des *Filles pénitentes* pour des filles débauchées qu'il avait ramenées à la vertu par ses prédications. Cet institut fut approuvé par le roi Charles VIII (1496), et par le pape Alexandre VI (1497).

Ont été aussi créées dans le même but de recueillir les prostituées repentantes :

La maison de refuge fondée par Robert de Montry (1618);

La maison de Sainte-Pélagie, fondée par Mme de Miramion (1665);

La maison du Bon-Pasteur, fondée par

Mme Lacombe, et dont les règlements datent de 1698.

Furent ensuite fondées dans le même temps les maisons de Sainte-Théodore, de Saint-Valère, du Sauveur et de Saint-Michel.

Toutes furent abolies lors de la première révolution française.

La maison de Saint-Michel fut rétablie sous le consulat; celle du Bon Pasteur en 1821.

* * *

C'est dans les maisons de ce genre que, pour la première fois depuis bien longtemps, on leur parle avec douceur, on semble s'intéresser à elles et on leur témoigne de l'intérêt.

Du reste, on s'en souvient, c'est avec des bons procédés que les aumôniers, les reli-

gieuses et les médecins du dispensaire, des prisons et des hôpitaux, obtiennent d'être écoutés par les prostituées et gagnent leur confiance.

*
* *

On a remarqué que les filles publiques qui se repentent sont ordinairement celles qui ont reçu le moins d'éducation et le moins d'instruction. Cela s'explique en ce que la culture de l'esprit, étant rare chez les prostituées, cet avantage rend celles qui la possèdent supérieures à leurs pareilles et augmentent leurs chances de succès dans cet abject métier.

*
* *

Nous concluons :

1° La charité privée peut beaucoup pour retirer du vice les femmes qui y sont tombées ; elle mérite les encouragements et la collaboration active des gens de bien ;

2° L'administration n'est pas suffisamment armée pour la répression de la prostitution ; grâce à l'absence de loi à ce sujet, chaque préfet a agi à sa guise, croyant sans doute faire pour le mieux. Une loi sur la prostitution est donc indispensable.

Et vous, lecteurs, si par hasard vous avez fréquenté ces malheureuses, — toujours en vous cachant et en rougissant, — vous avez pu remarquer que là comme en bien choses il y a lieu souvent autant de plaindre que de blâmer, et qu'auprès de la fille intéressée qui se vend il y a la femme aimante qui se donne et qui se perd.

Peut-être avez-vous été cause, dans l'effervescence de votre jeunesse, de plus d'une chute; peut-être celle à qui vous avez dû vos plus heureux moments — car on n'est jamais aussi heureux que lorsqu'on aime — est-elle, par votre fait, tombée dans le vice et la débauche.

C'est à vous qu'il faut rappeler cette su-

blime parole du Christ : « Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre. » *Suspendez le blâme, réfléchissez!*

La vie est avancée déjà pour vous; vous avez des enfants peut-être. Ah! si jamais vos fils s'éprennent d'un pur amour, ne contrariez pas leur cœur par un égoïsme stupide, calcul mal entendu.

Calcul d'orgueil, car vous vous écriez :

Mésalliance!

Eh! mon Dieu! nous sommes tous fils de la même chair, il ne saurait y avoir de mésalliance entre deux cœurs qui s'aiment;

Et d'ailleurs elle ne commence pas au moment où la loi va la sanctionner, mais du jour où, grâce à un hasard fortuit ou à votre propre négligence, ces deux cœurs se sont connus, aimés et tendrement voués l'un à l'autre.

Laissez, laissez donc vos fils s'unir à

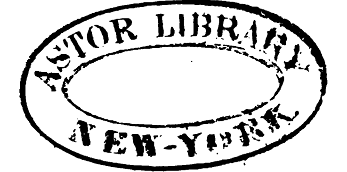
celles qui leur ont sacrifié leur première pudeur. — Par votre rigueur ne contribuez pas à jeter de nouvelles courtisanes et de nouveaux bâtards dans la société.

FIN.

PARIS-VIVANT

LE

TRUCQUEUR



PARIS. TYPOGRAPHIE DE PILLET FILS AINÉ
rue des Grands-Augustins, 5.

PARIS-VIVANT

PAR DES HOMMES NOUVEAUX

LE

TRUCQUEUR

PARIS

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

G. DE GONET, éditeur, 6, rue des Beaux-Arts

1858

LE TRUCQUEUR

SOMMAIRE :

Étymologie du mot le TRUC. — La liste des renseignements. — Mme de Saint-Estève. — La Palestine. — La défense. — Le mariage. — Un revenant de cheval. — Le boniment. — Le costume.

Il existe en librairie, et surtout en bouquinerie, plusieurs genres de *Guides pour le choix d'un état* et de *Manuels des professions;* mais dans aucun de ces ouvrages, d'ailleurs si respectables pour le but qu'ils se proposent, bien qu'ils ne le remplissent guère, il n'est parlé nulle part de la profession de

trucqueur, qui dans chaque grande ville, et surtout dans la capitale de l'empire français, est la seule et unique ressource d'un très-grand nombre d'individus.

Il appartenait à PARIS-VIVANT de remplir cette lacune.

Cette profession d'une moralité contestable, mais qui exige de l'esprit et de l'adresse, de l'invention surtout, du toupet et quelque chose d'ingénieux, est celle des *bohémiens*, *chevaliers d'industrie*, *Macaires*, *Mercadets*, gens de ressources et expédients, dont le talent consiste à vivre sans capitaux, sans domaines, sans revenus et sans état proprement dit, en frisant les précipices de la police correctionnelle et de la cour d'assises, sans y tomber.

Car du moment où le trucqueur a des infortunes judiciaires, il perd toute sa poésie officielle et passe à l'état de vulgaire gredin.

Alors il entre dans la sombre catégorie des malfaiteurs.

*
* *

Autrement le trucqueur est le renard de la vie parisienne, la fouine de ce lapin qu'on appelle *dupe*.

Mais avant d'aller plus loin, arrêtons-nous au seuil de la science étymologique.

TRUC, s'il faut en croire les *dictionnaires français*, vient de l'italien *trucco* fait du ro-

man *truca* (frapper, battre); populairement, *avoir le truc*, avoir le secret, l'art, être habile, rusé. Mais dans le langage du monde qui nous occupe ici, *truc* signifie : moyen habile de se procurer de l'argent en *montant un coup* savant, adroit, intelligent à des *pantes* (des dupes).

Les *trucqueurs* sont les industriels sans patente qui s'adonnent à ce petit commerce.

*
* *

Le trucqueur n'a pas d'état proprement dit, et c'est cela peut-être qui explique le silence à son endroit des doctes ouvrages qui s'occupent des professions et s'efforcent de

servir de guides aux jeunes gens et aux pères de famille.

Le trucqueur n'a pas besoin de conseiller; son instinct et le besoin lui suffisent.

Il n'a pas d'état, et il les fera tous, s'il le faut, pendant une heure, car l'aptitude n'est pas son fort.

Il y a à Paris seulement cinquante mille trucqueurs de bas ou de moyen étage qui, en se levant, — ou même sans s'être couchés du tout, — se disent chaque matin :

« Il me faudra déjeuner, dîner et souper aujourd'hui. »

Et le soir, bien qu'ils ne possédassent rien le matin, ils ont résolu ce triple et difficile problème d'une façon plus ou moins satis-

faisante pour eux-mêmes, mais enfin ils l'ont résolu.

Et la plupart du temps, eux qui flânent, qui n'ont aucune occupation assidue, ils ont mieux déjeuné, mieux dîné et mieux soupé que la majeure partie des ouvriers, des commis, des employés et des artistes.

Or, comme l'a dit Figaro (celui de Beaumarchais), il est plus difficile à un pauvre diable de trouver un dîner qu'à un premier ministre de gouverner un empire.

Nul plus qu'eux ne compte sur la Providence ou sur le hasard.

De fait, leur existence est remplie de contrastes, semée de péripéties dramatiques, de poignantes émotions : le doute, l'espérance, la joie, la crainte, le désenchantement, l'hu-

miliation, l'envie, — mais non le découragement.

Le trucqueur, — depuis celui qui ne porte que la blouse jusqu'à celui qui *travaille* en habit noir — peut avoir ses heures de lassitude et d'ennui, de désappointement, — mais il est tenace autant qu'effronté et ne désespère jamais de trouver des *dupes* ou des *bons enfants*.

Cette assurance fait sa force.

« Que diable ! s'écrie-t-il, on ne meurt pas de faim à Paris quand on a de l'esprit. »

Ce qui veut dire : quand on a l'esprit assez souple pour y trouver un tas d'ingénieuses ressources.

Ce genre d'esprit est, dans ce but, plus

utile mille fois que du vrai talent, que du génie même.

*
* *

Le trucqueur éconduit par quelqu'un ne se rebute donc pas; ou il s'adresse à un autre, à dix, à vingt, à cent autres et il finit par trouver, ou encore il change de *truc* par fantaisie, par inspiration, ou bien parce qu'il reconnaît que le sien est usé, soit pour le moment, soit pour la personne ou le quartier qu'il exploite présentement.

* * *

Il aime ce genre de vie et n'en voudrait pas changer pour une position fixe, pour un état avouable.

Quelquefois même il quitte une profession honorable pour embrasser celle-là.

Tel qui était peintre médiocre ou humble commis, devenu trucqueur habile, méprise le travail régulier du peintre ou du commis, — le chien gras de la fable, — et préfère — chien maigre — la liberté avec ses hasards et ses os à chercher, à la pâtée d'un maître

qui nécessairement se sert d'un collier et d'une chaîne.

Et puis il est souvent le chien gras.

Il lui arrive parfois des aubaines splendides.

Alors on le prendrait pour un nabab, à la façon dont il dépense *son* argent.

Car il est rare qu'il économise et place *ses* fonds dans les chemins de fer ou à la caisse d'épargne.

Il en est cependant quelques-uns, comme Piard, dit le *grand blond* et l'Auvergnat Sixpedtz, qui ont fini leur glorieuse carrière dans de petites maisons de campagne où ils mangeaient de petites rentes amassées dans *la manche*.

*
* *

On appelle, dans le monde du *truc*, FAIRE LA MANCHE, exercer la mendicité à domicile avec des allures de bourgeois et quelquefois même de grand seigneur, mais de grand seigneur ruiné.

L'espèce de trucqueur dit *mancheur* s'introduit, sous divers prétextes, chez les gens riches ou qu'il sait généreux et tâche de les intéresser sur ses malheurs réels ou imaginaires.

Il dresse une liste de ces âmes sensibles et

bienfaisantes, ainsi que des étrangers de distinction qui arrivent à Paris.

Celle-ci lui est fournie, du reste, pour sa plus grande commodité, par un journal que publie un homme d'affaires et auquel tous les chevaliers d'industrie de première classe et les placiers sont abonnés.

Il suit attentivement les souscriptions publiques pompeusement annoncées dans les feuilles périodiques :

Pour les inondés de la Loire.

Pour l'érection d'un monument à la mémoire d'un artiste regretté.

Pour témoigner sa reconnaissance à un homme politique; et malheur à vous si vous vous êtes signalé par un don opulent!

*
* *

Le trucqueur prend des renseignements préalables sur l'âge, les manières, les goûts, les fantaisies, les manies de celui qu'il veut *attaquer* ou *taper* (de *truca*, frapper, battre).

Il sait d'avance qu'un tel est *bon pour vingt francs*, *vaut vingt francs*, c'est-à-dire qu'il donne vingt francs par bienfaisance ou pour se débarrasser des importuns.

Il sait qu'un tel est un *homme d'une somme*, qu'on *peut faire une somme avec lui*, c'est-à-dire qu'il donne cinquante, cent francs, par fois même plus.

Chez celui-ci, il faut faire passer sa carte;

Chez cet autre, il faut s'adresser d'abord au secrétaire;

Chez cet autre, il faut écrire auparavant et demander une audience.

Un tel est un ancien prince régnant d'Italie; il a perdu son fils, assassiné par les révolutionnaires; pour *faire une somme* chez lui, il faut se présenter comme historien futur des révolutions en Italie ou même spécialement de ce fils infortuné; il faut remuer le poignard dans le cœur du père, raviver ses plaies à peine fermées, pleurer avec lui ce fils et lui dire d'une voix attendrie :

« *Il est au ciel!* »

Il est très-bon d'avoir auparavant fait é-

diger pour cent sous, par un homme de lettres besoigneux, un prospectus attendrissant et coloré sur l'ouvrage en question.

Mais le chef-d'œuvre du *truc* serait de s'y présenter avec un poignard de fabrique anglaise (ces sortes d'armes servent aux *vendetta* en Italie), et de lui dire :

« Voilà le poignard qui a tué votre fils ; voyez : il est encore teint de son sang généreux !... Le besoin seul me force à m'en séparer, car votre fils, *qui est ciel*, fut mon bienfaiteur !... Voilà tout ce que j'ai conservé du naufrage de ma fortune... Je n'ai pas voulu que cette *pieuse relique* tombât dans des mains vulgaires, impures peut-être... Ma démarche auprès de vous est donc

guidée surtout par mon cœur. » (Ici verser trois larmes.)

*
* *

Quelquefois le trucqueur éconduit par un *pigeon* (une dupe) ou par ses domestiques résiste et est insolent — comme un créancier ; — il descend en grommelant des injures et des mépris.

* * *

Mme de Saint-Estève, trucqueuse fort distinguée, se présente chez Pierre et chez Paul et chez d'autres.

Elle a quarante ans, la figure austère, les manières honnêtes, l'œil décent;

Elle est en grand deuil.

« *Je sais*, dit-elle en s'adressant au personnage sur lequel elle a jeté son dévolu, *je sais que vous avez une âme généreuse.* »

Ce début est immanquable.

Presque tous les trucqueurs l'ont adopté,

tant son excellence est aujourd'hui généralement reconnue.

— Mais, dira-t-on, quand on s'adresse à quelqu'un de notoirement connu pour son avarice ?

Eh bien, tant mieux ; c'est surtout là que l'*âme généreuse* est infaillible.

Il n'est guère de cancres, si durs soient-ils, dont l'amour-propre résiste à cette grossière et impudente flatterie.

*
* *

« Je sais que vous avez une âme généreuse, dit donc la douce Mme de Saint-Estève ;

j'ai osé compter sur vous, monsieur (ou madame), pour faire l'acquisition du *dernier livre de ma bibliothèque.* »

Et elle vous présente un bouquin quelconque, dont le prix broché est de quinze sous et qu'elle a fait proprement relier pour trente.

Comment ne seriez-vous pas attendri?

« Pauvre femme! pauvre veuve! » murmurez-vous en écoutant l'histoire des revers de fortune de cette créature intéressante.

Ce n'est pas le prix matériel du livre que vous lui donnez, — vous n'oseriez pas le lui offrir, — c'est le prix moral; vous rougissez presque en ne lui remettant que quarante, cinquante ou cent francs.

La coquine empoche votre argent d'un air

modeste, et le soir elle dira à la *manche*, c'est-à-dire à la réunion des mancheurs :

« Un tel *vaut* quarante, cinquante ou cent francs. »

Quant au bouquin, elle en a déjà épuisé ainsi une édition chez l'éditeur X....

Mais si Mme de Saint-Estève a vingt ans, au lieu d'en avoir quarante, votre attendrissement sera plus grand peut-être... Au lieu d'être veuve d'un amiral ou d'un général *mort au champ d'honneur*, elle sera orpheline à la charge d'une vieille tante infirme... on vous fournira même la tante à voir (une vieille *mancheuse*) ; et si la jeune fille est jolie et que vous demandiez un rendez-vous... vous l'aurez... alors vous payerez le volume plus cher.....

Quant à la *pauvre orpheline*, elle partagera *le premier coup de canapé*, c'est-à-dire ce que vous lui aurez donné *la première fois*, avec le trucqueur de qui elle tenait votre adresse et les indications pour réussir.

*
* *

Deux trucqueurs se trouvaient un matin à dix heures dans le plus grand embarras. Ils venaient d'échouer dans deux ou trois tentatives, — ce qu'ils se promettaient bien de ne pas avouer le soir au *cercle du truc*. En effet ces messieurs se piquent d'amour pro-

pre; il y a émulation entre eux; c'est à qui *fera* le plus.

Mais ce qui les *chiffonnait* surtout, c'est qu'ils n'avaient littéralement pas le sou, ni l'un ni l'autre.

Ils auraient bien pu en emprunter à quelque *collègue*, — car les trucqueurs s'obligent parfois entre eux, — mais ce n'était pas l'heure de la réunion; chacun était alors aux *affaires*.

Les trucqueurs *travaillent* ordinairement de huit ou neuf heures du matin à midi ou deux heures.

Plus tard on ne trouve plus les gens chez eux.

« Quand je pense, dit Rodolphe en se baissant et en ramassant un caillou, qu'avec ceci

et de l'intelligence on peut *faire une somme!* Mais nous sommes mous, ce matin.

— Tiens, fit l'autre, voici l'hôtel de M. le comte de R..., l'orateur catholique. Il n'est pas donnant, donnant, mais qui sait?...

— Eh bien, tente...

— Moi, malheureux! Je suis là tout ce qu'il y a de plus *brûlé!*

— Oh! une idée! une idée sublime! fit Rodolphe en agitant son caillou. Attends-moi chez le liquoriste qui est là-bas. Je vais *tenter!* »

Et enveloppant précieusement le caillou dans du papier, il se dirigea d'un pas ferme vers l'hôtel du comte, tout en échangeant avec son collègue le dialogue suivant :

« Comment est-il?

— Petit, brun, longs cheveux, décoré, quarante ans, œil profond, scrutateur, abord froid. Cet orateur catholique, tout de noir habillé, est roide comme un *quaker*.

— Se *défend-il* (c'est-à-dire dans l'argot du truc, résiste-t-il aux tentatives des trucqueurs) ?

— *Il se défend*. Il a ses pauvres ; il vous demande si vous êtes inscrit au bureau de bienfaisance de votre arrondissement. Peut-être qu'en te voyant nippé de noir et avec tes grands airs, il n'osera pas. Mais c'est une fine lame ; il te demandera des détails circonstanciés sur ta famille, ton genre de vie, tes ressources, tes espérances... et surtout sur ton *directeur spirituel*.

« Connais-tu quelque ecclésiastique dont

tu puisses citer le nom ?... Mais ne va pas donner celui d'un prêtre mort, comme cela est arrivé à Surval chez l'évêque de B... C'est çà un *impair* qui vous *débine un truc.*

« Attends-toi donc à ce que le comte t'oppose une résistance désespérée.

« A chacune de tes *bottes* il te répondra par une parade habile et ripostera aussi par quelques-unes de ces *bottes* savantes que possèdent les gens rompus à défendre leur argent contre nous.

« Car ceux qui possèdent sont incessamment occupés à défendre ce qu'ils ont contre ceux qui ne possèdent pas, lesquels sont incessamment occupés à tenter de ravir à ceux-là quelque chose de ce qui leur appartient.

« Mais ce n'est pas tout encore...

— Mon cher ami, j'ai mon idée... me voici arrivé... à tout à l'heure...

— Doux mots, te dis-je. Non-seulement le comte *se défend* énergiquement lui-même, mais encore il est *défendu* avec zèle par son portier et par son valet de chambre...

— Soit... *à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire !*

— Bonne chance!...

— Merci. Après tout, ce n'est qu'un siége de plus. O Troie! ô Sévastopol!... »

*
* *

En quittant son compère, Rodolphe prit un masque fort convenable pour la réussite de ses affreux projets.

Il boutonna sa redingote noire, et s'adressant au concierge d'un air mystérieux :

« J'arrive de Palestine, dit-il d'une voix contrite et les mains croisées sur sa poitrine à la manière des pèlerins, et j'ai une communication de la dernière importance à faire à M. le comte de R.... »

Il n'est pas de portier si bien dressé à la

défensive qui puisse résister à ces paroles : *J'arrive de Palestine,* surtout quand on est portier d'un personnage faisant bruyamment profession de catholicisme, et disant volontiers :

« Hors moi et mes amis, pas de salut ! »

Dailleurs on ne trouve pas toujours des gens arrivant de la terre sainte.

Le portier de l'orateur, prenant le trucqueur, avec sa mine honnête, ses yeux baissés et ses mains en croix, pour quelque envoyé du patriarche de Jérusalem, ne fit pas de difficulté pour le laisser monter et sonna pour l'annoncer au valet de chambre.

Celui-ci parut sur le palier du premier étage et attendit que Rodolphe eût monté l'escalier ;

Ce qu'il fit tout doucement, avec une sainte gravité et en ayant l'air de marmotter des prières.

Le scélérat avait une telle bonne odeur de piété, que le valet, auquel il en imposa par la dignité humble de son attitude, le salua profondément.

Rodolphe, sachant qu'il faut toujours attaquer et saisir les gens par l'orgueil, feignit de ne pas le prendre pour un laquais, et lui dit de sa voix la plus onctueuse :

« La paix soit avec vous, *mon frère*.

— *Amen*, » répondit le valet, familiarisé dans cette maison à cette sorte de préambule.

« Je tiens aussi celui-ci, » pensa le drôle.

Et il dit tout haut :

« Mon frère, j'arrive de Palestine et désirerais avoir l'honneur d'entretenir un moment l'*orateur de la foi* pour un objet du plus grand intérêt pour *la bonne cause*. »

Vaincu en effet, le valet l'introduisit dans une antichambre où Rodolphe ne manqua pas de s'incliner en faisant un signe de croix devant l'image du Sauveur.

Le valet alla l'annoncer.

« Palestine! s'écria le comte. Faites entrer. »

Et croyant avoir affaire à un pieux délégué des populations opprimées de la terre sainte, il répondit par un salut profond au profond salut du faquin.

Un peu plus il allait lui demander sa bé-

nédiction, lorsque Rodolphe s'exprima ainsi :

« Béni soit Dieu! »

Et après une pause :

« Monsieur le comte, j'arrive de la Palestine. J'ai eu le malheur de faire naufrage au retour et de perdre tout ce que je possédais. »

Ici le comte, sentant de loin la *carotte*, fit la grimace.

« Mais, continua l'intrigant, Dieu m'a permis, dans son infinie miséricorde, de sauver une pieuse relique... »

Rodolphe fouilla dans sa poche; le comte, ayant la bonhomie de croire à un cadeau, tendit sa main sèche.

« Avant de la proposer à quelque juif

brocanteur, j'ai pensé, monsieur le comte, à venir vous en offrir l'acquisition. »

Le comte fit une nouvelle grimace, plus prononcée que la première.

« Qu'est-ce ? demanda-t-il avec impatience.

— Une des pierres qui ont servi à lapider saint Étienne. »

Et il tendit son caillou.

Le comte le prit, l'examina, puis le flanquant par la fenêtre ouverte :

« Vous vous moquez de moi, monsieur ! s'écria-t-il ; sortez !

— Grand Dieu ! ma dernière ressource ! s'écria Rodolphe ; vous m'avez ruiné !... »

Et élevant encore la voix :

« — On vous disait une *âme généreuse.* Ah ! que vais-je devenir ! Ma pauvre femme ! mes pauvres enfants ! mon vieux *père infirme !*...

— Prenez ceci, fit le comte pour avoir la paix, en donnant un napoléon au trucqueur, et ne reparaissez jamais ici !...

— Dieu vous protége, vous et les vôtres ! » fit Rodolphe d'un air contrit.

Et glissant la pièce d'or dans sa poche, il se retira avec dignité.

Le valet le salua avec un pieux respect et lui ouvrit la porte avec toutes sortes d'égards.

Le portier en fit autant.

Arrivé dans la rue, il chercha par terre, ramassa les débris du caillou et les serra

soigneusement dans son mouchoir en disant : « Ils me porteront bonheur. »

Après quoi il fut rejoindre son ami à la buvette.

« Eh bien? lui demanda celui-ci.

— J'ai *fait* vingt francs, fit Rodolphe en lui montrant le napoléon; mais il y a eu du *tirage*. Ah! le cancre, le gredin, le ladre, le fesse-mathieu!

« C'est égal, j'ai ramassé mon caillou; le *truc* est bon. »

Et il entra dans de plus amples détails; puis, l'absinthe prise, ils furent déjeuner.

* * *

Rodolphe se servit pendant quelques jours de ce moyen pour extorquer des sommes plus ou moins fortes à des âmes pieuses et crédules.

Après avoir renouvelé souvent son caillou, il abandonna ce *truc*, ayant appris qu'un autre industriel, qui en avait eu vent, l'exploitait aussi.

Il se disposait, le jour où il apprit cette concurrence, qu'il n'hésita pas à taxer de déloyale, à aller le proposer à une dévote du faubourg Saint-Germain.

Il pleuvait.

— Je la *ferais*, sans la pluie, dit-il; mais elle ne m'échappera pas!... »

* * *

Le lendemain en effet il se présenta chez elle et lui extorqua quarante francs, sous prétexte de concourir au rachat des jeunes Chinois.

*
* *

C'est ce même Rodolphe qui, pendant trois mois consécutifs, dîna *à l'œil* (à crédit, ou mieux gratis) chez quatre-vingt-dix restaurateurs différents.

Après le repas, il demandait la carte, puis s'approchait du comptoir :

« Mon Dieu, madame, disait-il, un accident imprévu m'oblige à vous prier d'accepter ma montre en dépôt... Je viens de m'apercevoir que j'ai oublié ma bourse...

— O monsieur, c'est inutile, répondait-on poliment et avec un sourire gracieux par-dessus le marché; quand vous repasserez. »

Il ne repassait pas.

Toutefois il se trouva qu'un traiteur récemment *échaudé* accepta le gage.

Rodolphe revint un quart d'heure après dégager sa montre et dès lors abandonna ce *truc*.

*
* *

C'est lui aussi qui avait dressé une *trucqueuse* à se présenter tout en larmes chez

les gens riches connus pour avoir telle ou telle opinion politique, et à leur présenter le portrait d'un prince par eux chéri, en disant :

« Monsieur, je tiens à ce portrait *par conviction* — vous me comprenez — plus qu'à ma vie... Obligée de partir aujourd'hui même pour X..., où m'appelle une succession, je ne voudrais pas m'en défaire ; mais aussi j'aurais la plus grande répugnance à le laisser entre les mains d'un brocanteur... J'ose venir à vous... je sais que vous avez une *âme généreuse* (ici elle ajoutait : *et fidèle*)... vous priant de m'avancer la somme qui m'est nécessaire pour mon voyage et de garder ceci jusqu'à mon retour... »

La plupart du temps elle obtenait la somme

demandée et, par délicatesse, on refusait le précieux nantissement.

*
* *

La même bohémienne vendait aussi aux *âmes généreuses* trente francs un méchant petit bouquin intitulé *les Rois martyrs.*

Mais il lui arriva un jour un désappointement grave, qui lui fit se repentir de n'avoir pas, selon l'usage, bien pris ses renseignements sur la personne à *taper.*

« Madame, lui dit M. B..., député; je ne doute pas que cet ouvrage ne soit très-inté-

ressant; mais je n'ai qu'un mot à vous dire pour que vous compreniez mon refus : *Je suis le fils d'un régicide !* »

Et comme, le soir, elle racontait cela à la réunion des trucqueurs :

— Sacrebleu ! *la belle défense !* s'écria l'un d'eux.

— D'autant plus belle, reprit un autre, que c'est là un affreux mensonge. B... est un ancien trucqueur ; il connaît les coups et a ses ripostes toutes prêtes.

— Bravo ! cria la foule.

— Eh bien ! dit Rodolphe, je parie dix francs le *faire* demain matin.

— Va pour dix francs. »

Le lendemain Rodolphe se présente chez le député.

« Monsieur, lui dit-il, *je suis le fils d'un régicide*, ce qui me ferme toutes les carrières. J'ai songé à m'adresser à vous pour me venir en aide.

— Ah! monsieur, fit B..., je vous plains beaucoup, mais j'ai le régicide en horreur.

— Et moi aussi, monsieur... mais pourtant il faut bien vivre... Je sais bien que vous pouvez me répondre que vous n'en voyez pas la nécessité, mais pour moi c'est tout différent.

« Voyons, monsieur, aidons-nous mutuellement... Est-ce que monsieur votre père n'était pas, comme le mien, un conventionnel ayant voté la mort de l'infortuné Louis XVI?...

« Ah! monsieur, ce sang m'étouffe autant que vous!

— Mais c'est là une infâme calomnie!

— Alors, monsieur, permettez-moi de vous dire que, dans votre intérêt, vous avez eu bien tort de calomnier hier la mémoire de monsieur votre père à une dame qui connaît la famille de *** dans laquelle vous aspirez à entrer.

— Diable! Et vous croyez qu'elle oserait...

— Elle osera tout, si vous n'osez pas la secourir...

— Ah! je suis pris, se dit B...; il faut *chanter*. Après tout, c'est une restitution.

— Et vous êtes l'ami de cette vénérable dame?

— Son ami et son conseil.

— Prenez donc ces cent francs, monsieur, et que je n'entende plus parler de cette stupide affaire.

— Je m'éclipse, monsieur, et suis votre valet!

« Du reste, monsieur, j'aime mieux vous avouer que mon père n'était pas plus régicide que le vôtre.

— Alors vous me devez cent francs, fit en souriant B..., qui était un garçon d'esprit.

— Toute ma vie, monsieur, avec beaucoup de reconnaissance. »

*
* *

Pour ne pas partager, comme c'est l'usage, avec la trucqueuse qui lui avait donné l'indication, il raconta au cercle du truc la chose autrement qu'elle ne s'était passée et gagna son pari.

*
* *

C'est ainsi que les trucqueurs se connaissent souvent entre eux, ce qui ne laisse pas

que de leur être très-utile pour les indications; ils se réunissent par groupes.

Ceux de bas étage dans quelque bouge;

Ceux qui ont un semblant d'éducation et portent l'habit et la redingote, dans quelque café ou brasserie qu'ils ont adoptée pour leur quartier général.

Là ils jouissent parfois d'une certaine considération, — en raison des beaux noms qu'ils prononcent souvent et qu'on saisit au passage, — et surtout de la dépense qu'ils font.

*
* *

Parmi eux nous distinguerons les *puffistes* dits *écrémeurs*, qui, dans les établissements récemment ouverts, pratiquent la dette *à l'achalandage*.

Ils avisent un nouveau café, par exemple ; y vont régulièrement pendant quelques jours en payant fort exactement.

On est ravi et aux petits soins pour eux, d'autant plus qu'ils sont de *bonnes pratiques* et en amènent d'autres.

Puis insensiblement ils consomment à

crédit, empruntent même de l'argent au maître du logis, — et décampent un beau jour en oubliant de solder et sans plus jamais revenir.

*
* *

Celui-ci s'introduit chez les gens dont il a vu le prochain mariage annoncé dans les journaux ou dont il a lu la publication à la porte de la mairie.

Il leur offre une pièce de vers manuscrite (pour tous la même) avec leur nom en tête, et que chacun d'eux croit avoir été faite exprès pour lui.

Le trucqueur récolte ainsi dix francs, vingt francs, cinquante francs et plus même par chacune des personnes auxquelles il veut bien souhaiter une destinée prospère et un bon ménage, dans des vers affreux copiés dans d'antiques recueils à deux sous, ou fabriqués, sur sa commande, par quelque poëte de confiserie.

*
* *

Celui-là se présente chez les parents plus ou moins désolés des gens récemment trépassés et leur extorque de l'argent sous le prétexte d'entretenir les tombes.

La piété des parents trouve cela plus commode que de se déranger.

Il va sans dire que le trucqueur n'entretient rien du tout que lui-même.

Seulement il doit bien prendre ses renseignements, savoir exactement où sont les tombes en question.

* * *

Cet autre vit presque exclusivement des billets qu'il se fait donner par les auteurs, les journalistes, les acteurs ou les fournisseurs de ceux-ci, et qu'il revend.

Cet autre a pour capital quatre napoléons de vingt francs.

Il vous rencontre sur le boulevard ou dans la rue, et, vous les montrant :

« J'ai un billet à payer aujourd'hui, vous dit-il ; il me manque vingt francs, prêtez-les moi jusqu'à demain, pour m'éviter un protêt. »

Comment refuser vingt francs à un débiteur si scrupuleux?...

Mais celui qui a été refait une fois dit au trucqueur, au moment où il est derechef abordé par lui :

« Vous avez un billet à payer aujourd'hui et il vous manque vingt francs. Je vous les prêterais volontiers si vous m'aviez

rendu les vingt francs que je vous ai avancés pour payer votre dernier billet. »

C'est là une *belle défense*, n'est-il pas vrai? C'est même aller résolûment au-devant d'une attaque.

***

Cet autre a une pièce de vingt francs qu'il montre toujours, au café, au restaurant et ailleurs, mais seulement après que les autres ont payé.

Quand par hasard deux trucqueurs sont ensemble, il est curieux de les étudier; c'est

une lutte à outrance à qui ne changera pas la fameuse pièce, à qui se fera *régaler*.

***

Cet autre a pour spécialité de monter de *grandes affaires* en commandite, par actions ou autrement, et a l'adresse de se retirer avec des fonds avant leur avortement.

Plus l'affaire est mauvaise pour ses associés et meilleure elle est pour lui; ce qui explique ce mot d'un trucqueur de cette espèce :

« Il ne me tombera donc pas sous la main une *bonne mauvaise affaire?* »

Cet homme, connu dans les lettres ou dans les arts, a pour spécialité de vendre de temps en temps et fort cher aux amateurs son mobilier, ses bijoux et ses nippes.

H..., le sculpteur, déclare s'être fait fleuriste et maraîcher à Venise.

Il a placé sa cousine dans une boutique de la rue de Rivoli, laquelle cousine vend à des prix fous des fleurs et des primeurs qu'elle se procure à la Halle, mais qui, croit-on, ont été cultivées par les *mains sublimes* (disent les réclames) du fameux H....

*
* *

De même, on lisait ce matin dans les journaux cette annonce :

« Jolie maison a louer, a B***.

« Les personnes qui connaissent B*** se rendront compte *tout de suite* des avantages de la position et des dépendances de cette maison, quand ils sauront qu'elle appartient à M. V..., le célèbre caricaturiste.

*
* *

Ceci rentre quelque peu dans le genre des trucqueurs qui vendent :

Le portrait de l'infortunée princesse de Lamballe, peint deux heures avant sa mort ;

La culotte de peau humaine de Saint-Just (ou de Robespierre) ;

Les boulets de Waterloo ;

Le verre dans lequel Mlle de Sombreuil but du sang pour sauver son pauvre père, qui n'en fut pas moins guillotiné ;

Une page du comité de salut public trouvée dans la poche de Danton après son supplice;

Le couteau avec lequel Charlotte Corday tua Marat;

Une mèche de cheveux de Papavoine (ou de Lacenaire);

La plume avec laquelle furent signés les traités de 1815 (ou même le *traité de Paris*);

Sans oublier le fameux *caillou de Saint-Étienne*, dont nous avons parlé;

La canne de Voltaire;

La tabatière de Frédéric, etc

*
* *

Qui aurait jamais soupçonné que l'on vendît des chevaux mauvais teint ?

Ni vous, ni moi, ni personne probablement, et le sieur Claude, cultivateur, ne s'en doutait pas non plus le moins du monde ; aussi fut-il singulièrement étonné lorsque ayant, l'année dernière, fait baigner dans la Marne un très-beau cheval noir qu'il venait d'acheter au marché, il vit de larges taches blanches se révéler sur la robe de l'animal, qui fut ainsi transformé en cheval pie.

« Allons bon, les voilà qui se mettent à badigeonner les chevaux maintenant! se dit le campagnard; ces maquignons ne savent plus qu'inventer! »

Pourtant, comme notre homme tenait plus à la qualité de la bête qu'à sa nuance, il n'attacha pas grande importance à ce changement de couleur.

Mais au bout de quelque temps son étonnement redoubla, lorsque, ayant un jour été surpris par un orage avec sa monture, il vit les marques blanches aller toujours s'élargissant, les taches noires diminuer d'autant, et quand, au bout d'une heure de pluie battante, il se trouva posséder un magnifique cheval blanc.

« Ah ça! pourquoi diable se sont-ils amu-



sés à peinturlurer cette bête en noir ? » se demanda le paysan.

L'un de ces jours derniers, Claude, ayant par extraordinaire besoin à Paris, chevauchait crânement, monté sur son blanc bidet, quand, en arrivant près d'une ferme, le cheval se met à dresser les oreilles, à hennir, puis, malgré les efforts du cavalier, il entre au grand trot dans la cour.

« Tiens, voilà *Bijou !* s'écrie l'un des domestiques qui se trouvaient là.

— *Bijou ?* reprend un autre ; ça n'est pas possible, il y a longtemps qu'il est mort..... Mais oui pourtant, c'est bien lui. Eh ! not' bourgeois, v'nez donc voir, *Bijou* qu'est ressuscité ! »

Définitivement c'était un singulier ani-

mal que celui-ci, qui après avoir changé deux fois de couleur se trouvait être maintenant un revenant de cheval.

* * *

Mais tandis que d'un côté l'on discutait sur son identité et que, de l'autre, le malencontreux cavalier faisait de vains efforts pour s'en aller, survient le maître de la maison, que *Bijou* salue par un hennissement de reconnaissance, et qui somme le voyageur de venir avec lui chez le commissaire de police du lieu.

Or voici ce qui était arrivé :

Le fermier en question, ayant l'année dernière son cheval de selle assez gravement malade, le fit d'abord traiter chez lui par un maréchal expert qui demeure à quelques kilomètres de là ; comme la distance à parcourir était assez considérable et que l'animal exigeait des soins assidus, on trouva plus simple de le mettre en pension chez le médecin ; mais rien n'y fit, à ce qu'il paraît, car au bout d'un mois le maréchal vint annoncer au fermier que son cheval était mort, et en même temps il lui présenta une note assez rondelette que le cultivateur paya sans marchander.

Quand on fut arrivé chez le commissaire de police, auquel le fermier raconta ce qui

précède, en soutenant que le cheval du voyageur était bien celui qu'il avait cru mort; quand Claude eut à son tour raconté les diverses métamorphoses de son bidet, le magistrat envoya chercher le maréchal expert, qui se trouva tout sot en voyant sa ruse découverte, et Claude comprit enfin pourquoi son cheval avait été déguisé en noir.

Inutile d'ajouter que l'honnête peintre en chevaux a été immédiatement écroué dans la prison du lieu.

* * *

Parmi les trucqueurs de bas étage il faut ranger ces gens, si nombreux à Paris, qui

exercent ces mille petites industries d'un rapport presque nul en apparence, telles que le commerce :

Du papier à lettres (quatre cahiers pour un sou; il est vrai que chaque cahier n'a qu'une feuille) ;

Des allumettes chimiques ;

Des lacets à un sou ;

Des images à deux liards.

Assurément l'homme vulgaire, l'homme dépourvu de *truc*, mourrait de faim avec de semblables *moyens d'existence.*

C'est qu'il lui manque la qualité essentielle pour rendre de pareils états fructueux : l'art du *boniment*, à l'aide duquel, pour ne citer qu'un exemple, on débite du matin au soir des crayons qu'on ne songerait pas à

acheter s'ils étaient simplement exposés en vente, fût-ce même à moitié prix.

Donnez-vous la peine d'écouter Truchot, Champeaux et Michon, jeunes trucqueurs qui font du négoce sans patente.

Ils sont associés pour la vente au détail des images à deux liards.

Écoutez-les, et vous comprendrez combien il est difficile aux *badauds*, aux flâneurs de Paris de résister à la séduction de leurs annonces.

Chaque associé parle à son tour, sur un autre ton de voix que ses camarades, pendant que ceux-ci reprennent haleine, tout en guettant s'ils ne voient pas venir les sergents de ville, auquel cas les marchandises sont vite emballées dans des serviettes qu'on

emporte en courant dans la direction opposée à celle où apparaissent les agents de l'autorité :

TRUCHOT (*d'une voix criarde*) : « Ah ! tenez, tenez, regardez-moi ça ; voilà une brillante collection de magnifiques et splendides gravures en taille d'*ours*, sur beau papier *vilain*, de nos premiers artistes, avant la lettre, venant d'une faillite considérable d'une des principales maisons de la capitale, coloriées par les peintres les plus célèbres de l'Europe, vivants et morts, que vous payerez partout jusqu'à vingt-cinq centimes la pièce dans les premiers magasins de la capitale ; les voilà pour deux liards.

« Deux liards, messieurs et dames ; donné, quoi ! deux misérables liards, un demi-sou ;

jetez votre charmant coup d'œil. (*Bas.*) A toi, Champeaux, j'en peux plus ; je vas *allumer* les sergents de ville. »

CHAMPEAUX (*voix enrouée*) : « Tout est à deux liards !

« Voilà le véritable Papavoine, ce scélérat qui a assassiné Henri IV dans le bois de Vincennes !

« Voilà le prince Poniastowski qui *s'a péri* dans la Bérésina, dont il est représenté au moment qu'il s'élance dans le fleuve en prononçant ces paroles *mémorales* :

« La garde meurt et ne se rend pas ! »

« Deux liards ! *n'en plusss... n'en moinsss...* (*Bas.*) Va-z-y, Michon, je suis *esquinté ;* je vas donner de l'œil dans la perspective. »

MICHON (*d'une voix de basse-taille* : « Tout le monde en voudra, tout le monde en aura ; c'est l'instant et le moment ; dépêchez-vous, car bientôt il n'y en aura plus.

« C'est instructif et amusant ; vous avez de tout : de la *géographique*, de la *mythologique*, de la *botamique*, les mœurs et coutumes de tous les peuples de la terre, d'après les relations de tous les plus grands *botamistes* qui ont parcouru les zones les plus antropophages et désertes qui ont été *exploirées* ;

« Tout ça vient du cabinet d'un de nos plus grands amateurs de la capitale, qui *s'a* trouvé géné... »

En ce moment arrivent deux agents, que les associés de Michon n'avaient pas vus.

bien que *donnant de l'œil dans la perspective.*

Les agents s'approchent, saisissent Papavoine, Poniatowski, ainsi que les peuplades les plus antropophages représentées sur les images, et conduisent au poste les trois négociants, qui avaient été signalés comme ayant dévalisé les portefeuilles des marchands de gravures auxquels les quais Voltaire et de l'Institut servent de boutique.

Nos trois bohémiens de Paris seront condamnés à l'emprisonnement par le tribunal de police correctionnelle.

*
* *

Il arrive parfois que les petits trucqueurs font du tort aux grands, sans pourtant chercher à leur faire le moins du monde concurrence.

Par exemple, voici un mot d'un gamin de Paris, un mot énergique, vif, caractéristique, et qui a porté fruit.

Avant-hier, sur le boulevard des Italiens, deux messieurs causaient au coin de la rue de Choiseul.

L'un d'eux était un grand spéculateur, développant le plan d'une *affaire magnifi-*

que; l'autre, un capitaliste ébloui, en train de mordre à l'hameçon.

Il hésitait encore cependant; mais il allait céder, il le savait. Il ne faisait d'objections que pour l'acquit de sa conscience.

Auprès de ces deux messieurs s'arrêtent deux gamins de dix à douze ans.

Ils considèrent le magasin du marchand de tabac du coin; l'un d'eux s'écrie :

« Nom d'une pipe! je voudrais bien fumer un sou de tabac.

— Eh bien, dit l'autre, achète pour un sou de tabac.

— Parbleu! le malheur c'est que j'ai pas le sou.

— Tiens, j'ai deux sous, moi.

— Oh ! qué chance, juste mon affaire. Un sou de pipe et un sou de tabac.

— Eh bien, et moi donc ?

— Toi ? .... *tu feras l'actionnaire, tu cracheras.* »

Ce fut un trait de lumière. Le capitaliste prit la fuite en mettant les mains sur ses poches.

Le spéculateur lança un regard furibond sur les deux gamins et retourna devant le passage de l'Opéra, où s'assemblent les joueurs de Bourse et autres industriels non patentés.

*
* *

Jérôme Fouillard était le plus grand *trucqueur* du collége Charlemagne.

Petit, blond, rusé, cet espiègle faisait des niches à tout le monde, et peu d'écoliers s'en fâchaient, parce qu'il avait de l'esprit et qu'avant tout on aime en France qui sait faire rire.

Au sortir du collége il essaya d'abord à être homme de lettres, puis étudiant en droit et finit par se faire architecte.

Quoiqu'il se proclamât lui-même *le der-*

nier des maçons, il ne manquait pas de talent, surtout d'originalité; mais dans cette carrière comme dans toute autre, il faut deux conditions :

De l'argent

Et de la chance.

De l'argent, il en avait peu; quant à la chance, il voyait qu'elle ne venait pas à lui, il marcha résolûment au-devant d'elle, — en cela semblable à ce trucqueur de Mahomet, qui entraîna ses adhérents vers la montagne, qui refusait nettement de s'approcher de lui.

Le jour où Paul Dubreuil, l'agent de change, acheta cette fameuse pipe en écume de mer qui fit tant de bruit dans le quartier latin :

« Il faudra que je la *commence*, lui dit Jérôme Fouillard, tu la brûlerais. »

Paul Dubreuil donna sa pipe et ne la revit que longtemps après.

« Je vais *briser* tes bottes, lui disait encore Jérôme Fouillard. »

Et il les gardait six mois.

* * *

Étant en peine d'un dîner, Jérôme Fouillard invite un de ses amis, présentement aussi *pané* que lui, et l'entraîne chez un Véfour dont il savait la mère malade.

En entrant il s'approche familièrement du maître de l'établissement et lui demande avec intérêt des nouvelles de la santé de sa mère.

« Toujours la même chose... Cela m'inquiète, car elle a soixante-douze ans. »

Jérôme Fouillard se pose en médecin, de-

mande à voir la malade, qui avait les jambes enflées ; et il lui ordonne, avec un sang-froid académique, *trente-six* sinapismes.

Son compère glisse à l'oreille du traiteur ces mots sublimes :

« C'est le célèbre docteur Fouillard. »

Ils dînèrent comme chez Lucullus, et on offrit même du retour à Jérôme Fouillard.

Eut-il la délicatesse de refuser ?

C'est ce qu'on n'a jamais pu savoir.

Mais ce qui est certain, c'est que la malade fut sauvée !...

Comment ? Ma foi je n'en sais rien.

*
* *

Encouragé par ce grand sinon légitime succès, Jérôme Fouillard résolut de faire *poser* les médecins de Bicêtre, où était enfermé Fontalart, le peintre à la manière de Diaz, connu surtout pour être l'ami intime du célèbre Calineau, de si naïve mémoire.

Jérôme Fouillard déclara à la docte assemblée, après avoir écouté les extravagances de Fontalart, que celui-ci avait une *estraculade* du cerveau.

Ce mot tout à fait nouveau dans la science,

— et qui n'est pas plus grotesque que la plupart de ceux qu'on y emploie, — jeta les *hommes de l'art* dans la plus grande perplexité.

Ils s'inclinèrent avec respect et d'un air entendu, absolument comme s'ils avaient compris, comme si ce mot leur était familier, et Jérôme Fouillard se retira avec une majesté doctorale.

*
* *

Voyant qu'il réussissait peu comme architecte, Jérôme Fouillard inventa une profes-

sion nouvelle : celle de l'*architecte régleur de mémoires*.

Il envoya à tous les propriétaires de Paris et de la banlieue une circulaire dans laquelle il les engageait à lui envoyer chacun la bagatelle de HUIT FRANCS par an, moyennant quoi il s'engageait à régler tous les mémoires que leur présenteraient leurs maçons, menuisiers, serruriers, peintres, couvreurs et autres.

Ce dernier truc l'a conduit à la fortune.

*
* *

Il y a encore celui qui élève des oiseaux qu'il rend savants, et surtout des pinsons qu'il rend musiciens habiles.

Pour ces derniers, il les rend aveugles.

C'est là son truc.

Et pourquoi donc?

Pour que rien à l'extérieur ne puisse les distraire et les détourner de chanter;

Pour qu'il ne leur reste qu'une joie au monde : chanter!

Ce n'est pas tout.

Après avoir aveuglé le pinson dont il veut exploiter la voix, le trucqueur emploie une autre *ficelle*.

Il place la cage au fond d'une armoire, dans un endroit solitaire; car il faut que l'oiseau, qui ne peut plus rien voir, pour être bien dressé, n'entende jamais aucun bruit.

Et après quelque temps de tortures, quand il est bien exercé, on le conduit au *combat*

ou à l'*assaut*, c'est-à-dire qu'on le fait lutter, comme voix, avec d'autres pinsons.

Il y a des amateurs de ces sortes de luttes qui parient et font gagner leur vie aux trucqueurs de cette espèce.

*
* *

Voici un second exemple de l'étrange raffinement de langage des petits trucqueurs parisiens.

Ce matin, en passant dans la rue de Rivoli, j'ai entendu un jeune *Beni-Maubert* annoncer en ces termes sa pacotille étalée sur le macadam :

« A trente centimes les foulards ! Voyez,

mesdames, à trente centimes ! *C'est vraiment pas la peine de se moucher avec les doigts.* Voyez, mesdames »

*
* *

Vous passez par hasard dans un faubourg pauvre de Paris, vous apercevez, appuyée sur une borne, une petite fille de huit à dix ans, malpropre, déguenillée, les pieds dans des savates, les mains perdues dans de longs cheveux en désordre, pleurant, se lamentant sans bruit, donnant à sa douleur une réserve pudique qui la rend plus contagieuse.

Tout doucement vous interrogez la petite fille, qui d'une voix lamentable, entrecoupée de sanglots, vous apprend que son père est un pauvre ouvrier, malade depuis trois mois.

Sa mère a mis sa dernière robe en gage pour avoir une potion prescrite par le médecin ; la petite est allée acheter ce remède, et en revenant avec trop de hâte filiale, la pauvre enfant est tombée et a cassé la fiole qui le contenait.

Vous tirez votre bourse ; puis pendant le dialogue d'autres passants se sont arrêtés devant l'intéressante enfant ; chacun fouille sa poche ; on improvise une souscription ; trente, quarante, cinquante sous, quelquefois plus, sont remis à la petite fille, qui, es-

suyant ses larmes, remercie et court, non chez le pharmacien, mais chez sa mère, qui la bat si le *tour* a duré trop longtemps ou n'a pas produit une recette suffisante.

(Ceci est la variante des statues cassées des jeunes Piémontais, de la bourse perdue par de prétendus domestiques, etc.)

Les sergents de ville savent à quoi s'en tenir sur ces pères mourants, ces fioles cassées ; aussi les petits trucqueurs pratiquant ces moyens n'ont pas de plus grand soin que de se garer de ces terribles incrédules, les saints Thomas des rues de Paris.

*
* *

A... commet de véritables escroqueries sous un faux nom et en portant illégalement des décorations.

B..., faux Algérien, vend de fausses dattes d'Afrique.

C... fonde un journal, empoche l'argent des actionnaires et des abonnés, puis le revend avec ses *charges*.

D..., fabricant de beignets, affuble sa demoiselle de boutique d'un gigantesque bonnet normand.

Toutes les lettres de l'alphabet y passeraient aisément.

* * *

La bizarrerie d'un costume a de tout temps été une des ficelles les plus employées par les industriels, celui de marin a surtout été beaucoup exploité.

C'est un ancien pirate qui habille en matelots des trucqueurs parisiens à son service, et les envoie vendre à domicile des rasoirs qu'ils sont censés avoir rapporté de Birmingham, des foulards de *l'Inde* achetés rue Saint-Denis, des chinoiseries fabriquées rue de Montmorency.

Le même ex-pirate déguise des femmes en *Bordelaises* pour leur faire vendre de la toile.

Vous demandez pourquoi il a choisi de préférence le costume de cette localité, plus connue pour ses vins que pour ses étoffes ? Si vous avez rencontré quelquefois ses marchandes, leur air mutin, leurs yeux noirs et provocants sous le madras artistement noué sur l'oreille, vous auront fait comprendre de suite le motif qui a décidé dans son choix notre habile entrepreneur de truc.

*
* *

Cet autre passe sa vie à mettre en loterie une montre ou autre chose, que personne ne gagne jamais;

Cet autre passe la sienne à faire des procès ou des menaces de procès, pour son propre compte ou pour celui de ses *clients*, tel qui se fait diffamer par ses amis les journalistes et vit des dommages-intérêts auxquels il fait condamner les propriétaires des journaux où son influence occulte l'a fait attaquer;

Cet autre (un gargotier), embarrassé dans son commerce, a acheté d'un trucqueur une

idée sublime ; il est vrai qu'il ne la lui a pas payée :

Il vend des saucisses et met, par deux cents, une pièce d'or de cinq francs ; celui à qui tombe la *saucisse dorée* a pour deux sous une saucisse, plus cent sous.

Cet ingénieux moyen (loterie non autorisée) a attiré un grand nombre de chalands à ce commerçant.

Le trucqueur de qui il tient la chose menace de lui faire un procès.

*
* *

N'est-ce pas un truc aussi qu'emploient ces deux vieilles têtes, — l'homme et la

femme ; — ils se font *crieurs publics*, mais ils ont soin de ne pas *crier* ce que contient le *canard* qu'ils vendent, autrement on ne le leur achèterait pas.

Ils se contentent de jeter au hasard et d'une voix enrouée, mais convaincue, des mots sonores et retentissants :

Accident,

Victoire mémorable,

Horrible assassinat, etc.

Au bout du jour ils auront, grâce à la curiosité publique excitée, gagné quatre ou cinq francs, qu'ils iront enfouir chez un *manezing* ou *poivrier* (marchand de vin dont le truc consiste à mettre du *poivre* dans les liquides qu'il débite).

* * *

Mais nous n'en finirions pas si nous voulions raconter tous les *trucs* à l'usage des Parisiens de toutes les sortes et de tous les états ; chacun a le sien ; le *truc* est le *chic* suprême de l'intelligence des fils de Lutèce.

FIN.

